

**ECOLE SUPERIEURE DE GESTION ET D'ECONOMIE  
NUMERIQUE**



**ESGEN**

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master**

**Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion**

**THEME :**

**La contribution de l'audit externe dans la  
protection des immobilisations de  
l'entreprise**

**ETUDE DE CAS : PricewaterhouseCoopers**

**Présenté par :**

**Mr. Mohammed Sadek KHECHA**

**Encadreur :**

**Mme. Maroua ABDERRAHIM**

**2ème Promotion  
Juin 2023**



**ECOLE SUPERIEURE DE GESTION ET D'ECONOMIE  
NUMERIQUE**



**ESGEN**

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master**

**Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion**

**THEME :**

**La contribution de l'audit externe dans la  
protection des immobilisations de  
l'entreprise**

**ETUDE DE CAS : PricewaterhouseCoopers**

**Présenté par :**

**Mr. Mohammed Sadek KHECHA**

**Encadreur :**

**Mme. Maroua ABDERRAHIM**

**2ème Promotion  
Juin 2023**

## Dédicaces

À mes chers parents, je souhaite dédier mon mémoire et exprimer ma profonde gratitude pour votre amour inconditionnel, votre soutien indéfectible et vos encouragements constants. Votre présence et votre confiance ont été les piliers qui m'ont permis d'accomplir ce parcours académique. Je vous suis éternellement reconnaissant pour tout ce que vous avez fait. Ce mémoire est le fruit de notre collaboration et de l'amour qui nous unit.

À mes sœurs bien-aimées, Nadia, Sofia et Meriem,

Je tiens à vous remercier du fond du cœur pour votre présence tout au long de ma vie. Votre soutien inébranlable et votre complicité ont été de véritables sources d'inspiration. Je suis reconnaissant pour chaque moment partagé avec vous et pour votre soutien inconditionnel.

Une spéciale dédicace à mes amis pour leur précieux soutien tout au long de mon parcours universitaire.

À tous ceux qui ont contribué à ce travail,

Je souhaite exprimer ma sincère reconnaissance pour toute l'aide et le soutien que vous m'avez apportés. Votre contribution a été précieuse pour la réalisation de ce mémoire.

Que cette dédicace témoigne de ma reconnaissance envers tous ceux qui ont été présents dans ma vie et qui ont contribué à ce parcours académique. Je vous remercie du fond du cœur pour votre soutien indéfectible.

## **Remerciements**

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers Allah, le Tout-Puissant, de m'avoir accordé le savoir, la faculté de poursuivre mes études et le courage nécessaire pour accomplir ce travail.

Je souhaite adresser mes vifs remerciements à mon encadrante, Madame Maroua ABDERRAHIM, pour son accompagnement tout au long de mon projet de fin d'étude et ses précieux conseils.

J'exprime également ma reconnaissance envers tous mes enseignants et les membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon travail.

Je tiens à remercier sincèrement les auditeurs financiers de PwC Algérie pour leurs conseils avisés, leurs recommandations rigoureuses et leurs encouragements constants et pour cette expérience

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail. Votre soutien et votre implication ont été précieux et je vous en suis très reconnaissant.

## Liste des schémas

<b>N° de Schéma</b>	<b>Titre de schéma</b>	<b>Page</b>
<b>Schéma 01</b>	<b>Composantes du risque d'audit</b>	13
<b>Schéma 02</b>	<b>Répartition des bureaux de PwC sur le périmètre France</b>	61
<b>Schéma 03</b>	<b>Répartition des bureaux de PwC sur le périmètre Maghreb.</b>	62
<b>Schéma 04</b>	<b>Organigramme du cabinet PWC Algérie.</b>	64
<b>Schéma 05</b>	<b>The PwC Audit powered by Aura - Overview</b>	66
<b>Schéma 06</b>	<b>Variations des immobilisations</b>	89

## La liste des tableaux

<b>Tableau</b>	<b>Titre du tableau</b>	<b>Page</b>
<b>Tableau 01</b>	<b>Estimer le risque de non-détection acceptable en fonction du risque inhérent et du risque lié au contrôle</b>	13
<b>Tableau 02</b>	<b>Présentation des normes international d'audit ISA</b>	18
<b>Tableau 03</b>	<b>Les comptes des immobilisations corporelles</b>	29
<b>Tableau 04</b>	<b>Les comptes des immobilisations incorporelles.</b>	31
<b>Tableau 05</b>	<b>Tableau des variations des immobilisations</b>	54
<b>Tableau 06</b>	<b>Tableau des Amortissements.</b>	54
<b>Tableau 07</b>	<b>Matérialités d'audit liées à la mission</b>	81
<b>Tableau 08</b>	<b>Lead du cycle immobilisations</b>	83
<b>Tableau 09</b>	<b>Lead des comptes 615</b>	83
<b>Tableau 10</b>	<b>Tableau de rapprochement BG vs FI</b>	84
<b>Tableau 11</b>	<b>Tableau de rapprochement des amortissements</b>	84
<b>Tableau 12</b>	<b>Tableau de rapprochement des dotations</b>	85
<b>Tableau 13</b>	<b>Tableau de mouvement des immobilisations</b>	86
<b>Tableau 14</b>	<b>Tableau de Tests sur les acquisitions</b>	91
<b>Tableau 15</b>	<b>Tableau de Tests sur les cessions.</b>	92
<b>Tableau 16</b>	<b>Rapprochement entre l'analyse de compte et la comptabilité.</b>	92
<b>Tableau 17</b>	<b>L'analyse de l'aging des cautions.</b>	93
<b>Tableau 18</b>	<b>Tableau de rapprochement des charges d'entretien.</b>	94

## La liste des abréviations :

<b>Abréviation</b>	<b>Explication</b>
<b>ATH</b>	Association Technique d'Harmonisation
<b>ATH</b>	Accuracy
<b>BG</b>	Balance Générale
<b>C</b>	Completeness
<b>CAC</b>	Commissariat Aux Comptes
<b>CNCC</b>	Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
<b>DSCG</b>	Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion
<b>E</b>	Existence
<b>EGA</b>	Evidence Gathering Activity
<b>ESGIS</b>	École Supérieure de Gestion D'informatique et de Comptabilité
<b>EURL</b>	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
<b>FI</b>	Fichier d'Investissement
<b>FSLIs</b>	Financial Statements
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Économique
<b>GL</b>	Grand Live
<b>GRP</b>	Quality Review Partner
<b>HT</b>	Hors Taxes
<b>IAASB</b>	International Auditing and Assurance Standards Board
<b>IFAC</b>	International Federation of Accountants
<b>IFRS</b>	International Financial Reporting Standards
<b>ISA</b>	Normes Internationales D'audit
<b>IT</b>	Information Technology
<b>ITGC</b>	Information Technology General Controls
<b>NAA</b>	Normes Algériennes D'audit
<b>NEP</b>	Normes D'exercice Professionnelles
<b>OEC</b>	Ordre des Experts-Comptables
<b>ONECCA</b>	Ordre National des Experts-Comptables et des Comptables Agréés
<b>P&amp;D</b>	Presentation and Disclosure
<b>PM</b>	Performance Materiality
<b>PV</b>	Procès-Verbal
<b>PwC</b>	Price Waterhouse Coopers
<b>SARL</b>	Société à Responsabilité Limitée
<b>SCF</b>	Système Comptable et Financier
<b>SDC</b>	Service Delivery Center

<b>TCD</b>	<b>Tableau Croisé Dynamique</b>
<b>TVA</b>	<b>Taxe sur la Valeur Ajoutée</b>
<b>VNC</b>	<b>Valeur Nette Comptable</b>

## **Résumé**

L'audit externe joue un rôle crucial dans la protection des immobilisations d'une entreprise. Les immobilisations représentent des actifs importants, tels que les biens corporels (bâtiments, équipements, véhicules) et les actifs incorporels (brevets, marques, logiciels), qui contribuent à la valeur et à la pérennité de l'entreprise.

Lors d'une mission d'audit externe, les auditeurs examinent les procédures de contrôle interne liées aux immobilisations pour s'assurer de leur protection adéquate. Cela comprend la vérification de l'existence physique des immobilisations, leur enregistrement comptable correct, ainsi que la mise en place de mesures de sécurité pour prévenir les vols, les dommages et les pertes.

En identifiant les risques potentiels liés aux immobilisations, tels que la surévaluation ou la sous-évaluation des actifs, les auditeurs externes contribuent à renforcer la fiabilité des états financiers de l'entreprise. Ils recommandent également des mesures de contrôle supplémentaires pour améliorer la protection des immobilisations, réduire les risques et assurer une utilisation efficiente de ces actifs.

En fin de compte, l'audit externe aide à garantir que les immobilisations de l'entreprise sont correctement protégées, ce qui contribue à la préservation de la valeur de l'entreprise, à la satisfaction des parties prenantes et à la prévention des éventuelles pertes financières découlant de la détérioration ou de la disparition d'actifs.

## ملخص

التدقيق الخارجي يلعب دورًا حاسمًا في حماية الأصول الثابتة للشركة. تُمثل الأصول الثابتة أصولًا هامة مثل الممتلكات المادية (المباني، والمعدات، والمركبات) والأصول غير المادية (براءات الاختراع، والعلامات التجارية، والبرامج)، والتي تسهم في قيمة واستدامة الشركة.

أثناء مهمة التدقيق الخارجي، يقوم المدققون بفحص إجراءات الرقابة الداخلية المتعلقة بالأصول الثابتة للتأكد من حمايتها الكافية. ويشمل ذلك التحقق من وجود الأصول الثابتة فعليًا، وتسجيلها المحاسبي الصحيح، بالإضافة إلى تطبيق تدابير الأمان للوقاية من السرقات والتلفيات والفقْدان.

من خلال تحديد المخاطر المحتملة المتعلقة بالأصول الثابتة، مثل تقييم الممتلكات بأسعار مبالغ فيها أو دون تقديرها الصحيح، يساهم المدققون الخارجيون في تعزيز موثوقية القوائم المالية للشركة. كما يوصون بتدابير رقابية إضافية لتحسين حماية الأصول الثابتة وتقليل المخاطر وضمان استخدام فعال لهذه الأصول.

في النهاية، يساعد التدقيق الخارجي في ضمان حماية الأصول الثابتة للشركة بشكل صحيح، مما يسهم في المحافظة على قيمة الشركة وإرضاء أصحاب المصلحة والوقاية من أي خسائر مالية ناجمة عن تدهور أو اختفاء الأصول.

## **Abstract**

External audit plays a crucial role in safeguarding a company's assets. Assets, such as tangible assets (buildings, equipment, vehicles) and intangible assets (patents, trademarks, software), are significant contributors to the value and sustainability of the company.

During an external audit engagement, auditors examine the internal control procedures related to assets to ensure their adequate protection. This includes verifying the physical existence of assets, their proper accounting recording, and the implementation of security measures to prevent theft, damage, and losses.

By identifying potential risks associated with assets, such as overvaluation or undervaluation of assets, external auditors contribute to strengthening the reliability of the company's financial statements. They also recommend additional control measures to enhance asset protection, reduce risks, and ensure efficient utilization of these assets.

Ultimately, external audit helps ensure that the company's assets are appropriately safeguarded, contributing to the preservation of the company's value, stakeholder satisfaction, and prevention of potential financial losses resulting from asset deterioration or disappearance.

# Sommaire

<b>Introduction Générale :</b> .....	<b>I</b>
<b>Chapitre 1 : Cadre théorique de l’audit.....</b>	<b>1</b>
<b>Section 1 :</b> Introduction à l’audit :.....	1
<b>Section 2 :</b> La démarche de l’audit légale .....	10
<b>Chapitre 2 : Cadre théorique des immobilisations .....</b>	<b>27</b>
<b>Section 1 :</b> Introduction aux immobilisations .....	28
<b>Section 2 :</b> Audit du cycle immobilisation.....	47
<b>Chapitre 3 : Audit du cycle immobilisations société DELTA .....</b>	<b>60</b>
<b>Section 1 :</b> Présentation du cabinet d’audit Price water house Coopers (PwC).....	60
<b>Section 2 :</b> Étude de la démarche d’un Audit externe du cycle immobilisation. ....	66
<b>Conclusion générale :</b> .....	<b>96</b>
<b>LA BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>97</b>
<b>Annexes :</b> .....	<b>100</b>

# **Introduction Générale**

## Introduction Générale

Dans un contexte économique en constante évolution, les entreprises sont confrontées à des défis majeurs pour assurer leur développement et leur survie dans un environnement concurrentiel exigeant. Dans ce contexte, la production d'informations financières fiables revêt une importance capitale, car elle permet aux acteurs du marché de prendre des décisions éclairées et de maintenir la confiance des parties prenantes.

L'audit financier joue un rôle essentiel dans le processus de production de ces informations, en apportant une assurance indépendante sur la véracité et la fidélité des états financiers d'une entreprise. L'audit légal, également connu sous le nom d'audit externe, est une démarche réglementée et encadrée par des normes et des principes professionnels. Son objectif principal est de fournir une opinion sur la sincérité et la régularité des états financiers, permettant ainsi aux utilisateurs de prendre des décisions éclairées.

Au sein des états financiers, les immobilisations jouent un rôle crucial. Ces actifs tangibles et intangibles représentent souvent une part importante du patrimoine d'une entreprise et contribuent directement à sa valeur et à sa pérennité. Par conséquent, la protection des immobilisations est un enjeu majeur pour les entreprises, car elles doivent garantir la préservation de la valeur de ces actifs et minimiser les risques de pertes, de vol ou de détérioration.

L'audit des immobilisations vise donc à évaluer la qualité de la protection mise en place par l'entreprise. Cela comprend l'examen des politiques et des procédures de contrôle interne en matière de gestion des immobilisations, telles que l'identification, l'évaluation, l'enregistrement comptable, la maintenance et la surveillance. Les auditeurs cherchent à s'assurer que les contrôles internes sont adéquats, efficaces et respectés, afin de minimiser les risques liés aux immobilisations.

Dans le cadre de cette étude, nous examinerons la méthodologie utilisée par les auditeurs du cabinet Price Waterhouse Coopers (PwC) pour auditer les cycles d'immobilisations. Nous explorerons les différentes étapes de cet audit, en mettant l'accent sur l'évaluation des contrôles de protection des immobilisations, la détection des éventuelles faiblesses et l'émission de recommandations pour renforcer la sécurité des actifs.

En analysant en détail cette démarche d'audit, nous pourrions mieux comprendre comment les professionnels de l'audit évaluent la protection des immobilisations au sein des entreprises et contribuent ainsi à garantir la fiabilité des informations financières produites.

Cela conduit à la problématique suivante :

**« Comment l'audit des immobilisations permet-il de garantir la fiabilité, la sécurité et la protection des actifs corporels et incorporels d'une entreprise, tout en assurant la conformité aux normes et réglementations en vigueur ? »**

Dans le cadre de notre travail, nous nous attèlerons à explorer les questions subsidiaires suivantes pour approfondir notre compréhension de la problématique :

- ✓ Quelles sont les procédures spécifiques mises en place pour assurer la conformité des enregistrements comptables relatifs aux immobilisations ?
- ✓

Afin de répondre de manière approfondie à ces questions, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

H1 : Lors des travaux d'audit des immobilisations, la dotation aux amortissements sera examinée pour vérifier sa conformité aux principes comptables et aux normes réglementaires.

H2 : Les recommandations émises par l'audit externe visant à renforcer la sécurité des actifs sont mises en œuvre de manière satisfaisante par l'entreprise.

### **Les raisons du choix de ce thème :**

Les raisons de ce choix sont basées sur les considérations suivantes :

#### **Considérations personnelles :**

Acquérir une connaissance approfondie dans le domaine de l'audit et se familiariser avec les termes et concepts associés, ainsi qu'avec l'étude de la mission d'audit en elle-même.

Avoir l'ambition de suivre une formation qualitative afin d'exercer efficacement la profession d'audit à l'avenir.

#### **Considérations objectives :**

L'intérêt croissant des sociétés algériennes pour les auditeurs indépendants et les cabinets d'audit, ainsi que l'importance qu'elles accordent à ces professionnels pour renforcer la confiance dans les informations financières (authenticité, régularité et fiabilité des informations financières).

### **Importance de l'étude :**

La nécessité primordiale de protéger les immobilisations corporelles de l'entreprise, car elles ont un impact significatif sur son patrimoine.

Les métiers d'auditeurs et de commissaires aux comptes sont devenus indispensables pour apporter une valeur ajoutée et assurer la pérennité et les perspectives d'avenir de l'entreprise.

### **Les objectifs du thème :**

L'objectif principal de ce mémoire est d'étudier la démarche de l'audit externe du cycle des immobilisations et d'évaluer son impact sur la gestion et la protection des actifs de l'entreprise DELTA.

### **Démarche suivie :**

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour une méthode descriptive visant à décrire en détail la méthodologie utilisée par les auditeurs du cabinet Price Waterhouse Coopers (PwC) pour auditer le cycle d'immobilisations.

**CHAPITRE 1 :**  
**CADRE THÉORIQUE DE**  
**L'AUDIT**

## **Chapitre 1 : Cadre théorique de l'audit**

L'audit est un processus qui consiste à examiner les opérations d'une organisation pour en évaluer la qualité et la conformité aux normes et réglementations applicables. Avec l'évolution rapide du monde des affaires, les entreprises sont confrontées à de nouveaux défis et doivent constamment s'adapter pour rester compétitives. Dans ce contexte, l'audit est devenu un outil essentiel pour aider les entreprises à atteindre leurs objectifs en améliorant leur efficacité et leur performance.

En effet, l'audit permet de vérifier l'efficacité des systèmes de gestion en place, d'identifier les faiblesses et les risques potentiels, et de proposer des recommandations pour les améliorer. Il peut également aider les entreprises à se conformer aux réglementations et aux normes en vigueur, ce qui peut réduire les risques juridiques et financiers.

Dans cette optique, le présent chapitre propose une vue d'ensemble de l'audit et de ses différentes formes, y compris l'audit interne et l'audit externe. Nous allons explorer les objectifs et les principes de l'audit, les différents types d'audit, le déroulement d'une mission d'audit et les normes et codes de déontologie qui régissent l'audit externe.

En résumé, l'audit est un processus crucial pour les entreprises dans un monde en constante évolution. Ce chapitre vise à fournir une compréhension approfondie de l'audit et de son importance, ainsi que des différentes formes d'audit disponibles pour aider les entreprises à atteindre leurs objectifs et à rester compétitives.

### **Section 1 : Introduction à l'audit**

L'audit est une pratique essentielle dans le domaine des affaires, offrant une évaluation objective et systématique des activités d'une entreprise. Cette première section vise à fournir une introduction complète à l'audit, en mettant l'accent sur sa définition, ses objectifs et les différents types d'audit qui existent.

#### **1.1 Définition et objectifs de l'audit**

##### **1.1.1 Historique de l'audit**

L'origine du contrôle et de la normalisation remonte à l'Antiquité. Les Sumériens, au 2ème millénaire avant notre ère, ont compris l'importance d'établir une information objective entre les

partenaires économiques. Le célèbre code de Hammurabi ne se contentait pas de définir les lois commerciales et sociales générales, il imposait également l'utilisation d'un plan comptable et le respect de normes de présentation pour garantir la fiabilité des informations financières.

Au III<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, les gouverneurs romains ont institué des questeurs chargés de collecter les impôts dans toutes les provinces de l'Empire romain. Ils devaient établir des rapports sur les recettes collectées et les présentaient ensuite au Sénat. Les auditeurs écoutaient ces rapports et formulaient des suggestions et des recommandations.

La première manifestation officielle de l'audit remonte à l'ordonnance de Philippe V le Long en 1319, qui a codifié la création de la Cour des Comptes. Le terme "auditeur" désignait alors le premier grade de la hiérarchie de cette institution.

Jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la finalité de l'audit était principalement la détection des fraudes, à la demande des autorités publiques. Les méthodes de contrôle étaient basées sur une vérification détaillée et exhaustive des pièces comptables.

Au 20<sup>ème</sup> siècle, avec l'essor des grandes organisations administratives et commerciales, de nouvelles méthodes de contrôle ont été introduites par les Anglo-Saxons, telles que les méthodes d'échantillonnage sur les pièces justificatives. À partir de là, l'objectif de l'audit était d'émettre un jugement sur la validité des comptes annuels.<sup>1</sup>

### 1.1.2 Définition de l'audit

Plusieurs définitions peuvent être données à l'audit en tant que discipline et profession. Parmi elles, la définition générale suivante :

- **Définition générale**

Audit vient du latin "audire" qui signifie "écouter" ; le verbe anglais "to audit" est traduit par "vérifier, surveiller, inspecter". D'une manière générale, l'audit consiste en un examen mené par un professionnel indépendant sur la manière dont est exercée une activité, et sur les informations élaborées par les responsables, par rapport à des critères d'appréciation relatifs à cette activité.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> KASSAB. J : *Évolution de l'audit*, in revue expertise comptable, N°115, Mars, 2009, P.35.

<sup>2</sup> WHANNOU, (Serge) : *Audit Comptable Et Financier*, Support De Cours Master, ESGIS.

✓ **L'audit est un examen professionnel :**

L'audit se distingue par son caractère professionnel en tant que processus d'examen critique :

- La compétence de l'audit découle d'une formation et d'une expérience pertinentes ;
- L'audit implique l'utilisation de méthodologies, de techniques et d'outils spécifiques pour mener l'examen de manière professionnelle.

✓ **L'audit porte sur des informations :**

La notion d'informations est conçue de façon extensive. L'audit porte sur des informations :

- Analytiques et/ou synthétiques ;
- Historiques et/ou prévisionnelles ;
- Internes et/ou externes à l'entité émettrice ;
- Quantitatives, qualitatives et/ou techniques.

✓ **L'expression d'une opinion responsable et indépendante :**

L'opinion formulée par l'auditeur est une opinion responsable car elle l'engage de façon personnelle. Elle peut être complétée par la formulation de recommandations.

✓ **La référence à des critères de qualité :**

L'expression d'une opinion implique toujours la référence à des critères de qualité :

- La régularité, qui est la conformité à des règles, procédures et principes qui peuvent être internes ou externes à l'entité émettrice de l'information ;
- La sincérité avec laquelle les faits sont traduits dans l'information. C'est l'objectivité et la bonne foi dans l'application des règles et procédures.

**Pour The International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) de International Federation of Accountants (IFAC):**

« Le but d'un audit est de renforcer le degré de confiance des utilisateurs présumés des états financiers. Celui-ci est atteint par l'expression par l'auditeur d'une opinion selon laquelle les états financiers sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel

comptable applicable. Pour la plupart des référentiels comptables à usage général, cette opinion porte sur le fait que les états financiers sont présentés sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, ou donnent une image fidèle conformément à ce référentiel. »

De l'examen des états financiers, l'audit s'est étendu à d'autres domaines, (informatique, juridique, fiscal, social, achats, production...). On peut ainsi valablement distinguer :

- L'audit de fiabilité des systèmes, dont le but est de donner aux utilisateurs l'assurance du bon fonctionnement d'un système (l'audit comptable et financier ou révision comptable contribue à améliorer la crédibilité de l'information ; l'audit juridique contribue à s'assurer qu'aucune règle n'a été omise) ;
- L'audit de l'efficacité des systèmes ou encore audit opérationnel, susceptible d'être mis en œuvre dans le domaine comptable et financier, mais aussi dans d'autres domaines : stratégie, production, informatique, juridique et dont le but est d'améliorer les performances de l'entreprise.

*Si l'audit de fiabilité est plus orienté vers une mission de contrôle, l'audit d'efficacité est plus orienté vers une mission de conseil, le but de l'audit opérationnel étant d'améliorer les systèmes et non simplement de voir s'ils fonctionnent correctement<sup>1</sup>.*

### 1.1.3 Objectif de l'audit

Le Code de commerce français fixe les objectifs suivants :

- a) D'une part les comptes doivent donner une image fidèle.
- b) D'autre part, le commissaire aux comptes donne son opinion sur la fidélité de l'image donnée.
- c) Émission d'un rapport écrit.

#### **A) Donner une image fidèle**

*\* selon le code du commerce L. 123-14, alinéa 1*

*Les comptes annuels doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.*

- La régularité est la conformité envers les textes (lois, règlements...).

---

<sup>1</sup> Friédérich, Micheline Bensadon, Didier, Burlaud, Alain. 2017. DSCG 4 Comptabilité et audit manuel et applications 2017-2018. France. Ed 11. Foucher, P-152

- La sincérité est liée aux dirigeants de l'entité : ils doivent appliquer sans volonté de fraude les règles et procédures.

L'image fidèle n'a pas de définition légale mais l'article L. 123-13 alinéas 4 indique :

« L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat »:

- Compléter implique de donner en annexe des informations qui ne figurent pas au bilan et au compte de résultat.

La doctrine, unanime, a posé le caractère indissociable de l'annexe et de l'image fidèle car les seuls bilans et comptes de résultat, même sincères et réguliers, ne peuvent donner à eux seuls une image fidèle, claire et complète de l'entreprise.

Les comptes annuels sont établis par le service comptable de la société anonyme, le cas échéant aidé par un expert-comptable, puis arrêtés par le conseil d'administration (L. 823-17), ensuite certifiés par le commissaire aux comptes (L. 823-9), enfin approuvés par l'assemblée générale des actionnaires (L. 225-100).

### **B) Donner une opinion sur les comptes**

La mission d'audit permet à l'auditeur de dire si les comptes sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable (Normes internationales d'audit (ISA) 200-3).

Pour le Code de commerce, la mission de certification des comptes annuels menée par un commissaire aux comptes a pour objet, de donner une opinion exprimée par une certification :

Selon le code du commerce L. 823-9 ;

*Les commissaires aux comptes certifient, en justifiant de leurs appréciations, que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la personne ou de l'entité à la fin de cet exercice.*

- **Mise au point sur l'objectif de l'audit**

De manière plus générale, « L'objectif de l'audit est de permettre au commissaire aux comptes de formuler une opinion sur les comptes » (selon la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), « Le commissaire aux comptes et l'approche d'audit par les risques », Note d'information n° 15, décembre 2016, § 1).

Le cadre de référence de l'Ordre des experts-comptables (OEC) fixe un objectif similaire à celui donné par la CNCC mais il emploie des mots différents : « La mission d'audit d'états financiers a pour objectif de permettre à l'expert-comptable d'exprimer une assurance raisonnable sur la conformité des états financiers au référentiel comptable applicable » (Référentiel normatif de l'OEC, 2017, p. 16).

D'après la mise au point on peut noter que :

- Le commissaire aux comptes certifie : « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle... »
- Tandis que l'expert-comptable atteste : « À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle... »<sup>1</sup>

### C) Émission d'un rapport écrit

L'opinion est formulée dans un rapport écrit sur les comptes. Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels comportent trois parties distinctes (CNCC, normes d'exercice professionnelles (NEP) 700) :

- La certification des comptes ;
- La justification des appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Ainsi, les commissaires aux comptes vérifient la sincérité et la concordance avec les comptes annuels (ou consolidés) des informations données dans le rapport de gestion, et des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels<sup>2</sup>.

## 1.2 Les différents types d'audit

Au fil du temps, l'activité d'audit s'est développée, entraînant l'émergence de divers types d'audit. Bien que la distinction entre ces différents types puisse varier en fonction des fonctions de la mission, il est possible de les classer en fonction de certains critères, tels que :

---

<sup>1</sup> Obert, Robert, Mairesse, Marie-Pierre, Desenfans, Arnaud, DSCG 4 - Comptabilité et audit 2019. France. Dunod, P-454

<sup>2</sup> Saby, Guillaume Rosier, Marie-Christine Rananjason Ralaza, Tokiniaina. Réussir le DSCG 4 - Comptabilité et audit. France, P-183 Liv21

- L'objectif de la mission ;
- Le statut de l'auditeur ;
- La situation de l'auditeur par rapport à l'entreprise.

### **1.2.1 Selon l'objectif de la mission**

#### **✓ L'audit comptable et financier**

L'audit consiste en une évaluation systématique réalisée par un professionnel compétent afin de formuler un avis clair sur la conformité et l'exactitude des états financiers établis à une date donnée. Cette évaluation vise à confirmer la fiabilité des informations fournies par l'entreprise. Ces informations doivent refléter de manière fidèle la situation financière de l'entreprise.<sup>1</sup>

#### **✓ L'audit opérationnel**

L'audit opérationnel se concentre sur « l'évaluation des dispositifs organisationnels visant à l'économie, à l'efficacité et à l'efficacité des choix effectués par l'entreprise à tous les niveaux et ou l'évaluation des résultats obtenus de ces dispositifs »<sup>2</sup>

Une mission d'audit opérationnel a pour objet de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que cela fonctionne ?
- Quelles mesures correctives prendre si cela ne fonctionne pas ?
- Comment parvenir à un meilleur fonctionnement ?
- Quels problèmes vont se poser dans l'avenir ?

L'audit opérationnel comprend toutes les missions qui visent à améliorer les performances de L'entreprise.

Il analyse les risques et les déficiences existants dans le but de donner un conseil, de faire des recommandations, de mettre en place des procédures ou de proposer de nouvelles Stratégies.

### **1.2.2 Selon le statut de l'auditeur**

#### **✓ L'audit contractuel**

---

<sup>1</sup> DJINANE NABIL et FETTOUS Nabi, « Contribution de l'audit interne à la réalisation des objectifs de l'entreprise ».

<sup>2</sup> Thiery-Dubuisson Stéphanie, « audit ».Édition la découverte, 2004, Paris, P18.

Cet audit n'est pas obligatoire selon la loi. Il peut être sollicité par l'entreprise elle-même, les actionnaires ou des tiers. Il répond à diverses préoccupations, telles que la nécessité de fournir des informations fiables aux associés ou aux tiers, d'évaluer l'organisation comptable afin de l'optimiser et de lutter contre la fraude.

Les missions sont définies par le client lui-même et visent à améliorer la perception de la performance de l'activité. Par conséquent, l'audit ne se limite pas aux seules données financières de l'entreprise, mais englobe également les procédures et le contrôle interne.<sup>1</sup>

### ✓ **L'audit légal**

L'audit légal est défini comme étant « Un processus critique, méthodique et documenté, effectué par un professionnel compétent et indépendant, permettant de recueillir des informations objectives, pour déterminer dans quelle mesure les éléments du système cible satisfont aux exigences du référentiel du domaine concerné ou aux critères d'audit ».<sup>2</sup>

Aussi, l'audit légal (le commissariat aux comptes) est défini comme suit : « Le commissariat aux comptes est un contrôle exercé par des professionnels dûment habilités pour certifier la régularité et la sincérité des états et documents annuels d'une entreprise ».<sup>3</sup>

L'audit légal, qui est effectué par un commissaire aux comptes, a pour objectif de formuler une opinion critique sur la régularité et la sincérité des comptes d'une entreprise dans le cadre d'une mission légale. Son aboutissement est la certification des comptes de l'entreprise.

### **1.2.3 Selon la situation de l'auditeur par rapport à l'entreprise**

#### ✓ **L'audit interne**

« L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de la maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des

---

<sup>1</sup> REKOUICHE, (Maya) : Étude d'une démarche d'audit, Mémoire Master en sciences commerciales option Management, EHEC Alger, Juin 2015, p. 26.

<sup>2</sup> B. ELISABETH, C. Grotowski, R. KHELASSI : Manuel Comptabilité et Audit, Edition BERTI, Alger, 2013, p526.

<sup>3</sup> M.BELAIBOUD, guide pratique d'audit financier et comptable, La maison des livres, Alger, 1986.

risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise, en faisant des propositions pour renforcer son efficacité ». <sup>1</sup>

✓ **L'audit externe**

On assimile souvent l'audit externe au commissariat aux comptes (CAC). L'audit externe est une démarche indépendante et formelle qui vise à examiner les états financiers, les enregistrements, les opérations et les activités d'une institution. Cette étude est réalisée par des auditeurs externes, tels que des commissaires aux comptes. Il a pour objectif :

- De garantir la crédibilité et la fiabilité des états financiers ainsi que des autres rapports de la direction ;
- De déterminer la responsabilité de l'institution dans la gestion des fonds des bailleurs ;
- D'identifier les faiblesses des systèmes de contrôle interne.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> RENARD, (J) : théorie et pratique de l'audit interne, 9ème édition, édition Eyrolles, paris, 2016, p.73.

<sup>2</sup> BARAKA, (Massil) : *audit légal des comptes consolidés*, Mémoire Master en sciences commerciales option Finance et Comptabilité, EHEC Alger, Juin 2016, p.40.

## Section 2 : La démarche de l'audit légale

L'objectif principal de l'audit légal est de fournir des informations fiables et pertinentes sur les états financiers d'une entreprise aux parties prenantes, afin de faciliter la prise de décision. Pour cette raison, il est crucial de définir clairement ce qu'est l'audit légal, ses objectifs et les risques qui y sont associés.

### 2.1 Définition de l'audit légal

Dans le contexte algérien l'audit légal est synonyme du commissariat aux comptes, prescrit par la loi sur les sociétés.

Selon l'ONECCA : L'audit légal est un « examen auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité et la sincérité du bilan du compte de résultat et des informations annexes aux comptes annuels d'une entreprise. »<sup>1</sup>

Selon la compagnie des commissaires aux comptes (CNCC) : « un audit des comptes a pour objectif de permettre au commissaire aux comptes de formuler une opinion exprimant si ces comptes sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable ». <sup>2</sup>

En fin de compte, l'importance de l'audit légal réside dans l'opinion exprimée par le commissaire aux comptes concernant l'exactitude et la conformité des états financiers de l'entité auditée. Cette opinion joue un rôle essentiel en tant qu'outil d'aide à la prise de décision pour les dirigeants et les parties prenantes de l'entreprise.

### 2.2 L'objectif de l'audit légal

L'objectif principal d'un auditeur ou d'un réviseur chargé de la vérification des états financiers d'une entreprise est de garantir l'exactitude et la conformité des comptes. Selon la norme ISA 200, les objectifs généraux de l'auditeur lorsqu'il effectue un audit des états financiers sont les suivants :<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> ONECCA est le normalisateur national de la profession de commissaires aux comptes.

<sup>2</sup> FOSS.V, RANANJASONRALA.T, ROSIER.M.C, Comptabilité et audit ; édition EYROLLES, Paris, 2012, P183.

<sup>3</sup> ISA 200 : Objectifs généraux de l'auditeur.

- a) L'objectif fondamental de l'auditeur lors d'un audit des états financiers est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne présentent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs. En conséquence, l'auditeur est en mesure de formuler une opinion sur la conformité des états financiers, en indiquant si ces derniers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, en conformité avec le référentiel d'information financière applicable ;
- b) De délivrer un rapport sur les états financiers de l'entreprise et de procéder aux communications requises par les normes ISA, en se basant sur les constatations effectuées lors de l'audit. En fin de compte, l'audit légal vise à renforcer le niveau de confiance accordé par les parties prenantes aux états financiers. Pour ce faire, l'auditeur doit exprimer une opinion indiquant si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière en vigueur. De plus, l'auditeur doit fournir une assurance raisonnable que les états financiers présentent une image fidèle sans anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs, susceptibles d'influencer le jugement des utilisateurs de l'information comptable ou financière.

## 2.3 Les risques en audit légal

Le risque d'audit, selon la norme d'exercice professionnel (NEP), correspond à la possibilité que le commissaire aux comptes exprime une opinion erronée en raison de l'existence d'anomalies significatives dans les comptes qui n'ont pas été identifiées<sup>1</sup>. Ce risque est subdivisé en trois composants distincts : le risque inhérent, le risque lié au contrôle et le risque de non-détection.<sup>2</sup>

### 2.3.1 Le risque inhérent

Le risque inhérent représente la possibilité qu'un solde de compte ou une catégorie d'opérations présente des anomalies significatives, même en présence de contrôles internes appropriés. Ce risque peut être influencé par différents facteurs tels que l'activité de l'entreprise, la nature de ses comptes et de ses opérations, ainsi que son environnement.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> ANTOINE.M, *Audit et commissariat aux comptes 2015/2016 : Guide de l'auditeur et de l'audit*, édition Francis LEFERVE, Paris, 2014, P735.

<sup>2</sup> Le JEUNE.G et EMMERICH.J P, *Audit et commissariat aux comptes*, édition GUAMINO, Paris, 2007, P102.

<sup>3</sup> NEP-200. *Principes applicables à l'audit des comptes mis en œuvre dans le cadre de la certification des comptes*.

On peut procéder à une analyse de ces risques de la manière suivant :<sup>1</sup>

- Risques liés à l'activité.
- Risques liés à la structure de capital.
- Risques liés à la structure financière.
- Risques liés à l'organisation.
- Risques liés à l'importance de certains postes du bilan.
- Risques liés à certains actifs ou catégories d'opérations.

### **2.3.2 Le risque lié au contrôle**

Selon la norme d'exercice NEP 200-10, le risque lié au contrôle est la possibilité qu'une anomalie significative ne soit ni prévenue ni détectée par le système comptable et de contrôle interne d'une entreprise, entraînant ainsi une non-correction en temps voulu. Même si une entreprise dispose d'un dispositif de contrôle interne, il est possible qu'il présente des failles dans les procédures mises en place, ce qui augmente les risques liés au contrôle.

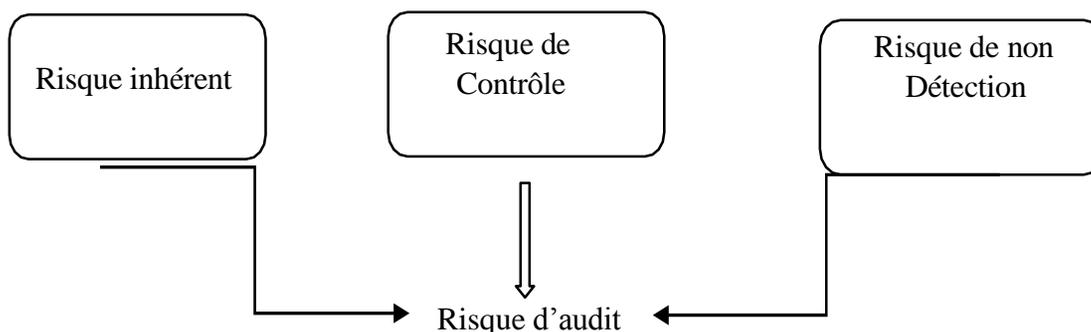
### **2.3.3 Le risque de non-détection**

Selon la norme d'exercice NEP 200-11, le risque de non-détection est inhérent à la mission d'audit et se réfère au risque que le commissaire aux comptes ne parvienne pas à détecter une anomalie significative. Ce risque est lié à la perception que le commissaire aux comptes a de la mission, du volume de travail à accomplir et de la taille de l'entreprise auditée. Il détermine les moyens nécessaires et effectue des choix quant aux éléments qu'il juge importants pour son contrôle et son investigation.

---

<sup>1</sup> OBERT.R et MAIRESSE. M.P, : Comptabilité et Audit, édition Dunod, paris, 2009, P 443.

**Schéma 01 : Composantes du risque d'audit**



Source : Élaborée par nos soins.

**Tableau N°1 : Estimer le risque de non-détection acceptable en fonction du risque inhérent et du risque lié au contrôle.**

		Évaluation du risque lié au contrôle		
		Élevé	Moyen	Faible
Évaluation du risque inhérent par l'auditeur	Élevé	Minimum	Faible	Moyen
	Moyen	Faible	Moyen	Élevé
	Faible	Moyen	Élevé	Maximum

Source : BARATAY.C, comptabilité et audit, Edition GUALINO, Paris, 2016, P228.

Ce tableau met en évidence une relation inverse entre le risque inhérent, le risque lié au contrôle et le risque de non-détection. On observe que lorsque le risque inhérent et le risque lié au contrôle sont faibles, ce qui peut être attribué à l'efficacité du système de contrôle interne, cela rend la tâche du commissaire aux comptes encore plus difficile et entraîne un risque de non-détection élevé.

### **2.3.4 Les personnes et entités assujetties à l'audit légal <sup>1</sup>**

La loi du 1991-08, modifiée par la loi 10-01, rend obligatoire la présence d'un commissaire aux comptes dans certaines sociétés commerciales ou groupements, en raison de leur activité ou de leur taille. Ainsi, la désignation d'un commissaire aux comptes est imposée par la loi dans les situations suivantes :

- Sociétés commerciales par actions, sociétés anonymes, société en commandite par action, société par action simplifiée.
- Personne ou entités qui exercent une activité dont le chiffre d'affaires annuel supérieur à 10 000 000 DA (sociétés commerciales, sociétés en nom collectif, société en commandité simple, société à responsabilité limitée (SARL), EURL...)
- Entreprise publiques et établissements publics de l'État non soumis aux règles de comptabilité publique.
- Groupement d'intérêt économique (GIE), à condition que le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de dinars.
- Association d'utilité publique.
- Les banques en Algérie.

## **2.4 Le déroulement d'une mission d'audit**

### **2.4.1 La lettre de mission**

La mission du commissaire aux comptes est définie dans une lettre de mission conformément à la norme d'exercice professionnel 210 (NEP 210). Cette lettre est établie par le commissaire aux comptes lors de sa première année de mandat et est transmise à l'entité avant le début de la mission. La lettre de mission précise la nature et l'étendue de l'intervention, les dispositions relatives aux personnes impliquées, l'accès de l'auditeur à toutes les informations nécessaires, ainsi que les modalités de facturation. Il est essentiel que la société auditée accuse réception de la lettre de mission et confirme son accord avec son contenu.

---

<sup>1</sup> BERTIN. E, GODOWSKI.C et KHELASSI.C, Manuel comptabilité et audit, Edition BERTI, Alger, 2013, pp 533 :534.

### **2.4.2 La planification de la mission**

Un plan de mission est établi pour définir l'étendue de la mission du commissaire aux comptes et fixer les seuils de significativité. Par la suite, un programme de travail est élaboré, décrivant les diligences à effectuer tout au long de la mission. Ce programme comprend des éléments tels que la durée prévue, la répartition budgétaire des charges de travail, la planification et les compétences requises. Il repose largement sur l'évaluation des risques inhérents. Le plan et le programme peuvent être ajustés en cours de mission, au besoin, et des travaux supplémentaires peuvent être prévus.

Pour chaque entité auditée, le commissaire aux comptes constitue un dossier de travail conforme à la norme d'exercice professionnel 230 (NEP 230). Ce dossier de travail joue un rôle essentiel dans la planification et la réalisation de la mission, regroupant toutes les informations et les documents pertinents fournis par l'entité. Il convient de souligner que l'absence de documentation est considérée comme un contrôle non effectué, mettant ainsi en évidence l'importance de la documentation dans le processus d'audit. Le dossier de travail se subdivise en deux parties:

- Le dossier permanent rassemble l'ensemble des informations pertinentes qui sont conservées et réutilisées tout au long du mandat du commissaire aux comptes. Il regroupe des documents tels que les statuts de l'entreprise, les procès-verbaux des assemblées générales et d'autres éléments essentiels ;
- Le dossier courant, établi pour une durée d'un an, regroupe le plan de mission, les travaux de contrôle effectués par une autre personne, l'appréciation et l'évaluation du contrôle interne, les risques et les sondages. Selon les exigences réglementaires, le dossier de travail doit être clôturé au plus tard 60 jours après la signature du rapport d'audit (selon la norme française). Cette procédure de clôture est considérée comme irréversible, garantissant ainsi l'intégrité et la traçabilité des informations contenues dans le dossier d'audit.

### **2.4.3 L'évaluation du contrôle interne**

Avant de procéder à l'audit, le commissaire aux comptes doit évaluer le contrôle interne de l'entreprise. Cette évaluation vise à prévenir et à maîtriser les risques liés à l'activité de l'entreprise tels que les erreurs et les fraudes, ainsi qu'à assurer la protection des actifs de l'entreprise. Pour

cela, le commissaire aux comptes peut utiliser une évaluation théorique qui lui permet de détecter les forces et les faiblesses apparentes des systèmes et des procédures de l'entreprise, ou il peut effectuer des tests de force afin de mettre en évidence les risques potentiels et de mesurer l'efficacité du contrôle interne en place. Cette évaluation du contrôle interne est une étape essentielle dans la mission du commissaire aux comptes, car elle lui permet de comprendre l'environnement de contrôle de l'entreprise et de déterminer l'approche à adopter lors de l'audit des états financiers.

### **2.4.4 La phase finale**

Une fois que la clôture des comptes est effectuée, le commissaire aux comptes entame la phase de collecte d'éléments probants. Cette étape est essentielle pour lui permettre de former une opinion sur les états financiers de l'entreprise. L'auditeur prend en compte les conclusions auxquelles il est parvenu lors de l'évaluation des risques inhérents et des risques de contrôle. Ces conclusions l'aident à déterminer les domaines à examiner plus en détail et à concevoir des procédures d'audit appropriées pour obtenir les éléments probants nécessaires.

L'objectif principal de cette phase est de rassembler des preuves suffisantes et appropriées pour fonder son opinion sur la sincérité et la régularité des états financiers de l'entreprise.<sup>1</sup>

### **2.5 La normalisation de l'audit légale**

Afin de mener à bien une mission d'audit, il est essentiel d'établir des règles claires, formalisées et acceptées par les parties prenantes concernées. L'utilisation de méthodes, techniques et outils d'audit efficaces et adaptés aux objectifs de l'audit requiert une compréhension précise des normes applicables. Les normes de l'audit légal jouent un double rôle en guidant la mise en œuvre des méthodes et techniques d'audit, tout en offrant un soutien lors de difficultés rencontrées au cours de la mission. Par conséquent, il est essentiel de se familiariser avec les normes de l'audit légal.

---

<sup>1</sup> Baratay, Christelle. 2018. DSCG 4 - Comptabilité et audit. France. Ed 6. Gualino, P-210 Liv 18 fiche 44

### 2.5.1 Les normes d'audit légal

Il y'a cinq type de normes :<sup>1</sup>

- Les normes internationales d'audit ISA.
- Les normes d'exercices professionnels NEP.
- Les normes générales d'audit légal.
- Les normes de travail.
- Les normes de rapport.

---

<sup>1</sup> LEJEUNE Gérard, EMMERICHE Jean Pierre, « audit et commissariat aux comptes », édition Economica, 2007, Paris, P.79.

### 2.5.1.1 Les normes internationales d'audit ISA

**Tableau 2 : Présentation des normes international d'audit ISA**

Normes	Désignation
ISA 200	Objectifs généraux de l'auditeur indépendant et réalisation d'un audit conforme aux Normes internationales d'audit
ISA 210	Accord sur les termes et conditions d'une mission d'audit
ISA 220	Contrôle qualité d'un audit d'états financiers
ISA 230	Documentation de l'audit
ISA 240	Responsabilités de l'auditeur concernant les fraudes lors d'un audit d'états financiers
ISA 250	Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers
ISA 260	Communication avec les responsables de la gouvernance
ISA 265	Communication des déficiences du contrôle interne aux responsables de la Gouvernance et à la direction
ISA 300	Planification d'un audit d'états financiers
ISA 315	Compréhension de l'entité et de son environnement aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques d'anomalies significatives
ISA 320	Caractère significatif dans la planification et la réalisation d'un audit
ISA 330	Réponses de l'auditeur à l'évaluation des risques
ISA 402	Facteurs à considérer pour l'audit d'entités faisant appel à une société de services
ISA 450	Évaluation des anomalies détectées au cours de l'audit
ISA 500	Elements probands
ISA 501	Éléments probants — Considérations particulières concernant certains points
ISA 505	Confirmations externes
ISA 510	Audit initial — Soldes d'ouverture
ISA 520	Procédures analytiques
ISA 530	Sondages en audit
ISA 540	Audit des estimations comptables, y compris les estimations comptables en juste Valeur, et des informations y afférentes à fournir
ISA 550	Parties liées
ISA 560	Événements postérieurs à la date de clôture
ISA 570	Continuité de l'exploitation
ISA 580	Déclarations écrites

ISA 600	Audits d'états financiers de groupe (y compris l'utilisation des travaux des Auditeurs des composantes) — Considérations particulières
ISA 610	Utilisation des travaux des auditeurs internes
ISA 620	Utilisation par l'auditeur des travaux d'un expert de son choix
ISA 700	Opinion et rapport sur des états financiers
ISA 705	Expression d'une opinion modifiée dans le rapport de l'auditeur indépendant
ISA 706	Paragraphes d'observations et paragraphes sur d'autres points dans le rapport De l'auditeur indépendant
ISA 710	Informations comparatives — Chiffres correspondants et états financiers Comparatifs
ISA 720	Responsabilités de l'auditeur concernant les autres informations présentées dans Des documents contenant des états financiers audités
ISA 800	Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage Particulier — Considérations particulières
ISA 805	Audit d'états financiers isolés et d'éléments, de comptes ou de postes Spécifiques d'un état financier — Considérations particulières
ISA 810	Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés

### 2.5.1.2 Les normes d'exercices professionnels NEP

Les auditeurs externes doivent respecter les dispositions d'un code de déontologie, qui établit les principes fondamentaux de leur comportement professionnel. Il existe sept principes fondamentaux de comportement :

- **L'intégrité** : Le commissaire aux comptes doit en toute circonstance s'abstenir de tout comportement contraire à l'honnêteté et à la droiture.
- **L'impartialité** : Le commissaire aux comptes est tenu de formuler son jugement en se basant sur toutes les informations disponibles concernant l'entité, sans être influencé par d'autres personnes. Il est essentiel qu'il mène son analyse de manière objective.
- **L'Indépendance** :
  - Le commissaire aux comptes doit maintenir son indépendance à l'égard de la société qu'il est chargé de certifier. Il doit exercer sa profession de manière libre, en utilisant les pouvoirs et les compétences qui lui sont conférés par la loi.
- **Le conflit d'intérêts** : Le commissaire aux comptes doit éviter tout conflit d'intérêts et s'abstenir de toute situation compromettante lors de l'exécution de sa mission au sein de l'entité.
- **La compétence** : Le commissaire aux comptes doit maintenir ses connaissances à jour en participant à des séminaires, des formations et des mises à niveau professionnels afin de suivre les évolutions des normes et des référentiels en matière d'audit.
- **La confraternité** : Les commissaires aux comptes sont encouragés à résoudre les problèmes professionnels entre eux. En cas de désaccord persistant, ils ont la possibilité de signaler leurs différends à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) afin de trouver une solution amiable.
- **La discrétion** : Les commissaires aux comptes sont tenus de respecter le secret professionnel. Ils doivent faire preuve de prudence et de discrétion dans l'utilisation des informations auxquelles ils ont accès dans le cadre de leur mission. Ils ne doivent communiquer ces informations qu'aux personnes légalement qualifiées pour en prendre connaissance, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

### 2.5.1.3 Les normes algériennes d'audit NAA

Depuis 2009, plusieurs actions étaient engagées visant la mise à jour des instruments devant accompagner les réformes économiques et financières en Algérie. Le Système Comptable et Financier présente une des toutes premières actions dans ce cadre dont l'objectif était le développement de la culture comptable et le rapprochement vers les normes IFRS. Depuis, de nouvelles réglementations sont entrées en application. Les lois et les normes dans ce domaine évoluent continuellement.

La décision n° 002 du 04 Février 2016 du ministère des finances, donne naissance aux premières Normes Algériennes d'Audit issues du référentiel international d'audit (ISA), élaboré par l'**International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB)** de l'**International Federation of Accountants (IFAC)**.

Il s'agit de la norme NAA210 qui traite les « Accord sur les termes des missions d'audit » et qui fait partie des 8 normes couvrant les « **Principes généraux et responsabilités** », la norme NAA505 concernant les « Confirmation externes », la norme NAA560 qui a pour objet les « Évènements postérieurs à la clôture » et la norme NAA580 sur les « Déclarations écrites », et qui font partie des 11 normes couvrant les « **Éléments probants** ».

En guise de rappel, il est à souligner qu'il aurait été préférable d'inclure dans ce premier bouquet de normes, l'équivalent de la norme ISA200 qui traite des obligations générales de l'auditeur indépendant lors de la conduite d'un audit d'états financiers et qui fixe les objectifs généraux que poursuit l'auditeur indépendant, et décrit la nature et l'étendue d'un audit destinées à permettre à l'auditeur indépendant d'atteindre ces objectifs.

Un véritable saut dans le domaine de l'audit financier en Algérie, notamment pour les commissaires aux comptes, qui à présent, n'avaient pas des normes officielles leurs permettant la bonne conduite de leur mission de certification des comptes.

- **Contenu de ces premières normes d'audit**
- **NAA 210 : Accord sur les termes des missions d'audit**

L'objectif de l'auditeur est d'accepter ou de poursuivre une mission d'audit seulement dans les cas où les conditions sur la base desquelles l'audit sera effectué ont été convenues :

- a) En s'assurant que les conditions préalables à un audit sont réunies ; et

- b) Après confirmation qu'il existe une compréhension réciproque entre l'auditeur et la direction et, le cas échéant, les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, des termes de la mission d'audit.
  - c) L'auditeur doit demander à l'entité de confirmer son accord sur les termes et conditions exposés dans la lettre de mission. Il doit consigner dans son dossier de travail tout désaccord éventuel.
- **NAA 550 : Confirmation externes**
    - a) Une confirmation externe est un élément probant obtenu par la voie d'une réponse écrite adressée directement à l'auditeur par un tiers, sur support papier, électronique ou autre.
    - b) Une demande de confirmation expresse (confirmation positive) est une demande dans laquelle le tiers est prié de répondre directement à l'auditeur, en indiquant s'il est d'accord ou en désaccord avec l'information présentée dans la demande où en fournissant l'information demandée.
    - c) Une demande de confirmation tacite (confirmation négative) est une demande dans laquelle le tiers est prié de répondre directement à l'auditeur dans le seul cas où il est en désaccord avec l'information présentée dans la demande NAA.

- **NAA 560 : Évènements postérieurs à la clôture**

Les objectifs de l'auditeur dans le cadre de cette norme sont de:

- a) Recueillir des éléments probants suffisants et appropriés indiquant que les événements survenus entre la date des états financiers (date de clôture) et la date de son rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement NORME ALGERIENNE D'AUDIT 560 Page 3 sur 6 approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable et ;
  - b) Traiter de manière appropriée les événements dont il a eu connaissance après la date de son rapport et qui, s'il en avait eu connaissance avant cette date, auraient pu le conduire à amender son rapport.
- **NAA 580 : Déclarations écrites**

Les objectifs de l'auditeur sont les suivants :

- a) Obtenir des déclarations écrites de la direction confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité de l'information fournie à l'auditeur ;
- b) Conforter d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de déclarations écrites si l'auditeur l'estime nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres Normes NAA; et
- c) Répondre de manière appropriée aux déclarations écrites fournies par la direction ou à la situation dans laquelle la direction ne fournit pas les déclarations demandées par l'auditeur.

- **NAA 520 : Procédures analytiques**

L'auditeur doit recueillir des éléments probants pertinents et fiables à partir de la mise en œuvre de procédures analytiques de substance. Il doit également concevoir et réaliser des procédures analytiques à une date proche de la fin des travaux d'audit pour s'assurer de la cohérence d'ensemble entre la connaissance qu'il a acquise de l'entité et ses états financiers.

- **NAA 570 : Continuité de l'exploitation**

Les objectifs de l'auditeur sont les suivants :

- a) Recueillir des éléments probants suffisants et appropriés relatifs au caractère approprié de l'application par la direction de l'hypothèse de continuité de l'exploitation dans l'établissement des états financiers ;
- b) Tirer une conclusion, à partir des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation ; et
- c) En déterminer les incidences sur le rapport de l'auditeur.

- **NAA 610 : Utilisation des travaux des auditeurs internes**

Les objectifs de l'auditeur externe, lorsqu'il existe au sein de l'entité une fonction d'audit interne pour laquelle il a conclu qu'elle était susceptible d'être utile pour les besoins de l'audit, sont les suivants :

- Déterminer si, et dans quelle mesure,
- Utiliser des travaux spécifiques effectués par les auditeurs internes ;
- si ceux-ci sont utilisés, de déterminer si les travaux spécifiques des auditeurs internes sont adéquats pour les besoins de l'audit.

- **NAA 620 : Utilisation des travaux d'un expert désigné par l'auditeur**

Les objectifs de l'auditeur sont les suivants :

- a) Définir les situations où l'auditeur estime nécessaire de faire appel à un expert qu'il désignera ;
- b) Déterminer, s'il décide d'utiliser les travaux d'un expert qu'il a désigné, si ceux-ci sont adéquats au regard des besoins de l'audit.

- **NAA 500 : Éléments probants**

L'objectif de l'auditeur est de concevoir et de mettre en œuvre des procédures d'audit de nature à lui permettre d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour pouvoir tirer des conclusions raisonnables à partir desquelles il fonde son opinion.

- **NAA 300 : Planification d'un audit d'état financier :**

La planification de la mission d'audit consiste à prévoir :

- a) L'approche générale des travaux ;
- b) Les procédures d'audit à mettre en œuvre par les membres de l'équipe d'audit ;
- c) La nature et l'étendue de la supervision des membres de l'équipe d'audit et la revue de leurs travaux ;
- d) La nature et l'étendue des ressources nécessaires pour réaliser la mission, compris le recours éventuel à des experts,
- e) Le cas échéant, la coordination des travaux avec les interventions d'experts ou d'autres professionnels chargés du contrôle des comptes des entités dans le périmètre de consolidation.

- **NAA 510 : Missions d'audit initiales - Soldes d'ouverture**

Dans les missions initiales d'audit, l'auditeur doit réunir des éléments probants suffisants et appropriés permettant d'obtenir l'assurance que :

- a) Les soldes de clôture de l'exercice précédent ont été correctement repris en réouverture et ne contiennent pas d'anomalie, ayant une incidence significative sur les états financiers de l'exercice en cours.
- b) Les méthodes comptables appropriées reflétées dans les soldes d'ouverture ont été appliquées de façon permanente pour l'établissement des états financiers de la période en cours.
- c) L'impact des changements de méthodes a été comptabilisé de façon appropriée et est correctement présenté et fait l'objet d'une information pertinente dans ces états conformément au référentiel comptable applicable.

- **NAA 700 : Fondement de l'opinion et rapport d'audit sur des états financiers**

Les objectifs de l'auditeur sont les suivants :

- a) Se forger une opinion sur les états financiers fondée sur une évaluation des conclusions tirées des éléments probants recueillis ; et
- b) Exprimer clairement cette opinion dans un rapport écrit qui décrit également le fondement de celle-ci.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> L. Bensalem, W Ghanemi du cabinet Pwc. 2016. Les premières normes d'audit en Algérie : Un autre fruit de la réforme de la profession comptable. Consultée le 22/05/2023 à 15 :30 <<https://www.gbs-dz.pro/l-audit-financier-en-algerie>>

## **Conclusion**

En conclusion, l'audit est une pratique cruciale qui vise à assurer la transparence, la fiabilité et la conformité des informations financières et opérationnelles d'une organisation. L'audit légal joue un rôle majeur dans la protection des intérêts des parties prenantes externes et dans la confiance du public.

La démarche de l'audit légal suit un processus rigoureux, de la planification initiale à l'évaluation des risques, en passant par la collecte et l'analyse des données. La normalisation de l'audit légale contribue à garantir la cohérence et la qualité des pratiques d'audit.

Chaque mission d'audit est unique, et les auditeurs doivent faire preuve de professionnalisme, d'indépendance et d'objectivité pour accomplir leur tâche. Les résultats de l'audit offrent une base solide pour prendre des décisions éclairées, améliorer les processus internes et optimiser les performances organisationnelles.

En résumé, l'audit est un outil essentiel pour promouvoir la bonne gouvernance, la responsabilité financière et la confiance dans le monde des affaires. Il contribue à la protection des parties prenantes et à la préservation de la crédibilité des informations financières. L'audit continuera d'évoluer pour faire face aux nouveaux défis et aux enjeux du paysage économique et réglementaire, renforçant ainsi la confiance et la stabilité des marchés.

**CHAPITRE 2 :**  
**CADRE THÉORIQUE DES**  
**IMMOBILISATIONS**

## **Chapitre 2 : Cadre théorique des immobilisations**

Ce chapitre se concentre sur le cadre théorique des immobilisations, en fournissant une introduction approfondie à ce sujet crucial dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière. Nous examinerons les différentes facettes des immobilisations, allant de leur définition à leur évaluation et leur comptabilisation.

Dans la première section, nous commencerons par définir les immobilisations et explorerons les différents types d'immobilisations, en mettant l'accent sur les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. Nous discuterons des principes généraux qui régissent ces types d'actifs et examinerons leurs caractéristiques essentielles. De plus, nous nous pencherons sur les comptes spécifiques associés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Dans la deuxième section, nous aborderons l'audit du cycle des immobilisations. Nous présenterons les principes et objectifs de l'audit des immobilisations, soulignant l'importance de cette démarche pour assurer la fiabilité et la conformité des informations financières liées aux immobilisations. Nous examinerons également les risques d'audit associés aux immobilisations et nous plongerons dans la procédure d'audit des immobilisations, mettant en évidence les étapes clé de ce processus d'examen approfondi.

En conclusion, ce chapitre jettera les bases théoriques nécessaires à la compréhension des immobilisations et de leur audit. Il permettra aux lecteurs de se familiariser avec les concepts clé et de développer une vision globale de la gestion des immobilisations au sein d'une entreprise.

## Section 1 : Introduction aux immobilisations

Le bilan est un document qui donne une vision instantanée de la situation financière d'une entité à un moment précis. Il présente les ressources dont dispose l'entité, appelées "actifs" (immobilisations, stocks, créances, etc.), ainsi que les obligations actuelles découlant d'événements passés et qui devraient entraîner une sortie de ressources représentant des avantages économiques, appelées "passifs" (capital, dettes, etc.).

Selon le nouveau système comptable financier, les actifs se réfèrent aux ressources identifiables ayant une valeur économique positive, contrôlées par l'entité en raison d'événements passés et destinées à procurer des avantages économiques futurs à l'entité. Les actifs peuvent être regroupés en deux catégories principales :

- **Actifs non courants :**

Comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles, qui sont des ressources destinées à être utilisées de manière continue dans l'entreprise.

- **Actifs courants :**

Les actifs courants englobent les ressources détenues par l'entité et qui sont soit destinées à être réalisées, vendues ou consommées dans le cadre de son cycle d'exploitation, tels que les stocks, soit le résultat de transactions de courte durée que l'entité prévoit de réaliser au cours de l'exercice, tels que les créances. Les liquidités, telles que les comptes bancaires et la trésorerie, font également partie des actifs courants.

Ainsi, le bilan permet de visualiser les actifs de l'entité, qu'ils soient de nature non courante ou courante, offrant ainsi une compréhension de sa situation financière à un instant précis.

### 1.1 Définition des immobilisations

Une immobilisation correspond à un bien dont la durée de vie est supérieure à un an.

Ces biens jouent un rôle dans la création de richesse de manière directe ou indirecte, et l'acquisition d'immobilisations contribue à augmenter la valeur du patrimoine de l'entreprise.

Les immobilisations doivent remplir les critères d'un actif, c'est-à-dire qu'elles doivent être contrôlées par l'entreprise et générer des avantages économiques qui reviennent à l'entreprise.

On distingue trois catégories principales d'immobilisations : les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les immobilisations financières.

## 1.2 Les types d'immobilisations

### 1.2.1 Les immobilisations corporelle

La norme IAS 16, qui concerne les immobilisations corporelles, propose la définition suivante : « les immobilisations corporelles sont des actifs corporels, qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services (une installation industrielle), soit pour qu'elles soient louées à des tiers (un immeuble locatif), soit à des fins administratifs (un ordinateur) ; et dont on s'attend à ce qu'il soit utilisé sur plus d'un exercice ». <sup>1</sup>

Selon le Schéma Comptable Financier (SCF), une immobilisation corporelle est un actif physique possédé par une entité dans le but de produire, fournir des services, louer ou utiliser à des fins de gestion interne. Sa durée d'utilisation est prévue pour dépasser la durée d'un exercice en cours. <sup>2</sup>

### 1.2.2. Principes généraux <sup>3</sup>

Les immobilisations corporelles par composant se caractérisent par des éléments distincts et identifiables, ayant des durées d'utilisation différentes, mais qui sont utilisés de manière indissociable. Leur objectif est de fournir des avantages économiques de manière régulière ou à des rythmes spécifiques. <sup>4</sup>

- **Immobilisations décomposables** : <sup>5</sup> sont des investissements composés d'éléments identifiables ayant des durées d'utilisation différentes les uns des autres, et qui peuvent être remplacés.
- **Immobilisations non décomposables** : <sup>6</sup> regroupent des investissements composés d'éléments dont la durée d'utilisation est identique et qui sont utilisés de manière indivisible.

### 1.2.3. Caractéristique des immobilisations corporelles <sup>7</sup>

Elles se distinguent par trois caractéristiques qui se cumulent :

---

<sup>1</sup> MAILLET (C) et LE MANH (A), « Normes comptables internationales IAS/IFRS », 3ème Éditions, Edition Foucher, Paris 2005. P 55

<sup>2</sup> Journal officiel de la république algérienne, n°19, 2009, p 49.

<sup>3</sup> BENAIBOUCHE MOHAND (C), « La comptabilité générale aux normes du nouveau système comptable financier (SCF) », 2ème édition, office des publications universitaires, Algérie, 2012. P 57, 68.

<sup>4</sup> Exemple : pour un camion (carrosserie, moteur, aménagement intérieur...).

<sup>5</sup> Exemple : le parc automobile (moteur, les banquettes, la carrosserie).

<sup>6</sup> Exemple : Un bâtiment et ses installations associées, tels que les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation.

<sup>7</sup> [www.wikipédia.com](http://www.wikipédia.com) consulté le 03/03/2022 à 12 :13.

- Les immobilisations corporelles sont acquises ou produites par l'entreprise dans le but de les utiliser en interne pour soutenir ses activités opérationnelles. Elles servent soit à la production ou à la fourniture de biens ou de services, soit à la location à des tiers, soit à des fins administratives. Leur objectif principal n'est pas de les vendre, mais de les utiliser comme des outils essentiels pour le fonctionnement de l'entreprise ;
- Les immobilisations corporelles sont caractérisées par leur durée d'utilisation prolongée s'étendant sur plusieurs exercices comptables ;
- Les immobilisations corporelles se réfèrent à des biens tangibles, c'est-à-dire des actifs de nature physique.

#### 1.2.4. Les comptes des immobilisations corporelles

**Tableau N°3 : Les comptes des immobilisations corporelles.**

N° Compte	Nom du compte	Éléments constitutifs
211	Terrains	Terrains nus, terrains aménagés (viabilisés), des gisements (carrières), terrains bâtis.
212	Agencement et Aménagement des terrains	Dépenses faites en vue de l'aménagement des terrains.
213	Constructions	Bâtiments, installation, agencement, aménagement des bâtiments. À l'intérieur de construction, certains éléments ont des utilisations différentes, ils doivent être comptabilisés dans des sous-comptes différentes : La structure du bâtiment dans le compte 2131 (murs, planchers...), Les autres aménagements et installations dans le compte 2135 ( installation du chauffage, linges téléphoniques...)
215	Installation technique matérielles et outillages industriels	Rattaché directement à l'activité (commerciale, industriel, artisanale, agricole). Deux grands sous-comptes sont distingués : 2154 matériels industriels (ensemble d'équipement utilisés pour la transformation, le façonnage des matières premières et fourniture ou pour la réalisation de prestation de service), 2155 les outillages industriels (outil, instrument, matrices qui viennent se greffer à un matériel existant afin de spécialiser dans une tâche déterminée).
218	Autres immobilisations corporelles	2181 Installations générales, agencements et installations divers, 2182 matériels de transport (véhicules propriétaire à l'entreprise), 2183 matériels de bureau et informatiques (des ordinateurs, photocopieurs, faxe), 2184 le mobilier (des bureaux, armoires, casiers).

Source : MAESO ROBERT «Comptabilité financière-opération courant en 29 fiches », 8 Editions, Dunod, P 73,74.

### 1.2.5. Les immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, une immobilisation incorporelle est définie comme un actif non monétaire identifiable, sans substance physique, qui représente une ressource contrôlée par l'entité en raison d'événements passés et qui est susceptible de générer des avantages économiques futurs.<sup>1</sup>

Selon le SCF une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire et immatériel, identifiable, contrôlé et utilisé par l'entité dans le cadre de ses activités ordinaires.

Cela peut inclure des éléments tels que les fonds de commerce acquis, les marques, les logiciels informatiques, les licences d'exploitation, les franchises et les frais de développement.<sup>2</sup>

### 1.2.6. Caractéristiques des immobilisations incorporelles <sup>3</sup>

- **Caractères identifiables** : un actif doit être identifiable lorsqu'il :
  - Il est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être dissocié de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit individuellement, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif associé.
  - Ou découle de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient cessibles ou séparables de l'entité, ainsi que d'autres droits et obligations.
- **Contrôle par l'entreprise** : une entité exerce le contrôle sur un actif lorsque celle-ci a la capacité d'obtenir les avantages économiques futurs qui en découlent et d'en exercer le contrôle.
- **Avantages économiques futurs** Une immobilisation incorporelle doit être capable de générer des avantages économiques futurs pour l'entreprise.

---

<sup>1</sup> MAILLET (C) et LE MANH (A), Op. Cit. Paris, 2005, p 49.

<sup>2</sup> Journal officiel de la république algérienne, n°19, 2009, p 8.

<sup>3</sup> BRUN (S) (1), « Les normes comptables internationales IAS/IFRS », Gualino Éditeur, EJA-Paris 2006, p 235.

**1.2.7. Les comptes des immobilisations incorporelles :**

**Tableau N° 4 : Les comptes des immobilisations incorporelles.**

N° Cpt	Nom du compte	Éléments constitutifs
203	Frais de recherche et de développement	Les frais de recherche ne peuvent pas être capitalisés en tant qu'actif. Cependant, les frais de développement liés à un projet engagés par l'entité pour son propre compte peuvent être capitalisés s'ils satisfont aux critères suivants : la faisabilité technique du projet, une évaluation fiable des dépenses, la présence d'avantages économiques futurs et la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle.
204	Logiciel informatique Et assimilés	Le coût d'acquisition des licences se rapportant à l'utilisation de logiciels est débité du compte des comptes de tiers ou des comptes financiers en contrepartie.
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	Dépenses fait pour obtenir l'avantage qui constitue la protection de certaines conditions au titulaire d'une concession, à l'inventeur, à l'auteur ou bien au bénéficiaire du droit d'exploitation de ces éléments.
207	Écart d'acquisition-goodwill <sup>19</sup>	Les écarts d'acquisition résultant d'un regroupement d'entreprises, tels que les acquisitions, fusions ou consolidations, sont enregistrés et leur solde est comptabilisé à l'actif non courant. Selon les circonstances, le solde de l'écart d'acquisition peut être débité ou crédité
208	Autres immobilisations Incorporelles	Il représente la valeur des éléments incorporels du fonds de commerce tels que la clientèle, l'achalandage et le droit au bail.

Source : MAESO ROBERT «Comptabilité financière-opération courant en 29 fiches », op. Cit, P72 et 73.

## 1.3 Évaluation et comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelle

### 1.3.1. Évaluation et comptabilisation des immobilisations corporelles

#### 1. Évaluation initiale des immobilisations corporelles

##### 1. Cas d'une immobilisation corporelle acquise<sup>1</sup>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition, qui comprennent les éléments suivants :

- Le prix d'achat, incluant les droits de douane, droits d'enregistrement et taxes non récupérables, mais après déduction des remises, rabais, ristournes commerciaux et escomptes de règlement ;
- Les frais hors taxes (HT) directement engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner, tels que les frais de transport, de montage, les honoraires d'intermédiaires et de notaire ;
- Les coûts prévisionnels de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de site liés à la période d'utilisation ;
- Les coûts d'emprunt, sur option, qui peuvent être inclus dans le coût d'entrée de l'immobilisation lorsque les coûts d'emprunt financent la période d'acquisition (par exemple, dans le secteur du bâtiment ou de l'industrie aérospatiale).

#### - Son enregistrement comptable à la date d'entrée :

<b>21</b>		Immobilisations corporelles	<b>XXX</b>	
<b>44562</b>		État, TVA déductible sur les immobilisations	<b>XXX</b>	
	<b>404</b>	Fournisseur d'immobilisation		
	<b>512</b>	Banque compte courant		<b>XXX</b>
	<b>53</b>	Caisse		
		Acquisition d'une immobilisation corporelle		

<sup>1</sup> OBERT (R) et MAIRESSE (M), Op. Cit. Paris, 2007, p 70

**Exemple<sup>1</sup>** : acquisition d'un immeuble pour une valeur de 3 450 000DA, dont 2/3 payés à crédit. Les frais payés sont :

Droit d'enregistrement=580 000 DA Honoraire du notaire= 70 000 DA Honoraire de l'architecte = 2 000DA

TVA sur les honoraires 14 112 DA (13 720 DA pour notaire et 392 DA pour l'architecte).

### L'enregistrement comptable en tant que immobilisations corporelles

Coût d'acquisition= prix d'achat + honoraire d'architecte + honoraire de notaire + droit d'enregistrement.

Donc : 3 450 000 + 2 000 + 580 000 +70 000 = 4102 000DA

213		Construction	4102 000	
44562		TVA déductible sur les immobilisations	14 112	
	512	Banque		1 816 112
	404	Fournisseurs d'immobilisations (3 450 000X2/3)		2 300 000
		Comptabilisation d'une immobilisation		

### L'enregistrement comptable en tant que charge

213		Construction	3 452 000	
44562		TVA déductible sur immobilisations	392	
622		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	70 000	
44566		TVA déductible sur les biens et services	13 720	
64		Impôts et taxes	580 000	
	512	Banque		1 816 112
	404	Fournisseurs des immobilisations		2300 000
		Comptabilisation d'une charge		

<sup>1</sup> MAESO (R), PHILLIPS (A) et ROULET (C), « comptabilité financière, manuel et corrigés », 9 Edition, Dunod, Paris 2003 P 176.

## 2. Cas de l'immobilisation corporelle produite <sup>1</sup>

L'évaluation d'une immobilisation corporelle produite par l'entreprise pour elle-même est basée sur son coût de production. Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières premières et des fournitures, ainsi que les charges directes et indirectes de production telles que les charges externes et la main-d'œuvre. Il est composé du coût d'achat des matières consommées ainsi que des charges directes et indirectes de production.

### Son enregistrement comptable au cours de l'exercice

<b>6X</b>		Comptes de charges correspondant	<b>XXX</b>	
	<b>40</b>	Fournisseur et compte rattachés		
	<b>512</b>	Banque		<b>XXX</b>
	<b>53</b>	Caisse		
		Enregistrement des coûts correspondant en charges par nature.		

### Date d'entrée :

<b>21</b>		Les immobilisations corporelles	<b>XXX</b>	
	<b>732</b>	La production immobilisée d'actif corporel Production d'immobilisation corporelle		<b>XXX</b>

**Exemple<sup>2</sup>** : une entreprise de travaux publics construit un entrepôt pour stocker ses propres matières premières. Le coût des travaux s'élève au 1/12/N à 100 000 DA

### Coût de production= 100 000 DA Son enregistrement comptable

<b>213</b>		Construction	100 000	
	<b>732</b>	Production immobilisée d'actif corporel		100 000
		Comptabilisation de coût de production		

Supposant qu'une TVA de 17% est applicable à l'entrepôt.

### Son enregistrement comptable :

<sup>1</sup> MAESO (R), PHILLIPS (A) et ROULET (C), Op. Cit. Paris, 2007, p 74.

<sup>2</sup> MAESO (R), PHILLIPS (A) et ROULET (C), Op. Cit. 2007, p 18

213		Construction	100 000	
44562		TVA déductible sur les immobilisations	17 000	
	722	Production immobilisée d'actif corporel		100 000
	44571	TVA collectée		17 000
		Comptabilisation de coût de production		

## 2. Dépenses ultérieures <sup>1</sup>

En règle générale, toutes les dépenses ultérieures liées à une immobilisation corporelle sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Cependant, si ces dépenses améliorent le niveau de performance de l'immobilisation et génèrent des avantages économiques futurs, elles peuvent être comptabilisées à l'actif.

## 3. Comptabilisation des immobilisations corporelles <sup>2</sup>

- A) Lors de la comptabilisation :** une immobilisation corporelle doit satisfaire deux conditions : générer des avantages économiques futurs et permettre une évaluation fiable de son coût. Elle est comptabilisée en tant qu'actif et évaluée à son coût d'acquisition ou de production.
- B) L'approche par composants :** est utilisée pour comptabiliser et amortir séparément chaque partie significative de l'immobilisation ayant un coût distinct par rapport au coût total de l'immobilisation.
- C) 3.3- Après la comptabilisation :** l'entité doit choisir entre le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation, et appliquer cette méthode à l'ensemble de sa catégorie d'immobilisations corporelles.
- **Modèle du coût :** après la comptabilisation initiale, l'immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées.
  - **Modèle de la réévaluation :** si la juste valeur d'une immobilisation corporelle peut être évaluée de manière fiable, elle est comptabilisée à sa valeur réévaluée (juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées). La réévaluation doit être effectuée régulièrement afin de maintenir la valeur comptable en ligne avec la juste valeur à la date de clôture. Si la valeur réévaluée diffère significativement de la valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

<sup>1</sup>LE MANH (A) et MAILLET (C), « Normes comptables internationales IAS/IFRS », BERTI Edition. Paris, 2009, p 39.

<sup>2</sup>[www.procomptable.com](http://www.procomptable.com). Consulté le 15/05/2023 à 10 :30

Lorsque la valeur comptable d'un actif augmente suite à une réévaluation, l'augmentation est créditée directement aux capitaux propres en tant qu'écart de réévaluation. Cependant, si cette réévaluation positive compense une réévaluation négative antérieure pour le même actif, comptabilisée précédemment en charges, elle est enregistrée en tant que produit.

### Son enregistrement comptable

<b>21</b>		Immobilisation corporelle	XXX	
	<b>280</b>	Amortissement des immobilisations corporelles		XXX
	<b>105</b>	Écart de réévaluation		XXX
		La réévaluation positive		

Lorsque la valeur comptable d'un actif diminue suite à une réévaluation, cette diminution est déduite directement de l'écart de réévaluation correspondant, dans la mesure où cette diminution n'excède pas le montant précédemment comptabilisé en tant qu'écart de réévaluation pour le même actif. Si la diminution dépasse le montant de l'écart de réévaluation, le complément est enregistré en charges. Ainsi, la réduction de la valeur comptable de l'actif est partiellement compensée par la réduction de l'écart de réévaluation, et le reste est constaté en charges.

### Son enregistrement comptable

<b>105</b>		Écart de réévaluation	XXX	
	<b>21</b>	Immobilisation corporelle		XXX
		La réévaluation négative		

**Exemple<sup>1</sup>** : En janvier N, la société X achète un immeuble de bureaux au coût de 5 000 000 DA pour l'utiliser comme siège social. La durée d'utilisation prévue de l'immeuble est de 20 ans.

À la fin de l'exercice N+1, soit au 31 décembre, la juste valeur de l'immeuble est évaluée à 5 500 000 DA. Cette évaluation reflète la valeur marchande actuelle de l'immeuble sur le marché.

**Modèle du coût :**

<sup>1</sup> [www.procomptable.com](http://www.procomptable.com). Consulté le 06/05/2023 à 23 :30

Coût d'acquisition= 5000 000 DA

L'amortissement 20 ans= 5000 000/20=250 000 DA

L'écart réévaluée : 5 500 000 - (5 000 000 - 250 000X 2) =1000 000 DA

**Son enregistrement comptable**

213		<b>02/01/N</b>		
	512	Construction Bâtiment Administratif	5 000 000	
		Banque		5 000 000
		(Acquisition bâtiment administratif)		
		<b>31/12/N</b>		
681		Dotations aux amortissements, provision et pertes de valeur-actifs non courants	250 000	
	2813	Amortissement construction		250 000
		(Constatation annuité exercice N)		
		<b>31/12/N+1</b>		
681		Dotations aux amortissements, provision et pertes de valeur-actifs non courants	250 000	
	2813	Amortissement construction		250 000
		(Constatation annuité exercice N+1)		

**Modèle de la réévaluation**

213	512	<p style="text-align: center;"><b>02/01/N</b></p> <p>Construction Bâtiment Administratif</p> <p style="text-align: right;">Banque</p> <p>(Acquisition bâtiment administratif)</p>	5 000 000	5 000 000
681	2813	<p style="text-align: center;"><b>31/12/N</b></p> <p>Dotation aux amortissements, provision et pertes de valeur-actifs non courants</p> <p style="text-align: center;">Amortissement construction</p> <p>(Constatation annuité exercice N)</p>	250 000	250 000
213	2813 105	<p style="text-align: center;"><b>31/12/N+1</b></p> <p>Construction Bat Administratif</p> <p style="text-align: right;">Amortissement construction</p> <p style="text-align: right;">Écart de réévaluation</p> <p>(Constatation de la réévaluation positive)</p>	1 250 000	250 000 1 000 000

On prend le même exemple mais cette fois la juste valeur est de 3 500 000 DA.

Donc 3 500 000- 4500 000= -1000 000 DA

**Son enregistrement comptable**

105		Écart de réévaluation	1000 000	
	213	Construction		1000 000
		(Constations de réévaluation négative)		

**1.3.2. Évaluation et comptabilisation des immobilisations incorporelles**

**1.Évaluation initiale des immobilisations incorporelles**

**A) Cas des immobilisations incorporelles acquis**

Le coût d'acquisition de l'actif est déterminé en additionnant les éléments suivants :

- Le coût d'acquisition de l'actif inclut le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non récupérées, après déduction des remises, rabais, ristournes commerciales et escomptes de règlement.

- Les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner sont également inclus dans le coût d'acquisition. Cela peut comprendre les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes liés à l'acquisition. Selon l'option choisie, ces coûts peuvent être rattachés au coût d'acquisition de l'actif ou comptabilisés en charges.
- L'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel l'actif est situé est également prise en compte dans le coût d'acquisition de l'actif;
- Les frais financiers liés à la période d'installation sont également inclus dans le coût d'acquisition de l'actif.

**Son enregistrement comptable se présente comme suit : à la date d'entrée**

<b>20</b>		Immobilisations incorporelles	<b>XXX</b>	
<b>44562</b>		État, TVA déductible sur les immobilisations	<b>XXX</b>	
	<b>404</b>	Fournisseur d'immobilisation		
	<b>512</b>	Banque compte courant		<b>XXX</b>
	<b>53</b>	Caisse		
Acquisition d'une immobilisation incorporelle.				

**Exemple<sup>1</sup>:** Voici les opérations effectuées par l'entreprise :

- L'acquisition d'un brevet d'invention d'une valeur de 20 000 DA avec un paiement différé.
- L'acquisition d'un fonds de commerce d'une valeur de 40 000 DA par chèque.
- L'achat d'un logiciel d'une valeur de 50 000 DA, avec des frais de mise en service de 3 000 DA, payés en espèces.

**Son enregistrement comptable**

205		Brevet	20 000	
	404	Fournisseurs d'immobilisations (facture n°...)		20 000
208		Autres immobilisations incorporelles	40 000	
	512	Banque (Chèque n°...)		40 000
204		Logiciel informatique (50 000+3 000)	53 000	
	53	Caisse		53 000

<sup>1</sup> SALHI (Z), SI HADJ MOHAND (S), « Les travaux de fin d'année des immobilisations cas de l'ENIEM », mémoire de licence, U.M.M.T.O, année universitaire 2012-2013, p 33, 34.

		(Pièce de caisse n°...)		
--	--	-------------------------	--	--

**B) Cas de l'immobilisation incorporelle produite <sup>1</sup>**

Le coût de développement d'une immobilisation incorporelle comprend l'ensemble des dépenses engagées pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse fonctionner. De même, le coût de production d'une immobilisation produite en interne par l'entité inclut donc :

- Le coût d'acquisition des matières consommées comprend le prix d'achat des matières ainsi que les frais supplémentaires engagés pour les utiliser ;
- Les charges directes de production font référence aux coûts engagés spécifiquement pour la mise en place et le fonctionnement de l'actif, qui contribuent directement à sa production.
- Une fraction de charges indirectes de production ;
- Les frais financiers encourus durant la période de production.

**Son enregistrement comptable se présente comme suit :au cours d'exercice**

<b>6X</b>		Comptes de charges correspondant	<b>XXX</b>	
	<b>40</b>	Fournisseur et compte rattachés		
	<b>512</b>	Banque		<b>XX</b>
	<b>53</b>	Caisse		<b>X</b>
		Enregistrement des coûts correspondant en charges par nature.		

**Date d'entrée**

<b>20</b>		Les immobilisations incorporelles	<b>XXX</b>	
	<b>731</b>	Production immobilisée d'actif incorporel Production d'immobilisation incorporelle		<b>XXX</b>

<sup>1</sup> CHABANE (A) et DEBICHE (M), « Le traitement comptable des immobilisations selon SCF », mémoire de licence, U.M.M.T.O, année universitaire 2012-2013, p 36,37

**Exemple :** l'entreprise A.B mise en service d'un logiciel conçue en interne. Les coûts liés à la conception sont les suivants :

Matière première 50 000 DA et la main d'œuvre de 14 000 DA.

Coût de production :  $50\,000 + 14\,000 = 64\,000$  DA

### Son enregistrement comptable

204	731	Logiciel informatique Production immobilisée d'actif incorporel (entrée d'un logiciel)	64 000	64 00
-----	-----	--	--------	-------

### 2. Dépenses ultérieures<sup>1</sup>

Lorsque des dépenses ultérieures sont engagées pour une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement, elles sont généralement comptabilisées en charges, sauf si elles contribuent à améliorer le niveau de performance de l'actif. Si ces dépenses améliorent la valeur comptable de l'actif en générant des avantages économiques futurs supérieurs à son niveau initial, elles sont alors ajoutées à la valeur comptable de l'actif en tant qu'immobilisation.

### 3. Comptabilisations des immobilisations incorporelles

#### A) Goodwill et immobilisation générées en interne

- **Goodwill<sup>2</sup>**

L'écart d'acquisition se réfère à la partie du prix d'acquisition des titres qui excède la quote-part de l'acquéreur dans les capitaux propres de la société acquise. Lorsque la valeur d'acquisition des titres dépasse la quote-part détenue dans les actifs et passifs identifiables de la société acquise, cette différence est considérée comme un goodwill. Le goodwill est enregistré lors d'une prise de participation, d'une fusion ou d'une consolidation. Il convient de noter que le goodwill est un actif non identifiable et doit être distingué des immobilisations incorporelles, qui sont des actifs identifiables par définition.

- **Les immobilisations incorporelles générées en interne<sup>3</sup>**

---

<sup>1</sup> MAILLET (C) et LE MANH (A), op. Cit.2005, p 50, 150

<sup>2</sup> MAILLET (C) et LE MANH (A), op. Cit, P50.

<sup>3</sup> Idem.

L'évaluation des critères de comptabilisation pour les immobilisations incorporelles générées en interne est complexe. Par conséquent, il est nécessaire pour l'entreprise de différencier la phase de recherche de la phase de développement afin de déterminer si une immobilisation corporelle interne satisfait aux conditions requises.

- **Phase de recherche**<sup>1</sup>: Les dépenses encourues pendant la phase de recherche doivent être enregistrées en tant que charges, tout comme les dépenses liées au démarrage d'une activité ou d'une entreprise, à condition qu'elles répondent aux critères des avantages économiques futurs.
- **Phase de développement**<sup>2</sup>: c'est la dernière étape du projet, où les résultats de la phase de recherche sont mis en application. Les dépenses engagées pendant cette phase sont comptabilisées en tant qu'actif incorporel si les conditions suivantes sont remplies :
  - La réalisation technique nécessaire pour achever l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ;
  - L'intention de l'entreprise de finaliser l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
  - La capacité de l'entreprise à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
  - La manière dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs ;
  - La capacité de l'entreprise à évaluer de manière fiable les dépenses liées au développement de l'immobilisation incorporelle ;
  - La disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour finaliser l'immobilisation incorporelle.

### Exemple pratique<sup>3</sup>

L'entreprise RAMIKA a fait ressortir dans les comptes de charges les dépenses effectuées à l'occasion d'un projet de recherche de nouveaux minerais avec les éléments suivants :

- Matières et fournitures : 15000 DA
- Assistance personnelle technique : 45000 DA

---

<sup>1</sup> Exemple sur la phase de recherche : les activités visant à obtenir de nouvelles connaissances, la recherche d'autres matériaux, dispositifs, produits, procédés ou système ou service.

<sup>2</sup> La phase de développement implique la conception, la construction et les tests de préparation ou de pré-utilisation de modèles ou prototypes, ainsi que la conception d'outils, de gabarits, de moules et de matrices intégrant une technologie nouvelle.

<sup>3</sup>LAMARA et LEKHEL " Les immobilisations corporelles et incorporelles selon le Système Comptable Financier : Cas de l'ENIEM" 2015/2016.

- Autres services externes : 48000 DA Deux types d'écritures sont à envisager :

Constatations des charges par nature : immobilisation de la dépense (recherche et développement).

Première écriture :

601		Matières premières consommées	15000	
631		Rémunération du personnel	45000	
610		Service externes	48000	
	512/401	Compte financiers ou fournisseurs		108000
		Comptabilisation comme une charge		

### Constatations d'une immobilisation incorporelle

Deuxième écriture :

203		Frais de recherche et de développement Production	108000	
	732	immobilisée d'actif incorporel		108000
		Comptabilisation comme immobilisation incorporelle		

**B) Comptabilisations de charges<sup>1</sup>:** Les dépenses relatives à des éléments incorporels qui ne répondent pas à la définition sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont engagées. Ainsi, les éléments suivants sont toujours considérés comme des charges :

- Les frais de recherche, sous certaines conditions ;
- Les frais de développement réalisés en interne sont immobilisés ;
- Les dépenses liées au démarrage d'une activité ou d'une entreprise ;
- Les dépenses de formation ;
- Les dépenses de publicité et/ou de promotion ;
- Les dépenses de délocalisation ou de réorganisation de tout ou partie d'une entreprise.

### C) Évaluations postérieure à la comptabilisation initiale

Les immobilisations incorporelles peuvent être évaluées selon deux modèles :

---

<sup>1</sup> LE MANH (A) et MAILLET (C), Op. Cit. Paris, 2009, p 35.

- **Modèles du coût** : Après avoir été initialement comptabilisée, une immobilisation incorporelle est évaluée en fonction de son coût, qui est réduit par les amortissements et les pertes de valeur éventuelles.
- **Modèles de la réévaluation<sup>1</sup>** : Après sa comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle doit être évaluée en fonction de son montant réévalué, qui correspond à sa juste valeur à la date de la réévaluation. Ce montant réévalué est ensuite ajusté en déduisant le cumul des amortissements ultérieurs et le cumul des pertes de valeur ultérieures.

Si une immobilisation incorporelle appartenant à une catégorie d'immobilisation incorporelle réévaluée ne peut pas être réévaluée en raison de l'absence de marché actif pour cet actif, elle doit être comptabilisée au coût initial, déduction faite du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Si une immobilisation incorporelle est réévaluée, le cumul des amortissements à la date de la réévaluation doit être pris en compte dans le calcul du montant réévalué de l'actif :

- Le cumul des amortissements à la date de la réévaluation doit être ajusté proportionnellement à l'évolution de la valeur brute comptable de l'actif, afin que la valeur comptable de l'actif après réévaluation soit égale à son montant réévalué ;
- Le cumul des amortissements à la date de la réévaluation est déduit de la valeur brute comptable de l'actif, et la valeur nette ainsi obtenue est ensuite utilisée pour déterminer le montant réévalué de l'actif.

Si la juste valeur d'une immobilisation incorporelle réévaluée ne peut plus être déterminée en se référant à un marché actif, la valeur comptable de cet actif doit être établie à partir de son montant réévalué à la date de la dernière réévaluation effectuée en se basant sur un marché actif. Ce montant réévalué est ensuite ajusté en déduisant le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur ultérieures.

Lorsqu'une réévaluation entraîne une augmentation de la valeur comptable d'un actif, cette augmentation doit être créditée directement en tant qu'écart de réévaluation dans les capitaux propres. Cependant, si cette réévaluation positive compense une réévaluation négative antérieure

---

<sup>1</sup> MEZDAD (KA), MOHAMED SEGHIR (K) et REGHADI (R), « Les immobilisations incorporelles et corporelles cas de l'ENIEM », U.M.M.T.O, année universitaire 2012-2013, p 39

du même actif qui avait été enregistrée en tant que charge, l'impact de la réévaluation positive doit être enregistré en tant que produit, Son enregistrement comptable :

<b>20</b>	<b>280</b>	Immobilisation incorporelle	XXX	
	<b>105</b>	Amortissement des immobilisations incorporelles		XXX
		Écart de réévaluation		XXX
		La réévaluation positive		

Lorsqu'une réévaluation entraîne une diminution de la valeur comptable d'un actif, cette diminution doit être directement imputée sur l'écart de réévaluation correspondant, dans la mesure où cette diminution n'excède pas le montant comptabilisé en écart de réévaluation relatif au même actif. Le complément de la diminution, s'il y en a, doit être enregistré en tant que charge.

**L'enregistrement comptable se fait comme suit**

<b>105</b>	<b>20</b>	Écart de réévaluation	XXX	
		Immobilisation incorporelle		XXX
		La réévaluation négative		

Les immobilisations corporelles et incorporelles jouent un rôle crucial dans la structure du patrimoine des entreprises. Elles servent à soutenir leurs activités durables et ont une valeur économique positive.

Ces deux types d'immobilisations sont évalués à leur coût historique lors de leur comptabilisation initiale, que ce soit lors de leur acquisition ou de leur production. Par la suite, ces immobilisations sont évaluées selon le modèle du coût et de la réévaluation.

Il est donc essentiel d'évaluer et de comptabiliser ces immobilisations de manière appropriée lors de leur entrée initiale et tout au long de l'exercice comptable. Pour cela, l'entreprise est obligée d'effectuer un contrôle sur ses immobilisations à tout moment.

## **Section 2 : Audit du cycle immobilisation**

L'audit du cycle immobilisation est un processus d'examen et de vérification des actifs immobilisés d'une entreprise. Il vise à évaluer l'efficacité des contrôles internes liés à la gestion, à l'acquisition, à l'utilisation et à la disposition des actifs corporels et incorporels.

Il implique généralement la revue des politiques et des procédures de l'entreprise en matière d'acquisition d'actifs, d'évaluation de leur valeur, d'enregistrement comptable, de suivi de l'utilisation, de maintenance, de contrôle des actifs et de leur élimination en fin de vie utile.

L'objectif principal de cet audit est d'assurer la conformité aux normes comptables et aux réglementations en vigueur, d'identifier les risques potentiels liés à la gestion des actifs immobilisés et de recommander des améliorations des contrôles internes pour réduire les erreurs, les pertes ou les fraudes.

### **2.1. Principes et objectifs de l'audit des immobilisations**

#### **2.1.1. Principes de l'audit des immobilisations<sup>1</sup>**

Les comptes annuels soumis à l'examen de l'auditeur doivent répondre à plusieurs assertions concernant les immobilisations, notamment :

- **Exhaustivité** : Toutes les dépenses liées aux immobilisations doivent être comptabilisées de manière exhaustive. Cela garantit que rien n'est omis dans l'enregistrement des coûts associés aux immobilisations.
- **Exactitude** : Les immobilisations doivent être enregistrées dans les comptes appropriés de manière exacte. Une mauvaise comptabilisation peut entraîner une mauvaise détermination des dotations aux amortissements. Il est également important de faire la distinction entre les investissements et les charges d'entretien pour une comptabilité précise.
- **Séparation des exercices** : Les mises en service des immobilisations ont un impact direct sur les dotations aux amortissements.
- **Valorisation** : L'estimation de la valeur des immobilisations produites par l'entreprise doit faire l'objet d'un suivi particulier de la part de l'auditeur. Il doit s'assurer que tous

---

<sup>1</sup> <https://fr.scribd.com>, (14/05/2023 à 13 :00).

les frais immobilisés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (SCF), afin d'éviter toute surestimation ou sous-estimation du résultat.

- **Droits et obligations** : La société doit tenir un registre à jour des immobilisations et effectuer un inventaire pour s'assurer de leur état.
- **Présentation** : Chaque immobilisation doit être rattachée à la catégorie appropriée dans les états financiers, de manière à ce que le lecteur puisse avoir une vision claire des immobilisations de l'entreprise et de leur répartition.
- **Existence** : Les écritures comptables relatives aux immobilisations doivent être étayées par des flux existants. L'auditeur doit s'assurer qu'il existe des fondements juridiques précis pour toutes les écritures liées aux immobilisations, afin d'éviter des enregistrements sans justification appropriée.

### 2.1.2. Objectif de l'audit des immobilisations <sup>1</sup>

- Toutes les immobilisations ainsi que les charges et revenus correspondants sont enregistrés (Exhaustivité)
- Toutes les immobilisations ainsi que les charges et revenus sont réels et appartiennent à l'entreprise
- Toutes les immobilisations ainsi que les charges et produits correspondant sont correctement évalués ;
- Les séparations des taches sont satisfaisantes ; Et d'autres parts :
- Les montants inscrits aux postes d'immobilisations reflètent l'intégrité des biens dont l'entreprise est propriétaire et qu'elle utilise, l'intégralité des couts courus pour l'acquisition et la création des biens
- Les montants figurant en dotation aux amortissements et amortissement cumulés reflètent l'intégralité des amortissements cumulés conformément aux principes comptables généralement admis et appliqué de façon constante.

---

<sup>1</sup> DIALLO, (H) : Audit des immobilisations, Mémoire Master, Mars 2000, CESAG, P.29.

## 2.2 Risque d'audit lié aux immobilisations <sup>1</sup>

Les risques d'audit liés aux comptes d'immobilisations peuvent être analysés en fonction des principes essentiels auxquels ces comptes doivent répondre :

- i. Les risques liés à la réalité ;
- ii. Les risques liés à l'exhaustivité ;
- iii. Les risques liés à la valorisation.

Ces risques généraux peuvent être détaillés de différentes manières. Nous proposons de les analyser en deux grandes catégories de risques :

- **Les risques inhérents** : qui découlent naturellement de chaque type d'activité économique, indépendamment de l'entité économique qui les exerce ;
- **Les risques de procédure** : Pour faire face aux risques inhérents mentionnés précédemment, l'entreprise met en place un dispositif de contrôle interne. Les risques de procédure font référence aux lacunes de ce dispositif qui ne parvient pas à prévenir ou à détecter de manière adéquate la possibilité ou la réalisation effective d'un risque inhérent.

### 2.2.1 Risques liés à la réalité des immobilisations <sup>2</sup>

Les risques généraux affectant la réalité des immobilisations se résument comme suit :

- La comptabilisation d'actifs fictifs ;
- La sortie ou la perte non comptabilisées d'actif.

En cas de survenance de ces risques, la réalité comptable des immobilisations peut être surestimée par rapport à leur réalité physique, notamment pour les immobilisations corporelles. Pour les immobilisations qui n'ont pas de matérialisation physique, telles que les immobilisations incorporelles comme la recherche et le développement, leur réalité est généralement établie à l'aide de justificatifs tels que des pièces et des documents juridiques authentiques et probants (factures, contrats, procès-verbaux, décomptes) relatifs à l'entreprise.

Basée sur la notion de patrimoine, la réalité physique d'une immobilisation est liée à une réalité juridique. Une immobilisation corporelle est définie comme étant "une chose sur laquelle s'exerce un droit de propriété"

Cependant, à cette réalité juridique il y a deux exceptions :

---

<sup>1</sup> Mémoire de Meriem IKHIYATANE, Audit des immobilisations corporelles et leurs retraitements en IFRS, ISCAE 2010/2011, P : 33

<sup>2</sup> Idem.

**i. La première d'ordre particulier** : concerne les immobilisations incorporelles spécifiques, où des actifs tels que les brevets, les marques, ou les droits similaires peuvent être enregistrés à l'actif de l'entreprise sans nécessairement être sa propriété réelle.

**ii. La seconde d'ordre général** : des aspects généraux, où l'entreprise peut, dans certaines conditions, déroger au principe de la patrimonialité et adopter le principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence juridique, tel que retenu par l'IASCF (International Accounting Standards Committee Foundation). Selon la norme n°9 de cette instance internationale, il est stipulé que « les transactions et autres événements de la vie de l'entreprise doivent être enregistrés et présentés conformément à leur nature et à leur réalité financière sans s'en tenir uniquement à leur apparence juridique. »

En dehors des exceptions mentionnées ci-dessus, la réalité physique des immobilisations enregistrées en comptabilité doit être étayée par une réalité juridique. Les principales sources de risques liés à la réalité des immobilisations sont détaillées comme suit :

**1. Risques inhérents** : ces sources se rapportent à des caractéristiques relatives aux activités, aux structures et aux politiques de l'entreprise telles que :

- La dispersion géographique des installations ;
- L'évolution technologique rapide ;
- La détention de participations dans des secteurs en crise ;
- Les échecs fréquents des projets de recherche ;
- L'acquisition d'équipements à l'étranger ;
- La mise en place de systèmes d'emballage consignés auprès des revendeurs ;

**2. Risques de procédure** : ces facteurs se rapportent à la qualité des procédures mises en place dans l'entreprise et, en particulier, à leur capacité à prévenir ou détecter les risques mentionnés précédemment. Indépendamment de l'activité, de la structure et des politiques de l'entreprise. Le dispositif de contrôle interne doit intégrer des contrôles clés visant à prévenir ou détecter ces risques. Parmi ces contrôles clés, on retrouve notamment :

- Une organisation basée sur la séparation des tâches liées à l'engagement, la réception, la conservation, la comptabilisation et le contrôle des immobilisations.
- La réalisation d'inventaires physiques des immobilisations et leur rapprochement avec les données comptables.
- Le suivi du budget d'investissement et un contrôle régulier des réalisations et prévisions.
- La confirmation et le contrôle régulier des immobilisations détenues par des tiers.

### 2.2.2. Risques liés à l'exhaustivité des immobilisations<sup>1</sup>

Le non-exhaustivité des immobilisations se matérialise par les risques généraux suivants :

- Entrées d'actifs non comptabilisées ;
- Entrées d'actifs comptabilisées à tort en charges ;
- Sorties ou pertes fictives comptabilisées.

Le manque d'exhaustivité se traduit souvent par une sous-évaluation de la réalité comptable des immobilisations par rapport à leur réalité physique et juridique.

Les sources de risques liés à l'exhaustivité des immobilisations sont diverses et peuvent être classées en :

#### 1) Risques inhérents

- ✓ Implantation géographique dispersée des sites administratifs et de production ;
- ✓ Fréquence et complexité des dépenses d'entretien et de réparation ;
- ✓ Complexité des coûts composant les immobilisations (coûts des matériaux, charges engagées par l'entreprise, frais d'approche, etc.).

#### 2) Risques de procédure : ces risques découlent de l'incapacité des procédures de contrôle à détecter ou à prévenir le risque de non-exhaustivité. Ils se manifestent souvent par les vulnérabilités suivantes :

- ✓ Absence de séparation des tâches liées à l'engagement, la réception, la conservation, la comptabilisation et le contrôle des immobilisations ;
- ✓ Manque de procédures permettant de respecter une bonne séparation des exercices comptables ;
- ✓ Absence de règles claires et préalablement définies pour distinguer les charges des immobilisations ;
- ✓ Absence d'inventaires physiques et de rapprochements avec les enregistrements comptables, etc.

### 2.2.3. Risques liés à l'évaluation de l'immobilisation<sup>2</sup>

Les risques liés à l'évaluation des immobilisations sont liés au respect des principes, méthodes et règles comptables en vigueur. Ils se manifestent par des mouvements ou des situations d'immobilisations (entrées, sorties ou valeurs d'inventaire) :

---

<sup>1</sup> IKHIYATANE, (M) : Op.cit., P.34.

<sup>2</sup> Robert, (O) et Marie-Pierre (M) : DSCG 4, P.470.

- Mal évaluées ;
- Comptabilisées dans la mauvaise période ;
- Comptabilisées dans le mauvais compte ;
- Mal totalisées ou consolidées.

**1) Risques inhérents**

- Équipements acquis à l'étranger ;
- Complexité et diversité des coûts d'immobilisations ;
- Abandon d'activités ou de branches d'activité ;
- Système comptable principalement manuel.

**2) Risques de procédure**

Ces risques découlent souvent des situations suivantes :

- Absence de règles claires et précises concernant la composition et le suivi des coûts des immobilisations acquises ou produites ;
- Inadéquation de la politique d'amortissement par rapport aux durées de vie économiques et aux taux d'utilisation du secteur d'activité ;
- Mauvaise application des règles comptables, etc.

Il convient de noter que si les risques ne peuvent être entièrement éliminés, ils peuvent être considérablement réduits en maîtrisant les sources de non-maîtrise des risques

En effet, si les premiers risques sont indépendants de la volonté et de l'action de l'entreprise, les seconds dépendent fortement de ces deux facteurs.

En outre, en plus des risques liés à l'entreprise et à son contrôle interne, il existe des risques liés à l'auditeur lui-même, tels que :

- Les risques liés à l'utilisation de procédures d'audit inadaptées ou incomplètes ;
- Les risques liés à une mauvaise application des procédures d'audit ;
- Le risque d'échantillonnage.

La diversité de ces risques doit être prise en compte car elle peut avoir un impact significatif sur l'opinion de l'auditeur.

## 2.3 La procédure d'audit des immobilisations

### 2.3.1 La préparation de la procédure d'audit

La préparation de la procédure d'audit implique certains préalables qui doivent être réalisés avant le début de chaque mission d'audit dans un cabinet. Il est nécessaire de collecter les documents nécessaires auprès de la direction financière et comptable du client, tels que :

- i. Grand livre
- ii. Balance Générale
- iii. Listing des acquisitions
- iv. Listing de cession
- v. Synthèses des amortissements
- vi. Listing des immobilisations totalement amorties.
- vii. Pièces justificatives (factures, contrat, relevé bancaire, bon de commande, bon de livraison...)

Ces documents, une fois rassemblés et classés dans différents dossiers, serviront de base de travail pour l'auditeur.

L'auditeur procède pour chaque section à un contrôle interne suivi d'un contrôle des comptes

Le contrôle Interne est matérialisé par :

- Un programme de travail est élaboré pour chaque section afin de récapituler tous les travaux à effectuer en ce qui concerne le contrôle interne.

Le contrôle des comptes est réalisé en utilisant les éléments suivants :

- Des feuilles de travail qui récapitulent les soldes périodiques des différents comptes. Dans le cas spécifique des immobilisations corporelles et incorporelles, ces feuilles affichent les soldes des comptes d'immobilisations et d'amortissements.

Divers tests sont effectués sur les comptes en fonction de critères de solde et/ou d'autres critères pertinents.

À la suite de ces contrôles, l'auditeur consigne ses observations relatives à chaque cycle dans un document appelé "Mémo de Synthèse". Ce mémo est placé au début de chaque section du mouvement et contient des remarques sur les tests de cut-off, de validation et autres aspects pertinents du contrôle des comptes.

### 2.3.2 La procédure d'audit des immobilisations corporelles et incorporelles

La procédure d'audit des immobilisations corporelles et incorporelles se déroule en plusieurs étapes :

#### A) Le tableau des mouvements des immobilisations (Le listing des immobilisations)

C'est un tableau détaillé qui répertorie les immobilisations, les soldes d'ouverture et de clôture, les acquisitions, les cessions de l'exercice, ainsi que les amortissements antérieurs, les amortissements de l'exercice et les amortissements cumulés, ainsi que les dotations et reprises relatives à l'exercice.

L'objectif est de valider les valeurs brutes des immobilisations corporelles à la clôture de l'exercice.

L'auditeur doit vérifier le calcul arithmétique suivante :

**Immobilisations corporelles brutes à l'ouverture (solde au 31/12/N-1) + Acquisitions de l'exercice N – Cessions de l'exercice N = Immobilisations corporelles brutes à la clôture (solde au 31/12/N)**

Ensuite, l'auditeur doit :

- Avant toute autre vérification, rapprocher le solde des immobilisations corporelles et incorporelles brutes à l'ouverture avec les documents de travail de l'exercice précédent pour s'assurer d'avoir une base correcte.
- Vérifier l'exactitude arithmétique des soldes.
- Vérifier le solde des acquisitions et cessions de l'exercice clos avec les fichiers de la société.
- Vérifier le solde des immobilisations corporelles et incorporelles à la clôture avec la balance générale de l'exercice clos et avec le fichier des immobilisations (le listing).

Voici un exemple de tableau des variations des immobilisations :

**Tableau N°05 : Tableau des variations des immobilisations**

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31 /12/2021</b>	<b>Acquisition +</b>	<b>Cession -</b>	<b>Solde N au 31/12/2022</b>
Terrains de gisement				
Construction				
Matériel et Outillage				
Matériel de transport				
Mobilier matériel de Bureau, informatique & aménagements				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations incorporelles				

Source : élaboré par nos soins

**Tableau N° 06 : Tableau des Amortissements.**

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>+</b>	<b>-</b>	<b>Calcul</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Valeur nette</b>
Terrains de gisement						
Constructions						
Matériel et Outillage						
Transport						
Mobilier						
Matériel de Bureau, Informatique et aménagement						
Immobilisations corporelles en cours						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations incorporelles						

Source : Élaboré par nos soins

Dans le cadre de sa mission d'audit, l'auditeur réalise des vérifications physiques spécifiques afin de confirmer l'existence d'immobilisations considérées comme importantes. En ce qui concerne l'observation physique, l'auditeur met en place deux types de contrôles :

L'auditeur vérifie l'existence des biens en se basant sur le fichier des immobilisations. Il effectue également une visite des locaux pour noter les caractéristiques des équipements sélectionnés et demande ensuite à consulter les fiches comptables correspondantes. Pour que cette technique soit applicable, il est nécessaire d'avoir un bon contrôle interne des immobilisations.

Ceci suppose -une organisation appropriée dont les éléments principaux sont :

- Une nomenclature des immobilisations.
- Le listing des immobilisations doit comporter la localisation de l'immobilisation et le numéro de nomenclature.
- Des fichiers des mouvements d'immobilisations portant l'autorisation du mouvement -Des inventaires physiques périodiques effectués par l'entreprise. Il doit donc exister une véritable comptabilité des immobilisations. L'auditeur peut cependant effectuer ce contrôle en cours d'exercice et profiter notamment d'un inventaire physique fait par l'entreprise.

### **B) Effectuer une revue analytique<sup>1</sup>**

La revue analytique, également appelée examen analytique, est une procédure d'audit utilisée par les commissaires aux comptes pour émettre leur opinion et leurs conseils sur les comptes annuels d'une société.

Également appelée l'examen analytique, C'est une technique d'audit utilisée lors de l'examen des comptes annuels d'une entreprise.

Elle consiste à comparer les données résultant des comptes clôturés à la fin d'un exercice

Avec :

- Des données antérieures,
- Les données des entreprises concurrentes,
- Des données postérieures en vue d'effectuer un prévisionnel.

L'objectif de cette analyse est de comprendre la situation actuelle de l'entreprise pour cerner ses failles, ses points forts et envisager des solutions pour l'avenir.

---

<sup>1</sup> <https://comptabilite.ooreka.fr/astuce/voir/608867/revue-analytique> consulté le 15/05/2023 à 13 :30

Les trois principales techniques sont :

- i.** La revue de vraisemblances : en effet une position créditrice ou débitrice anormale l'évolution annuelle d'un solde sur l'exercice, impliquent des investigations ciblées.
- ii.** Comparaison des données relatives ou absolues, incohérence, budget/période antérieure/année en cours.
- iii.** Pourcentage d'évolution et ratios atypiques dans le temps et dans l'espace.

### **A) Test sur les acquisitions**

À partir du listage des acquisitions, on vérifie grâce à un test sur les acquisitions, qu'il n'y a pas de charges immobilisées à tort.

L'auditeur sélectionne tout d'abord, par sondage (dans le cabinet ou j'ai effectué mon stage, la sélection se fait par rapport aux montants supérieurs à un certain seuil déterminé avant de commencer la mission d'audit), des immobilisations figurant exclusivement parmi les soldes d'ouverture de l'exercice, en retenant comme base la valeur nette à l'ouverture, et vérifie que leur maintien à l'actif est justifié (absence de dépréciation prévisible...).

L'auditeur effectue les contrôles suivants sur les immobilisations sélectionnées parmi les acquisitions de l'exercice et encore détenues à la clôture de l'exercice :

- Vérifier la valeur comptable des immobilisations corporelles sélectionnées en utilisant les pièces justificatives (factures, contrats, bons de réception, mise en service, etc.).
- Examiner les pièces justificatives des acquisitions de l'exercice dont la valeur dépasse un certain seuil, et effectuer des sondages pour les montants inférieurs à ce seuil.
- S'assurer que les acquisitions de l'exercice ne comprennent pas de montants qui devraient être comptabilisés en tant que charges.
- Vérifier que les acquisitions sont enregistrées pour leur montant réel et attribuées à la bonne période comptable.
- Vérifier que la pièce justificative n'est pas probante.
- Vérifier que la T.V.A. n'a pas été récupérée indûment sur des biens exclus du droit à déduction (véhicule de tourisme).
- Au cas où il y a eu production d'immobilisations par l'entreprise, il est nécessaire de s'assurer que les coûts imputés sont corrects.

### **B) Test sur les cessions**

L'auditeur effectue les procédures suivantes sur les principales cessions de l'exercice, afin d'obtenir un échantillon représentatif pour ses contrôles :

- Recalculer et vérifier l'amortissement cumulé des immobilisations cédées (exactitude).
- Rapprocher les valeurs nettes des immobilisations cédées avec le compte de résultat (exactitude).
- Vérifier la correcte comptabilisation.
- Examiner les pièces justificatives telles que les contrats de vente, les actes notariés, les procès-verbaux de mise au rebut, les factures, ainsi que le prix de cession pour s'assurer de sa raisonnable par rapport à la nature et à l'âge de l'immobilisation.
- Recalculer la plus-value ou la moins-value de cession et vérifier leur comptabilisation correcte.
- Vérifier que la valeur brute et les amortissements ont été correctement retirés des comptes et du fichier.
- S'assurer que les acquisitions significatives de renouvellement ont entraîné la mise au rebut ou la cession de l'ancien actif remplacé.
- Vérifier que les cessions ou mises au rebut de l'exercice ont été approuvées et autorisées par un responsable habilité par la direction de la société.
- Vérifier le reversement de la TVA conformément aux réglementations en vigueur.

### **C) Validation des amortissements**

L'objectif de ce test de validation des amortissements est le suivant :

- Vérifier l'exactitude de la dotation aux amortissements enregistrée par l'entreprise.
- S'assurer que les durées d'amortissement appliquées sont raisonnables ;
- Valider les dotations aux amortissements de l'exercice en utilisant soit un taux estimé pour les principales catégories d'immobilisations, soit en vérifiant par sondage le calcul de la dotation d'amortissement pour les immobilisations prises individuellement ;
- Comparer les résultats obtenus avec les dotations aux amortissements enregistrées et justifier les écarts importants.
- Effectuer un test de cohérence pour valider les amortissements,
- Dans les cas où un niveau de confiance élevé est accordé, examiner les résultats de la revue analytique et des tests sur les procédures de contrôle.

- Justifier les écarts importants identifiés lors de la validation des amortissements.

### **Conclusion**

En conclusion, les immobilisations représentent des actifs essentiels détenus par une entreprise pour soutenir ses opérations à long terme et générer des avantages économiques futurs. Elles peuvent prendre différentes formes, telles que des biens corporels (terrains, bâtiments, équipements) et des biens incorporels (brevets, marques déposées, logiciels).

L'audit des immobilisations joue un rôle crucial dans la vérification de la fiabilité des états financiers d'une entreprise et dans la conformité de la gestion des immobilisations. Les principes et objectifs de l'audit des immobilisations consistent à évaluer la juste valeur des actifs, à vérifier leur existence et leur propriété, ainsi qu'à s'assurer de leur valorisation et de leur présentation correcte dans les états financiers.

Cependant, l'audit des immobilisations comporte également des risques, tels que la surévaluation ou la sous-évaluation des actifs, la mauvaise identification des actifs ou les erreurs dans les calculs de dépréciation. Pour atténuer ces risques, des procédures d'audit rigoureuses doivent être mises en place, comprenant des tests de contrôle, des confirmations externes, des évaluations indépendantes et des vérifications physiques.

En résumé, l'audit des immobilisations est essentiel pour assurer l'intégrité des états financiers d'une entreprise. Il garantit que les immobilisations sont correctement enregistrées, évaluées et présentées dans les états financiers, renforçant ainsi la transparence et la confiance des parties prenantes dans les informations financières de l'entreprise.

**CHAPITRE 3 :**  
**AUDIT DU CYCLE**  
**IMMOBILISATIONS**  
**SOCIÉTÉ DELTA**

## **Chapitre 3 : Audit du cycle immobilisations société DELTA**

Ce chapitre se concentre sur l'audit du cycle des immobilisations de la société DELTA. Nous commencerons par présenter le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers (PwC), qui sera responsable de cette mission d'audit externe. Nous explorerons l'histoire et la portée des services offerts par PwC, ainsi que ses valeurs fondamentales. De plus, nous examinerons la branche PwC France et Maghreb, qui sera impliquée dans cet audit spécifique.

Dans la deuxième section, nous étudierons en détail la démarche d'un audit externe du cycle des immobilisations. Nous analyserons la planification et la stratégie d'audit mises en place par PwC, en mettant l'accent sur les procédures initiales, l'identification des risques et l'élaboration de la stratégie, ainsi que le développement du plan d'audit et son exécution. En outre, nous présenterons un cas pratique lié à cette mission d'audit, abordant les matérialités d'audit, les outils utilisés et les travaux spécifiques à réaliser sur la section des immobilisations corporelles.

En conclusion, ce chapitre offre un aperçu détaillé de l'audit du cycle des immobilisations de la société DELTA, en mettant en avant le rôle de PricewaterhouseCoopers dans cette démarche. Il permettra aux lecteurs de comprendre la planification et l'exécution d'un audit externe, ainsi que les éléments clé impliqués dans l'audit des immobilisations.

### **Section 1 : Présentation du cabinet d'audit Price water house Coopers (PwC)**

Le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers (PwC) est l'un des plus grands cabinets d'audit et de conseil au monde. Il jouit d'une renommée internationale et est reconnu pour la qualité de ses services et son expertise dans divers domaines. Voici une présentation du cabinet PricewaterhouseCoopers.

#### **1.1 Histoire et fondation**

PricewaterhouseCoopers trouve ses origines dans deux cabinets d'audit prestigieux, Price Waterhouse et Coopers & Lybrand. Price Waterhouse a été fondé à Londres en 1849 par Samuel Lowell Price, tandis que Coopers & Lybrand a été créé à New York en 1854 par William Cooper

et Lybrand Brothers. Les deux cabinets ont connu une croissance significative au fil des années et se sont forgé une réputation solide dans le domaine de l'audit et de la comptabilité. En 1998, ils ont décidé de fusionner pour former PricewaterhouseCoopers.

## 1.2 Portée des services offerts par PwC

PricewaterhouseCoopers propose une large gamme de services professionnels aux entreprises de différents secteurs et tailles. Les principaux domaines d'activité de PwC comprennent :

- Audit et assurance.
- Conseil en gestion.
- Fiscalité.
- Transactions et fusions-acquisitions.
- Technologies et transformation numérique.

## 1.3 Les valeurs de PwC

### ✓ **Act with integrity**

- Faire entendre sa voix pour les causes justes, surtout quand cela semble difficile.
- Viser et atteindre l'excellence des résultats.
- Prendre des décisions et agir comme si notre propre réputation était en jeu.

### ✓ **Make a difference**

- Rester informés et s'interroger sur l'avenir du monde dans lequel nous vivons.
- Avoir un impact auprès de nos collègues, de nos clients et de la société à travers nos actions.
- S'adapter avec agilité à l'environnement en perpétuelle mutation dans lequel nous évoluons.

### ✓ **Care**

- Faire l'effort de comprendre chaque interlocuteur et ses priorités.
- Reconnaître la valeur apportée par chacun.
- Encourager chacun à progresser et à développer par son travail tout son potentiel.

### ✓ **Work together**

- S'affranchir des barrières pour collaborer et partager ses relations, ses idées et ses connaissances.
  - Valoriser la diversité des visions, des idées et des personnes.
  - Demander et donner du feedback dans le but de nous améliorer et d'aider les autres à progresser.
- ✓ **Reimagine the possible**
- Oser bousculer les situations établies et essayer de nouvelles approches.
  - Innover, expérimenter et apprendre de ses échecs.
  - S'ouvrir au champ du possible offert par chaque idée nouvelle.

#### 1.4 PwC France et Maghreb

PwC France et Maghreb réalise des missions de conseil, d'audit et d'expertise juridique et fiscale pour des organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

La firme est implantée dans 14 sites en France, et trois sites au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie).

- **Le périmètre France se compose de sept régions et de 14 bureaux**

**Ile-de-France** : Crystal Park et Experience center

**Est** : Metz, Strasbourg

**Grand Ouest** : Nantes, Rennes, Rouen

**Hauts-de-France** : Lille

**Rhône-Alpes Bourgogne** : Lyon

**Sud** : Marseille, Monaco, Montpellier

**Sud-Ouest** : Bordeaux, Toulouse

**Schéma 02 : Répartition des bureaux de PwC sur le périmètre France.**



Source : document interne, PwC

- **Le périmètre Maghreb comprend l’Algérie, le Maroc et la Tunisie :**  
**Trois bureaux : Alger, Casablanca et Tunis**  
**Un Experience Center : Casablanca**

**Schéma 03 : Répartition des bureaux de PwC sur le périmètre Maghreb.**



Source : document interne, PwC

## 1.5 Présentation du cabinet PwC Algérie

En France et au Maghreb, PwC développe des missions de conseil, d'audit et d'expertise juridique et fiscale pour des organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Fortes de plus de 6 000 collaborateurs, ses équipes pluridisciplinaires conjuguent leurs savoir-faire au sein d'un réseau international de plus 295 000 personnes dans un réseau de 156 pays.

En Algérie, PwC rassemble près de 100 collaborateurs, au sein d'un bureau à Alger et offre à ses clients une réactivité, une proximité et une connaissance accrue du tissu économique local.

Les équipes déploient un large éventail d'expertises : audit et expertise comptable, conseil en management et en stratégie, expertise juridique et fiscal, conseil en fusions et acquisitions.

Fort de son expérience acquise auprès d'entreprises algériennes et de filiales d'entreprises étrangères implantées en Algérie, PwC a développé une connaissance approfondie de l'environnement juridique, fiscal, économique et financier algérien.

En Algérie, PwC intervient à travers deux entités juridiques :

- PricewaterhouseCoopers Algérie
- PASA Audit Services Algérie.

Elles travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des autres entités membres du réseau PwC International Ltd au sein de l'organisation PwC France et Maghreb. Elles peuvent ainsi faire bénéficier leurs clients, en Algérie, des expertises techniques et sectorielles de l'ensemble du réseau.

**Schéma 04 : Organigramme du cabinet PWC Algérie.**



Source : document interne, PwC

## **Section 2 : Étude de la démarche d'un Audit externe du cycle immobilisation**

Cette partie se focalise sur l'étude de la démarche d'audit externe du cycle d'immobilisation. Elle aborde la planification et la stratégie d'audit de PwC, en mettant en avant un cas pratique basé sur l'entreprise DELTA. Les aspects tels que les matérialités d'audit, les outils utilisés et les travaux spécifiques sur les immobilisations corporelles sont examinés, ainsi que d'autres procédures d'audit importantes, telles que le rapprochement du fichier des immobilisations à la Balance Générale et la validation des acquisitions et des sorties d'actif.

### **2.1 La planification et la stratégie d'audit de PwC**

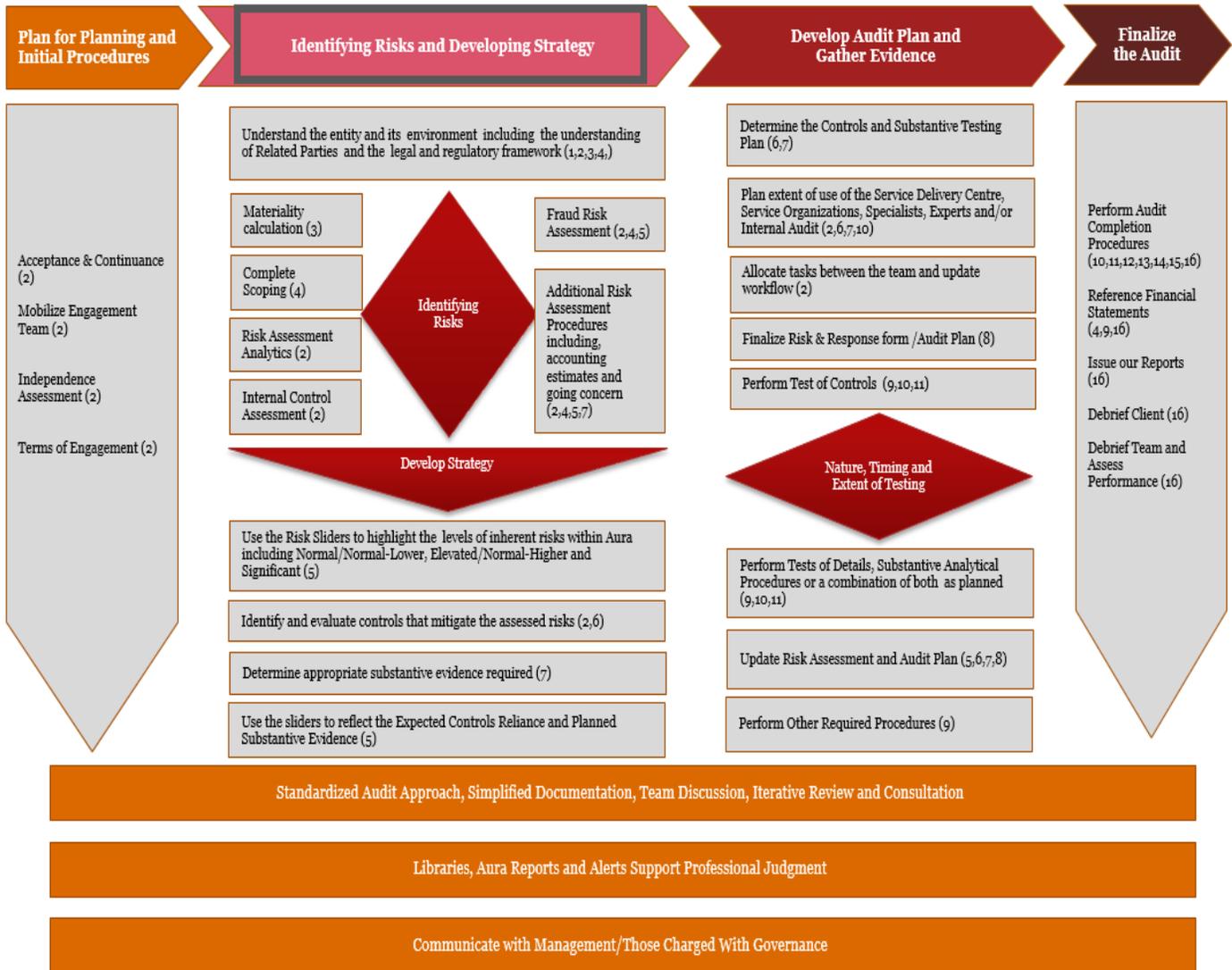
- ❖ PwC powered by aura<sup>1</sup> overview résume notre approche d'audit en quatre phase comme suit :
  - ✓ Procédures initiales.
  - ✓ Identification des risques et élaboration de la stratégie.
  - ✓ Développement de la stratégie et du plan d'audit, et exécution.
  - ✓ Finalisation de l'audit.

---

<sup>1</sup> Aura est l'outil utilisé par PwC pour planifier et documenter notre travail d'audit. Aura aide également les équipes d'engagement à gérer le flux de travail des tâches lors d'un audit.

**Schéma 05: The PwC Audit powered by Aura - Overview**

*The PwC Audit powered by Aura - Overview*



Source : document interne de PwC

### 2.1.1 Procédures initiales

La phase des procédures initiales définit la séquence des tâches, les ressources et le calendrier nécessaires pour mener à bien les activités de planification afin d'atteindre les objectifs du projet et les exigences pertinentes des normes ISA. Les activités suivantes sont réalisées avant d'accepter la mission :

- **Acceptance & Continuance** : Le processus utilisé pour évaluer s'il convient d'accepter ou de poursuivre une relation avec un client et une mission d'audit. Les résultats de ce processus sont intégrés dans le Dossier Client.
- **Mobilisation de l'équipe d'engagement** : Lors de la formation d'une équipe d'engagement, nous prenons en considération le personnel approprié avec le bon niveau de connaissance et d'expérience requis pour l'engagement spécifique, y compris l'implication d'auditeurs experts ou de spécialistes. De plus, l'assignation des tâches au personnel du centre de prestation de services (SDC) ainsi que l'assignation des rôles et responsabilités à chaque membre de l'équipe sont également prises en compte. Un plan de communication continu est essentiel pour maintenir la connexion et la bonne marche de l'équipe.
- **Exigences éthiques, y compris celles liées à l'indépendance** : Dans le cadre des procédures de planification, nous évaluons la conformité aux exigences éthiques pertinentes, y compris celles liées à l'indépendance. Nous identifions les exigences éthiques, y compris celles liées à l'indépendance, qui sont pertinentes pour la mission.
- **Terms of Engagement**: Avant de pouvoir commencer notre audit, nous convenons de l'étendue de notre travail avec le client, comme le prévoit la norme ISA 210.9-10. Cela est fait à travers une lettre d'engagement ou toute autre forme écrite appropriée, qui inclut les éléments mis en évidence dans les encadrés gris à droite.

Des termes d'engagement clairs aident à s'assurer que les attentes du client sont appropriées et cohérentes avec notre compréhension, et minimisent la possibilité de malentendus. En particulier, cela permet de rappeler au client les limites inhérentes d'un audit.

### **2.1.2 Identification des risques et élaboration de la stratégie**

Les procédures d'évaluation des risques sont effectuées pour identifier et évaluer les risques tant au niveau des états financiers que des assertions concernant les classes de transactions, les soldes de comptes et les informations à divulguer, afin de nous permettre d'élaborer notre stratégie d'audit. Nous faisons la distinction entre la stratégie d'audit et le plan d'audit. La stratégie d'audit définit la portée, le calendrier et l'orientation de l'audit, et guide l'élaboration du plan d'audit plus détaillé.

Nous identifions et évaluons les risques grâce aux activités suivantes :

#### **A) Comprendre l'entité et son environnement**

C'est grâce à ce processus solide visant à comprendre l'entité et son environnement que nous sommes mieux en mesure d'identifier et d'évaluer les risques de déclarations inexactes significatives propres à l'entité. L'identification et l'évaluation des risques spécifiques à l'entité et à son environnement facilitent l'élaboration de réponses d'audit qui traitent de manière efficace et efficiente les risques de déclarations inexactes identifiés.

Nous obtenons une compréhension des risques propres à l'entité grâce à des recherches et des analyses portant sur :

- L'entité, y compris son modèle économique, sa structure organisationnelle, sa propriété et sa gouvernance.
- L'environnement dans lequel l'entité opère, y compris l'industrie, les facteurs réglementaires et autres facteurs externes.
- Les mesures utilisées par les parties prenantes pour évaluer la performance financière de l'entité.

#### **B) Déterminer la matérialité**

La matérialité est fondamentale dans notre approche de travail, car il serait inefficace d'auditer chaque transaction et solde. La matérialité représente l'importance d'une omission ou d'une erreur dans les informations comptables qui pourrait modifier ou influencer les décisions économiques des utilisateurs des états financiers.

Notre évaluation de la matérialité nous aide à déterminer la quantité de travail nécessaire pour réduire le risque d'audit à un niveau acceptable.

La matérialité est prise en compte tout au long de l'audit, en particulier lorsque :

- Nous identifions et évaluons les risques de matériel misstatement.

- Nous déterminons la nature, le moment et l'étendue des procédures d'audit supplémentaires à mettre en œuvre pour répondre à ces risques.
- Nous évaluons l'impact des anomalies non corrigées, le cas échéant, sur les états financiers et sur la formulation de l'opinion dans le rapport de l'auditeur (ISA 320.A1).

### **C) L'évaluation des risques de fraude**

L'objectif dans l'évaluation des risques de fraude est de :

- Identifier et évaluer les risques potentiels de déclarations inexactes significatives dans les états financiers résultant de fraudes.
- Obtenir des éléments probants d'audit suffisants et appropriés concernant les risques évalués de déclarations inexactes significatives résultant de fraudes, en concevant et en mettant en œuvre des réponses appropriées.
- Réagir de manière appropriée en cas de fraude avérée ou suspectée identifiée au cours de l'audit.

### **D) Procédures supplémentaires d'évaluation des risques**

Les procédures supplémentaires d'évaluation des risques comprennent celles liées aux estimations comptables, à la continuité d'exploitation et à diverses autres procédures.

En ce qui concerne la documentation des procédures d'évaluation des risques, elle doit inclure des discussions avec le client, le conseil d'administration ou les personnes chargées de la gouvernance, l'audit interne et les discussions au sein de l'équipe d'audit.

### **E) Effectuer des analyses d'évaluation des risques et établir des attentes initiales**

Les analyses d'évaluation des risques, exigées par la norme ISA 315 (Révisée), aident à l'identification et à l'évaluation des risques de déclarations inexactes significatives, y compris le risque de fraude, en utilisant les méthodes suivantes :

- Identifier des aspects de l'entité dont l'auditeur n'était pas conscient ;
- Identifier l'existence de transactions ou d'événements inhabituels, ainsi que des montants, ratios et tendances qui pourraient indiquer des questions ayant des implications d'audit.

L'efficacité des procédures analytiques d'évaluation des risques dépend de plusieurs facteurs, notamment :

- Notre compréhension de l'entité et de son environnement ;
- La mesure dans laquelle nous nous enquêtons et comprenons les écarts inhabituels ou inattendus ;
- Notre utilisation du jugement professionnel.

Si des différences significatives sont identifiées et diffèrent de ce que nous attendons et du seuil défini, nous devons évaluer cette différence en obtenant l'explication de la direction et en évaluant sa plausibilité (c'est-à-dire si elle est logique). Nous prenons en compte les risques de déclarations inexactes significatives identifiés à partir de ces procédures analytiques d'évaluation des risques et développons ensuite la stratégie et le plan d'audit.

#### **F) Comprendre le système de contrôle interne de l'entité**

Comprendre le système de contrôle interne de l'entité, y compris l'environnement IT, nous aide à obtenir une compréhension approfondie de la manière dont l'entité utilise les contrôles internes pour :

- Gérer les opérations de manière efficace.
- S'appuyer sur les informations financières.
- Se conformer aux obligations légales.

Comprendre comment une entité utilise les contrôles internes nous aide à identifier :

- Les déclarations inexactes potentielles.
- Les facteurs qui influent sur les risques de déclarations inexactes significatives.
- La conception des procédures d'audit.

Nous utilisons notre jugement professionnel pour déterminer l'étendue de la compréhension requise. Nous évaluons si cette compréhension est suffisante pour évaluer les risques de déclarations inexactes significatives et concevoir et effectuer des procédures d'audit supplémentaires.

### **G) Identifier les risques, les assertions pertinentes et les éléments significatifs des FSLIs**

C'est une étape importante dans l'élaboration d'une stratégie d'audit et du développement de l'approche d'audit pour les éléments significatifs des FSLIs. Pour ce faire, nous nous appuyons sur notre solide compréhension de l'entité et de son environnement, du cadre de présentation de l'information financière applicable et du système de contrôle interne de l'entité.

Le guide PwC Audit 4102.3 fournit des orientations sur trois catégories d'FSLIs que nous pouvons identifier dans le cadre du processus de délimitation des FSLI.

- **FSLI significatifs** : Les "FSLIs" sont des classes de transactions, des soldes de comptes ou des informations à divulguer pour lesquels il existe une ou plusieurs assertions pertinentes. Les assertions sont considérées comme pertinentes lorsqu'il existe un risque identifié de "material misstatement". Le risque de "material misstatement" existe lorsqu'il y a une possibilité raisonnable qu'une déclaration inexacte se produise (c'est-à-dire sa probabilité) et qu'elle aurait une incidence importante si elle se produisait (c'est-à-dire son importance).

Ainsi, lorsque nous identifions une possibilité raisonnable d'une "material misstatement" au niveau des assertions pour un FSLIs, cet FSLI est considéré comme un "Significant FSLI". C'est pourquoi nous devons examiner attentivement s'il existe une possibilité d'une "material misstatement" associées aux assertions, car cela orientera notre identification des "assertions pertinentes" et des "Significant FSLIs".

- **FSLI non significatifs mais matériel** : aucun "risk of material misstatement" n'est identifié, mais le FSLI (Item de solde de bilan ou FSLI) est considéré comme matériel qualitativement ou quantitativement.
- **FSLI non significatifs et non matériel** : aucun risque matériel de sous-évaluation n'est identifié et le FSLI n'est pas considéré comme matériel.

### **H) Identifier les risques liés aux technologies de l'information (IT) et les contrôles généraux des (ITGC)**

Selon la norme ISA 315 (révisée), il est nécessaire de comprendre le système d'information et de communication de l'entité pour préparer les états financiers. Cela inclut

la connaissance de l'environnement informatique, y compris les applications et l'infrastructure, qui permettent le flux des transactions et le traitement de l'information.

Les risques liés aux TI sont liés à la conception et à l'exploitation inefficaces des contrôles de traitement de l'information, ainsi qu'à l'intégrité des informations dans le système d'information. Les contrôles généraux des IT(ITGC) sont des contrôles sur les processus informatiques de l'entité qui soutiennent le bon fonctionnement de l'environnement informatique et l'intégrité des informations.

Pour les risques identifiés liés à l'utilisation des IT, il est important d'identifier les ITGC qui les adressent. Bien que les ITGC ne préviennent pas directement les erreurs significatives, ils contribuent à la fiabilité des contrôles d'application et au bon fonctionnement des dépendances informatiques.

**I) Évaluer le design et la mise en œuvre des contrôles (y compris les ITGC)**

La norme ISA 315 (révisée) et la méthodologie d'audit de PwC exigent d'évaluer le design et la mise en œuvre des contrôles au sein du composant des activités de contrôle du système de contrôle interne de l'entité. Tous les contrôles identifiés lors de notre audit ne seront pas inclus dans le composant des activités de contrôle du système de contrôle interne de l'entité. Nous nous concentrons sur l'identification des contrôles qui traitent des "risk of material misstatement" au niveau des assertions. Nous devons utiliser notre compréhension détaillée du système de contrôle interne de l'entité pour identifier et évaluer les éventuels "risk of material misstatement", afin de nous concentrer sur les risques spécifiques à l'entité et élaborer des réponses ciblées.

**J) Évaluer les "risks of material misstatement"**

Il est important d'effectuer des procédures d'évaluation des risques appropriées, car cela servira de base pour nos procédures ultérieures, y compris les contrôles et les tests substantifs. Nous devons identifier et évaluer les risques spécifiques à l'entité à un niveau suffisamment détaillé afin que nos procédures d'audit ultérieures puissent être ciblées de manière appropriée sur ces risques évalués.

### **K) Perform overall evaluation of risk assessment procedures**

Après avoir effectué nos procédures d'évaluation des risques, mais avant de finaliser la planification, nous devons effectuer une procédure de "stand-back". Il s'agit d'une évaluation globale que nous devons réaliser pour déterminer si nos procédures d'évaluation des risques ont été suffisantes pour identifier et évaluer les "risk of material misstatement" significatives. Il est important de prendre en compte à la fois les éléments de preuve qui corroborent nos conclusions et les éléments de preuve contradictoires identifiés.

#### **2.1.3 Développement de la stratégie et du plan d'audit, et exécution**

La section "Développer la stratégie d'audit" de la phase "Développer la stratégie et le plan d'audit et exécuter" de l'audit de PwC décrit les activités suivantes :

- Utilisez les diapositives pour refléter la confiance attendue dans les contrôles et la planification des preuves substantives prévues.
- Déterminer le plan de tests des contrôles et des procédures substantives.

#### **A) Controls, Substantive Evidence et Sliders**

Une partie de la détermination de la stratégie d'audit consiste à développer notre stratégie du testing, c'est-à-dire comment, de manière générale, nous prévoyons d'obtenir nos preuves d'audit. Notre stratégie de test est une combinaison de la fiabilité attendue des contrôles et des preuves substantives prévues.

#### **B) Déterminer le niveau de fiabilité attendue des contrôles**

En général, nous devons tenir compte de notre évaluation du risque de contrôle, basée sur notre compréhension et notre évaluation de la conception et de la mise en œuvre des contrôles dans le composant des activités de contrôle. Cela est basé sur les résultats des tests des périodes précédentes, notre compréhension et évaluation de l'année en cours, ainsi que l'efficacité d'obtention des preuves à partir des tests de contrôles par rapport aux tests substantifs.

La fiabilité attendue des contrôles est le niveau de preuve (exprimé comme Nul, Partiel ou Élevé) que nous prévoyons d'obtenir en testant l'efficacité opérationnelle des contrôles de l'entité.

**C) Déterminer le niveau de preuves substantives prévues**

Le niveau de preuves substantives prévues dépend du niveau de risque d'audit que nous souhaitons atteindre. Il peut être faible, moyen ou élevé. Un niveau élevé de preuves substantives prévues implique une réalisation approfondie et étendue de procédures substantives, tandis qu'un niveau faible signifie une plus grande dépendance aux contrôles internes de l'entité. Le niveau de preuves substantives prévues est déterminé en fonction de l'évaluation des risques, de l'efficacité des contrôles et de la nature des transactions et des soldes de compte.

**D) Utilisez les sliders pour refléter la dépendance prévue des contrôles et les preuves substantielles planifiées**

Les décisions concernant la dépendance prévue des contrôles et les preuves substantielles planifiées sont ensuite consignées en ajustant les curseurs dans Aura. Cela se fait dans la vue Stratégie de risque sous la vue Planification.

**E) Déterminer le plan de test des contrôles**

Conformément à la norme ISA 330, nous concevons et effectuons des tests de contrôles afin d'obtenir des éléments de preuve d'audit suffisants et appropriés quant à l'efficacité opérationnelle des contrôles, si notre évaluation des risques d'anomalies significatives au niveau des assertions inclut l'attente que les contrôles fonctionnent efficacement, ou si les procédures substantives seules ne peuvent pas fournir suffisamment d'éléments de preuve d'audit appropriés au niveau des assertions.

**F) Déterminer le plan de test substantif**

Selon la norme ISA 330, pour évaluer l'efficacité opérationnelle des contrôles, nous concevons et effectuons des tests de contrôles. Indépendamment des risques évalués, nous concevons également des procédures substantives pour chaque classe de transactions, solde de compte et information à divulguer significatifs. Le plan de test substantif est élaboré en fonction du niveau déterminé de preuves substantives planifiées, en tenant compte de la nature, du calendrier et de l'étendue des tests substantifs nécessaires pour détecter les anomalies

significatives au niveau des assertions. Les deux types de tests utilisés pour recueillir des preuves substantives sont les procédures analytiques substantives et les tests de détails. Enfin, les EGA<sup>1</sup>s substantifs sont ajoutés à Aura dans le cadre du développement du plan de test substantif.

**G) Planifier l'étendue de l'utilisation du Delivery Center, des Organisations de service, des Spécialistes, des Experts et/ou de l'Audit interne**

Nous devons déterminer dans quelle mesure nous prévoyons les utiliser, puis communiquer avec eux au besoin pour confirmer qu'ils comprennent leur rôle dans l'audit.

**H) Répartir les tâches**

Une fois que les plans de contrôle et de tests substantifs sont déterminés et que nous avons décidé qui sera impliqué dans l'audit, nous répartissons les tâches entre les membres de l'équipe. Nous prenons en compte le niveau de connaissance et d'expertise de chaque membre de l'équipe ainsi que la complexité ou la spécialisation requise pour chaque tâche afin de les attribuer correctement. Le flux de travail dans Aura est le routage automatisé des tâches d'une personne à l'autre.

**I) Finaliser la vue Résumé des risques et des réponses dans la vue Plan dans Aura**

consiste à examiner et finaliser l'évaluation des risques, la stratégie de test associée et les réponses d'audit planifiées au niveau de l'affirmation pour chaque FSLI ou processus métier inclus dans la portée de l'audit. Cette activité est effectuée dans Aura, plus précisément dans la vue Risk and Response Summary view sur the Plan view. Il est crucial de s'assurer que l'approche planifiée pour chaque zone d'audit est en accord avec les paramètres du curseur de risque au niveau de l'affirmation, en tenant compte des risques significatifs. Une fois que le plan d'audit est examiné, finalisé et signé, l'équipe est prête à exécuter les procédures et à collecter des preuves.

---

<sup>1</sup> Evidence gathering activity

❖ Après avoir élaboré le plan d'audit, nous commençons à exécuter les procédures planifiées afin d'obtenir une assurance raisonnable. Nous devons obtenir des preuves d'audit suffisantes et appropriées pour réduire le risque d'audit à un niveau acceptable, de manière à pouvoir tirer des conclusions raisonnables sur lesquelles fonder notre opinion.

Et pour cela nous allons effectuer les activités suivantes :

#### **J) Activités de collecte de preuves**

- **Effectuer des tests de contrôles**

La norme ISA 330 exige que nous testions les contrôles pour obtenir des preuves d'audit suffisantes et appropriées quant à l'efficacité opérationnelle des contrôles. Nous documentons les tests des contrôles dans les EGAs de contrôles inclus dans la vue Exécute d'Aura.

Les procédures de bibliothèque dans ces EGAs de contrôles, les modèles de documentation intégrés et les assistants d'Aura aident à documenter de manière appropriée les preuves d'audit obtenues.

- **Effectuer des tests substantifs - Tests de détails, procédures analytiques substantives ou une combinaison des deux comme prévu**

Selon la norme ISA 330, nous devons effectuer des procédures substantives pour chaque classe de transactions, solde de compte et information à divulguer, indépendamment des risques évalués des "material misstatement". Les procédures substantives comprennent des procédures analytiques substantives et des tests de détails. Nous documentons ces procédures substantives dans les EGAs Substantifs et Autres Procédures inclus dans la vue Exécute d'Aura. Les procédures de bibliothèque, les formulaires intégrés et les assistants d'Aura nous aident à documenter de manière appropriée les preuves d'audit obtenues.

#### **K) Mettre à jour l'évaluation des risques et le plan d'audit**

Au fur et à mesure de l'avancement de l'audit, il est possible que notre évaluation des risques, notre stratégie de test et notre plan, initialement approuvés lors de la

planification, évoluent en fonction des procédures d'audit supplémentaires effectuées, des preuves accumulées et des faits et circonstances découverts. Nous réfléchissons aux résultats obtenus lors de l'exécution des plans de contrôle et de test substantifs afin de déterminer si des modifications sont nécessaires. Il est essentiel de documenter toutes les modifications significatives apportées à la stratégie d'audit globale ou au plan d'audit pendant la mission d'audit, en précisant les raisons de ces modifications.

#### **L) Effectuer les autres procédures requises**

Dans le cadre de la collecte de preuves, nous effectuons les procédures nécessaires en utilisant les fonctionnalités d'Aura telles que les EGAs, les procédures de bibliothèque, les modèles de tests de contrôles ou de détails, les assistants et les modèles de documentation. Ces procédures nous permettent de documenter les preuves d'audit obtenues, y compris les éventuelles anomalies identifiées et les faiblesses/déficiences de contrôle.

❖ La phase de finalisation de l'audit comprend les dernières procédures d'audit nécessaires pour déterminer si le travail effectué lors des activités de collecte de preuves est conforme à toutes les exigences pertinentes et est suffisant pour réduire le risque à un niveau acceptable afin de soutenir notre opinion.

Complétion activités sont le fruit d'un effort collaboratif de l'équipe et sont dirigées par le responsable de la mission.

#### **M) Complétion activités**

- i. **Mise à jour des évaluations préliminaires** : Mise à jour des évaluations préliminaires, y compris la matérialité, qui comprend les activités suivantes :
  - Conformité aux lois et réglementations ;
  - Continuité d'exploitation ;
  - Transactions avec des parties liées ;
  - Estimations comptables ;
  - Mise à jour de l'évaluation des risques de fraude ;
  - Mise à jour de l'évaluation initiale de l'indépendance ;

**ii. Les autres procédures de clôture comprennent les activités suivantes**

- Évaluation des erreurs (y compris la réévaluation de la matérialité)
- Documentation des conclusions finales sur les questions importantes
- Évaluation du travail effectué pour traiter les risques d'audit
- Analyses de conclusion globale
- Litiges, réclamations et provisions d'évaluation et de divulgation
- Lettre de représentation et inclusion d'une copie du SUM (Sommaire des Observations de la Mission)
- Événements postérieurs (y compris la définition des événements postérieurs)
- Exécution des EGAs de clôture
- Préparation d'un résumé des déficiences de contrôle interne
- Communication avec les responsables de la gouvernance

Le responsable de l'équipe est principalement responsable de l'achèvement de ces activités et s'assure que le responsable de la mission (et le QRP, le cas échéant) a effectué les examens appropriés.

Il est important de réaliser ces activités en temps voulu et de disposer de nombreux outils pour vous aider à les accomplir, notamment les bibliothèques Aura, le gestionnaire de modèles, le hub des politiques et le portail de l'indépendance.

N'oubliez pas non plus les pratiques de travail qui soutiennent ces procédures, notamment :

- Utilisation et référence de PwC Audit
- Documentation et examen en temps opportun
- Application d'un scepticisme professionnel
- Moment de l'examen par le responsable de la mission et le partenaire responsable de la qualité (le cas échéant)
- Recherche de consultation (si nécessaire)

**N) Autres activités de finalisation**

Lors de la fin de la première activité de la phase de finalisation de l'audit, passons aux autres activités de finalisation.

Celles-ci comprennent :

- Exécution des procédures relatives aux états financiers,
- Émission de nos rapports,
- Réunion de débriefing avec le client,
- Réunion de débriefing avec l'équipe et évaluation des performances,
- Enfin, le responsable de la mission, le responsable d'équipe et le partenaire de révision de qualité (le cas échéant) peuvent documenter l'approbation finale à la clôture de l'audit.

## 2.2 Cas Pratique

Les travaux effectués ont eu pour objectif d'apprendre les différents aspects de l'audit légal des comptes réalisé par l'équipe d'audit de PwC. Plus spécifiquement, j'ai été chargé d'auditer le cycle des immobilisations de l'entité DELTA. À partir des données recueillies, j'ai pu examiner les procédures de contrôle et les éléments financiers relatifs aux immobilisations afin de formuler des appréciations quant à leur adéquation et leur fiabilité.

Toutes les tâches qui m'ont été attribuées ont été supervisées par le senior associate, dans le cadre de cette opération. Cette expérience m'a permis de développer une compréhension approfondie du processus d'audit des immobilisations et de mettre en pratique les connaissances acquises.

Il est important de souligner que ces informations sont basées sur les échanges et les observations réalisés au sein de l'équipe d'audit de PwC, spécifiquement dans le contexte de l'audit du cycle des immobilisations de l'entité DELTA.

### 2.2.1 Présentation de l'entreprise DELTA

L'entreprise DELTA est une EURL de droit Algérien. Elle a démarré son activité en Algérie en 2002.

Elle opère dans la revente des équipements et installations électriques et cela depuis 2019, elle effectue localement l'assemblage des produits phares.

DELTA applique les normes comptables locales algériennes en plus des normes comptables française pour les besoins du groupe en termes de consolidation. Ces normes sont applicables à l'industrie dans laquelle s'inscrit notre client.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 est d'environ 3,7 Mrd DZD (3 715 962 934 DZD).

### 2.2.2 Les matérialités d'audit liées à la mission

Avant le début de la mission d'audit, en collaboration avec l'équipe d'audit, l'incharge de la mission établit les seuils de matérialité, qui ont été utilisés comme référence tout au long de nos travaux. Il convient de noter que ces seuils de matérialité varient d'une entreprise à l'autre, et la méthode de calcul de ces seuils est confidentielle. Les seuils de matérialité spécifiques à cette mission sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau N°07 : matérialités d’audit liées à la mission**

<b>Overall materiality (د.ج.):</b>	19 200 900
<b>Performance materiality (د.ج.):</b>	17 280 800
<b>De minimis SUM posting level (د.ج.):</b>	1 920 100

Source : document interne, PWC

### 2.2.3 Les outils de l’audit utilisées

- **Aura Platinum** : Aura est l’outil utilisé par PwC pour planifier et documenter notre travail d’audit. Aura aidé également les équipes d’engagement à gérer le flux de travail des tâches lors d’un audit.
- **Connect**: est une plateforme d’échange de documents avec nos clients, entre les membres de l’équipe d’audit ou avec un confrère, un expert-comptable. L’outil peut être utilisé pour toute mission d’audit.
- **Ledger Boost**: Outil d’automatisation des travaux d’audit sur les immobilisations, les clients, les fournisseurs, les stocks, les journaux entries et les états financiers.

### 2.2.4 Les travaux à réaliser sur la section immobilisations corporelles

Dans la phase de planification de notre audit, nous avons entrepris des travaux de contrôle. L’objectif était de mieux comprendre le processus opérationnel et les méthodes comptables utilisées par l’entreprise. Pour cela, nous avons organisé une réunion avec le client afin de discuter des points suivants :

Dans le cadre de la compréhension du référentiel d’information financière applicable, nous avons identifié la méthode d’évaluation utilisée pour les immobilisations, qui est le coût historique. De plus, nous avons vérifié la cohérence des méthodes comptables utilisées par l’entreprise avec celles de la période précédente.

Compréhension du processus opérationnel et des flux de transactions : Nous avons interrogé la direction afin d’acquérir une compréhension des processus de traitement de l’information de l’entité, incluant les données, informations et ressources utilisées dans le cadre du processus opérationnel « Immobilisations corporelles », et les politiques qui définissent :

Le cheminement des informations dans le système d’information de l’entité, y compris la façon dont :

- Les transactions sont initiées et la façon dont les informations les concernant sont enregistrées, traitées, corrigées si nécessaire, incorporées dans le grand livre général et retranscrites dans les états financiers
- Les informations sur les événements et les situations, autres que les transactions, sont saisies, traitées et présentées dans les états financiers.
- Les dépendances IT sur lesquelles reposent les contrôles identifiés

❖ Par la suite, nous avons procédé à un "work through" (ou "parcours complet") sur les immobilisations. Cette étape consiste à examiner de manière détaillée les différentes catégories d'immobilisations de l'entreprise en utilisant un tableau récapitulatif (Annexe N°05).

❖ Lors de l'exécution des travaux de validation des comptes, il est nécessaire de suivre les différentes étapes établies selon la méthodologie de PwC. Cela se concrétise à travers le plan de travail suivant demandé sur la Library procédures :

- Tableau de variation.
- Dotation test de détail.
- Revue analytique substantive sur les dotations.
- Validation des acquisitions.
- Validation des sorties d'actif.
- Validation des cautions.
- Validation des charges d'entretien.

Pour rappeler les comptes comptables, nous utilisons un tableau comprenant le numéro de compte, son libellé ainsi que le solde de ces comptes extraits de la Balance générale pour l'exercice audité (2022) et l'exercice précédent (2021).

Dans le cadre de notre mission, nous devons valider les comptes des immobilisations corporelles de l'entreprise DELTA, qui s'élèvent à un total de quarante-huit (48) comptes :

**Tableau N08 : Lead du cycle immobilisations**

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2022	Var	Var %
215000	Matériels et outillages	717 108,47	1 050 108,47	333 000,00	46 %
215100	MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	25 676 141,50	25 676 141,50	-	0 %
218100	MATERIEL DE TRANSPORT	44 888 999,00	87 843 999,00	42 955 000,00	96 %
218200	EQUIPEMENT DE BUREAU	3 451 617,56	4 032 289,83	580 672,27	17 %
218300	AGENCEMENT ET INSTALLATION	43 350 123,04	47 166 523,04	3 816 400,00	9 %
218350	AGENCEMENT ET INSTALLATION PRODUCTI	12 305 377,00	12 305 377,00	-	0 %
218400	EQUIPEMENTS SOCIAUX	935 519,67	1 053 519,67	118 000,00	13 %
218500	Mobilier de Bureau	2 292 698,62	3 632 698,62	1 340 000,00	58 %
218600	Matériel Informatique	18 390 791,58	22 572 330,08	4 181 538,50	23 %
218700	MATERIEL DE MANUTENTION	13 862 411,68	13 862 411,68	-	0 %
232000	IMMOBILISATION EN COUR	-	-	-	0 %
281500	AMORTISSEMENT MATERIEL ET OUTILLAGE	(471 670,52)	(677 734,79)	(206 064,27)	44 %
281510	AMORT MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTR	(13 566 858,32)	(16 781 754,28)	(3 214 895,96)	24 %
281810	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	(3 264 589,54)	(16 582 928,68)	(13 318 339,14)	408 %
281820	AMORTISSEMENT EQUIPEMENT DE BUREAUX	(1 296 256,78)	(1 913 661,25)	(617 404,47)	48 %
281830	AMORTISSEMENT AGENCEMENT ET INSTALA	(14 478 146,84)	(21 307 369,96)	(6 829 223,12)	47 %
281835	AMORT AGENCEMENT ET INSTALL PRODUCT	(10 724 083,09)	(11 564 373,71)	(840 290,62)	8 %
281840	Amort Équipements sociaux	(253 481,13)	(452 010,21)	(198 529,08)	78 %
281850	Amort Mobilier de bureau	(1 792 800,19)	(2 014 928,62)	(222 128,43)	12 %
281860	Amort Matériel Informatique	(13 369 962,29)	(16 464 644,97)	(3 094 682,68)	23 %
281870	Amort Matériel de manutention	(10 267 714,46)	(11 020 903,34)	(753 188,88)	7 %
<b>Total</b>		<b>96 385 224,96</b>	<b>120 415 089,08</b>	<b>24 029 864,12</b>	<b>24,93 %</b>

Source : Documentation interne de PWC

**Tableau N°09 : Lead des comptes 68**

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Var	Var %
681000	Dot Amort et Prov Actif non Courant	30 204 142,69	24 732 807,65	5 471 335,04	22 %
685000	Dot Amort et Prov Actif Courant	5 203 221,63	144 826 880,12	(139 623 658,49)	-96 %
687000	Provisions pour risques	51 298 079,05	42 172 746,07	9 125 332,98	22 %
<b>Total</b>		<b>86 705 443,37</b>	<b>211 732 433,84</b>	<b>-125 026 990,47</b>	<b>-59,05 %</b>

Source : Documentation interne de PWC

## 2.2 Rapprochement du fichier des immobilisation à la Balance Générale (comptabilité) :

- **Objectif :**
  - ✓ Valider les assertions d'audit suivantes : C, A, P&D.
- **Travaux effectués**

- Nous avons rapproché la valeur brute, l'amortissement cumulé ainsi que les dotations des immobilisations corporelles figurant sur le fichier d'immobilisation avec celle figurant sur la BG à la date de clôture 31/12/2022. Nos travaux se présente comme suit :

**Tableau N°10 : Tableau de rapprochement BG vs FI**

<i>Compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>FI au 31.12.2022</i>	<i>BG au 31.12.2022</i>	<i>Écart</i>	<i>Commentaires</i>
204000	Logiciel Informatique et Assimilées	5141500	5141500	0	P
215000	Matériels et outillages	1 050 108	1 050 108	0	P
215100	MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	25676142	25676142	0	P
218100	MATERIEL DE TRANSPORT	87 844 000	87 843 999	1	P
218200	EQUIPEMENT DE BUREAU	4032290	4032290	0	P
218300	AGENCEMENT ET INSTALLATION	47 166 523	47 166 523	0	P
218350	AGENCEMENT ET INSTALLATION PRODUCTI	12305377	12305377	0	P
218400	EQUIPEMENTS SOCIAUX	1 053 520	1 053 520	0	P
218500	Mobilier de Bureau	3632699	3632699	1	P
218600	Matériel Informatique	22 572 330	22 572 330	0	P
218700	MATERIEL DE MANUTENTION	13862412	13862412	0	P
	<b>Total</b>	<b>224 336 900</b>	<b>224 336 899</b>	<b>2</b>	<b>P</b>

Source : Documentation interne de PWC

**Tableau N°11 : Tableau de rapprochement des amortissements**

<i>Compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>FI au 31.12.2022</i>	<i>BG au 31.12.2022</i>	<i>Écart</i>	<i>Commentaires</i>
280400	Amortissement Logiciel Informatique	1738831	-1625261	113569	P
281500	AMORTISSEMENT MATERIEL ET OUTILLAGE	694 609	-677 735	16874	P
281510	AMORT MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTR	16963008	-16781754	181254	P
281810	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	18 046 995	-16 582 929	1464067	P
281820	AMORTISSEMENT EQUIPEMENT DE BUREAUX	1966424	-1913661	52763	P
281830	AMORTISSEMENT AGENCEMENT ET INSTALA	24 723 598	-21 307 370	3416228	P
281835	AMORT AGENCEMENT ET INSTALL PRODUCT	6506140	-11564374	-5058233	P
281840	Amort Équipements sociaux	468 778	-452 010	16768	P
281850	Amort Mobilier de bureau	1877207	-2014929	-137721	P
281860	Amort Matériel Informatique	16 762 020	-16 464 645	297375	P
281870	Amort Matériel de manutention	11083669	-11020903	62766	P
	<b>Total</b>	<b>100 831 280</b>	<b>-100 405 571</b>	<b>425709</b>	<b>&lt; SUM</b>

Source : Documentation interne de PWC

**Tableau N°12 : Tableau de rapprochement des dotations**

<i>Compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>FI au 31.12.2022</i>	<i>BG au 31.12.2022</i>	<i>Écart</i>	<i>Commentaires</i>
681000	Dotations Aux Amortissements	24 732 808	24 732 808	0	P
<b>Total</b>		<b>24 732 808</b>	<b>24 732 808</b>	<b>0</b>	<b>P</b>

Source : Documentation interne de PWC

**Conclusion :**

- ✓ Nous n'avons constaté aucune anomalie significative.

### 2.3 Tableau de variation

- **Procédures :**

- a) Obtenir le fichier des immobilisations et effectuer un cadrage avec la balance générale : cadrer les valeurs brutes, les valeurs nettes, les amortissements cumulés, les dotations aux amortissements de l'exercice ainsi que le compte 675 (valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés).
- b) Expliquer les principales variations.
- c) Conclusion.

- **Résultats**

- a) Le fichier des immobilisations a été obtenu/établi manuellement et rapproché des comptes de la balance générale et Les valeurs brutes, amortissements cumulés, dotations aux amortissements et VNC ont été cadrés à la BG, Absence d'écarts relevés.
- b) Les principales variations de la période ont été expliquées sur le tableau de variation.
- c) Ensemble satisfaisant.

## Chapitre 3 : Audit du cycle immobilisations société DELTA

### Tableau N°13 : Tableau de mouvement des immobilisations

Compte	Compte amort	Libellé	Valeurs brutes			Amortissements							
			Valeurs Brutes BG 31/12/2021	Acquisition	Cession	Valeurs brutes Pwc	Valeurs Brutes BG 31/12/2022	ECART	BG 31/12/2021	Dotations de l'exercice	Amort Cumul	Amortissement BG 31/10/2022	ECART
204000	280400	Logiciel Informatique et Assimilées	1 576 500	3 565 000		5 141 500	5 141 500	-	(1 370 932)	254 329	(1 116 602)	(1 625 261)	-
215000	281500	Matériels et outillages	717 108	333 000		1 050 108	1 050 108	-	(471 671)	206 064	(265 606)	(677 735)	-
215100	281510	MATERIELE ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	25 676 142	-		25 676 142	25 676 142	-	(13 566 858)	3 199 485	(10 367 374)	(16 781 754)	-
218100	281810	MATERIELE DE TRANSPORT	44 888 999	42 955 000		87 843 999	87 843 999	-	(3 264 590)	13 318 339	10 053 750	(16 582 929)	-
218200	281820	EQUIPEMENT DE BUREAU	3 451 618	580 672		4 032 290	4 032 290	-	(1 296 257)	614 154	(682 103)	(1 913 661)	-
218300	281830	AGENCEMENT ET INSTALLATION	43 350 123	3 816 400		47 166 523	47 166 523	-	(14 478 147)	7 339 064	(7 139 083)	(21 307 370)	-
218350	281835	AGENCEMENT ET INSTALLATION PRODUCTI	12 305 377	-		12 305 377	12 305 377	-	(10 724 083)	1 230 538	(9 493 545)	(11 564 374)	-
218400	281840	EQUIPEMENTS SOCIAUX	935 520	118 000		1 053 520	1 053 520	-	(253 481)	198 529	(54 952)	(452 010)	-
218500	281850	Mobilier de Bureau	2 292 699	1 340 000		3 632 699	3 632 699	-	(1 792 800)	233 540	(1 559 260)	(2 014 929)	-
218600	281860	Matériel Informatique	18 390 792	4 653 539	472 000	22 572 330	22 572 330	-	(13 369 962)	3 309 049	(10 060 913)	(16 464 645)	-
218700	281870	MATERIELE DE MANUTENTION	13 862 412	-		13 862 412	13 862 412	-	(10 267 714)	753 189	(9 514 526)	(11 020 903)	-
<b>Total Brut</b>			<b>167 447 288</b>	<b>57 361 611</b>	<b>472 000</b>	<b>224 336 899</b>	<b>224 336 899</b>	<b>-</b>	<b>(70 856 495)</b>	<b>30 656 281</b>	<b>(40 200 214)</b>	<b>(100 405 571)</b>	<b>-</b>

Source : Documentation interne de PWC.

## 2.4 Dotation test de détail

- **Procédures**

- a) Obtenir une compréhension des méthodes d'amortissement et vérifier leur adéquation avec les principes comptables applicables et les principes appliqués par l'entité à la précédente clôture.
- b) Par sondage, tester les dotations aux amortissements de l'exercice :
  - à partir du fichier détaillé des dotations aux amortissements de l'exercice, déterminer la taille de l'échantillon à tester en complétant un TOD Form de Non Statistical Sampling
  - sélectionner les éléments à tester au hasard ("haphazard")
- c) Conclusion.

- **Résultats et conclusion**

- a) Les méthodes d'amortissement sont les suivantes :
  - L'amortissement linéaire.

En conclusion, les méthodes d'amortissement sont cohérentes avec les principes comptables applicables.

- b) Étant donné que l'entité ne détient que trois immobilisations, nous avons décidé de tester l'exhaustivité.
- c) Les dotations aux amortissements sur immobilisations sont validées. Aucune anomalie n'a été relevée. Assertions pertinentes pour ces procédures validées.

- **Travaux effectués**

- ✓ Nous avons récupéré le fichier des immobilisations au 31.12.2022.
- ✓ Nous avons rapproché le fichier des immobilisations à la balance générale
- ✓ Nous avons recalculé la dotation des amortissements et l'amortissement cumulé au 31.12.2022.

➤ Voir sur les annexes (Tableau N°01 : Tableau de Reperformance des dotations aux amortissements de l'exercice 2022) vu la taille importante de notre tableau.

- **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons constaté aucune anomalie significative.

## 2.5 Revue analytique

- **Objectifs**

- ✓ Faire apparaître des variations éventuelles entre deux exercices consécutifs, et d'en justifier les plus importantes.

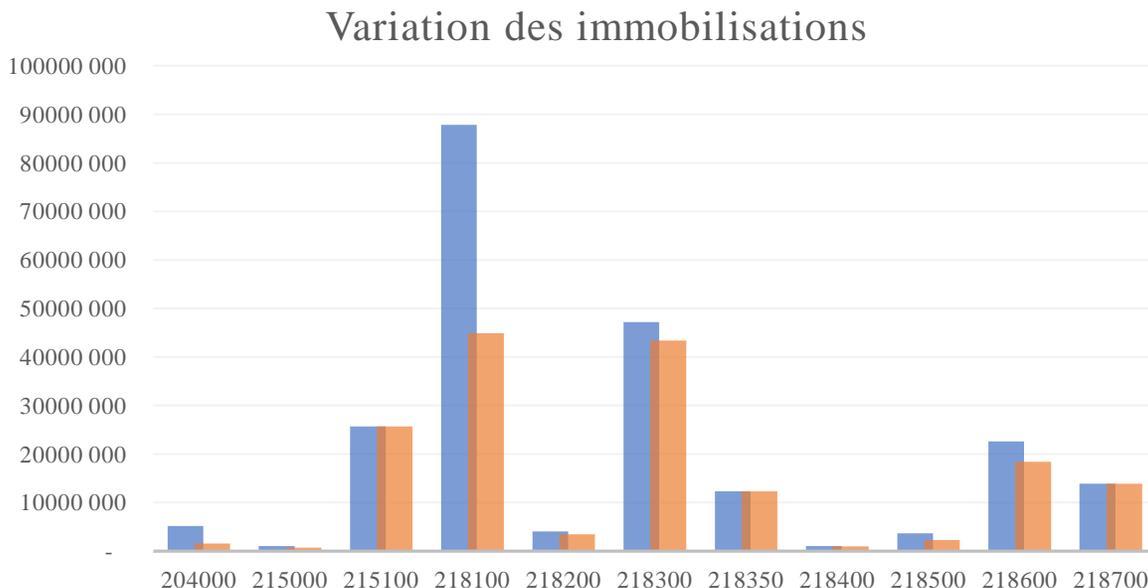
- **Résultats**

- ✓ Les immobilisations corporelles ont connu une hausse de 29 m DZD depuis l'exercice précédent, cela est principalement lié à l'acquisition de nouveaux véhicules ainsi qu'aux cessions d'anciens véhicules quasiment amortis au personnel de la société, minoré par les amortissements de la période.

- **Explication des principales variations**

- ✓ **218100** : On note une augmentation de 96% en matériel de transport par rapport à l'exercice précédent due à l'acquisition de nouvelles voitures
- ✓ La variation du compte 218300 "AGENCEMENT ET INSTALLATION" est principalement expliquée par le changement de siège effectué lors de l'exercice actuel. En effet, plusieurs acquisitions et cessions ont été mené dans le cadre du réaménagement des nouveaux locaux.
- ✓ **218400** : On note une variation positive de 118KDZD relative a ce compte. Cette hausse est principalement expliquée par l'achat de plusieurs téléviseurs ainsi qu'un concentrateur d'oxygène.
- ✓ **218500** : Lors de l'exercice actuel, du mobilier de bureau a été cédé dans le cadre du changement de siège. Ce dernier n'était plus nécessaire étant donne de la taille moins importante du nouveau siège.
- ✓ **218600** : La variation du compte est principalement expliquée par l'acquisition et la cession de matériels informatique tel que des téléphones ainsi que des ordinateurs.
- ✓ **"28Xxx**: On note une variation globale positive de 29 MDZD relative aux amortissements. Cette hausse est principalement expliquée par les acquisitions effectuées lors de l'exercice 2022.Compensée par la sortie d'actif relatif à l'agencement et à l'installation du nouveau siège social."

### Schéma 06 : variations des immobilisations



Source : Documentation interne de PwC.

## 2.6 Validation des acquisitions

- **Procédures**

a) Par sondage, tester les acquisitions de l'exercice :

- Valider le coût d'acquisition par pointage aux factures
- Vérifier que les factures sont bien adressées à l'entité auditée
- Valider le caractère immobilisable du bien
- S'assurer que le mode et la durée d'amortissement retenus sont cohérents avec les politiques et pratiques de l'entité
- S'assurer que la date de début d'amortissement est correcte et correspond à la date de mise en service dans le cas d'un amortissement linéaire
- Vérifier le classement comptable.
- Vérifier si le bien acquis remplace une immobilisation existante, alors s'assurer que la sortie d'actif nécessaire a bien été effectuée.

b) Conclusion.

- **Résultats et conclusion**

- a) Les acquisitions ont été testées par sondage :
  - Aucune anomalie n'a été relevée (Voir explications et conclusion sur le Tableau de Tests sur les acquisitions).
- b) Conclusion :
  - ✓ Ensemble satisfaisant. Aucune anomalie n'a été relevée. Assertions pertinentes pour ces procédures validées.
- **Travaux effectués**
  - ✓ Nous avons récupéré le fichier des immobilisations au 31.12.2022.
  - ✓ Nous avons fait un targeted testing sur les montants les plus significatifs
  - ✓ Ce test a révélé six immobilisations dépassait la PM (performance materiality), tandis que le reste de la population d'immobilisations était inférieur à ce seuil et donc considéré comme non significatif

## Chapitre 3 : Audit du cycle immobilisations société DELTA

**Tableau N°14 : Tableau de Tests sur les acquisitions**

Número de compte	Libellé du compte	Libellé de l'immobilisation acquise	Valeur brute	Número de facture	Montant de la facture	Ecart VB/montant de la facture	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement	Date de début d'amortissement	Date d'entrée en service d'après justificatif (PV mise en service..)	Conclusion
P	P	Z	Z	n	n	w	Z	Z	Z	O	
218100	MATERIELLE DE TRANSPORT	Peugeot 3008	8 670 000	ACL1201	8 670 000	0	5	Linéaire	01/12/2022	01/12/2022	Test concluant
218100	MATERIELLE DE TRANSPORT	Peugeot 3008	8 670 000	ACL1201	8 670 000	0	5	Linéaire	01/12/2022	01/12/2022	Test concluant
218100	MATERIELLE DE TRANSPORT	Peugeot 3008	8 670 000	ACL1201	8 670 000	0	5	Linéaire	01/12/2022	01/12/2022	Test concluant
218100	MATERIELLE DE TRANSPORT	Peugeot 2008	6 640 000	ACL1203	6 640 000	0	5	Linéaire	01/12/2022	01/12/2022	Test concluant
218100	MATERIELLE DE TRANSPORT	Peugeot 2008	6 640 000	ACL1203	6 640 000	0	5	Linéaire	01/12/2022	01/12/2022	Test concluant
218600	Matériel Informatique	ECRANDELL P2419HBLACK	42 784	Fac211212	42 784	0	3	Linéaire	12/12/2022	12/12/2022	Test concluant

Source : Documentation interne de PwC.

## 2.7 Validation des sorties d'actif

- **Procédures**

- a) Par sondage, valider les sorties d'actif de l'exercice par pointage aux documents justificatifs (factures de cession, PV de mise au rebut...).
- b) Rapprocher le solde du compte 775 du fichier des immobilisations.
- c) Conclusion.

- **Résultats et conclusion**

- a) Les sorties d'actif ont été testées par sondage :
  - ✓ Aucune anomalie n'a été relevée.
- b) N/A car absence de cessions ou car le fichier des immobilisations ne fait pas ressortir cette information.
- c) Sorties d'actif validées. Assertions Exactitude, Existence, Exhaustivité, Droits & Obligations validées.

- **Travaux effectués**

- ✓ Nous avons récupéré le fichier des immobilisations au 31.12.2022.
- ✓ Nous avons fait un targeted testing sur les montants les plus significatifs.
- ✓ Ce test a révélé six immobilisations dépassait la PM (performance materiality), tandis que le reste de la population des cessions d'immobilisations a été testé lors de l'intervention intérimaire.

**Tableau N°15 : Tableau de Tests sur les cessions.**

Numéro de compte	Numéro de l'immobilisation sortie	Libellé de l'immobilisation sortie	VNC	Prix de vente HT (cas des cessions) selon fichier des Immos	Prix de vente HT selon facture ou contrat	Écart	Commentaire / conclusion
P	Z	Z	Z	Z	N	W	
218100	20180014	GOLF 2.0 TDI 143 CH-B	1 453 031	1 453 031	1 453 031	0	Test concluant
218100	20180016	GOLF 2.0 TDI 143 CH-	1 453 031	1 453 031	1 453 031	0	Test concluant
218100	20180017	GOLF 2.0 TDI 143 CH-	1 453 031	1 453 031	1 453 031	0	Test concluant
218100	20180018	GOLF 2.0 TDI 143 CH-TARIK	1 453 031	1 453 031	1 453 031	0	Test concluant
218100	20180015	GOLF 2.0 TDI 143 CH-MARKETING	1 453 031	1 453 031	1 453 031	0	Test concluant
218100	20170008	301 ACTIVE 1.6E 115 CV -	135 915	135 915	135 915	0	Test concluant

Source : Documentation interne de PwC

## 2.8 Valider les cautions

- **Objectif**
  - ✓ Valider les assertions : Existence et Valorisation.
- **Travaux effectués**
  - ✓ Nous avons récupéré l'analyse du compte #270000.
  - ✓ Nous avons réconcilié les montants figurant sur les cautions à la comptabilité.
- **Résultats :**
  - ✓ **Le rapprochement**

**Tableau N°16 : Rapprochement entre l'analyse de compte et la comptabilité.**

Compte	Libellé	Montant
275000	Cautions	7 560 000
Analyse de compte	Cautions	7 560 000
Écart		0

Source : Documentation interne de PwC

✓ **Analyse de l'aging**

**Tableau N°17 : L'analyse de l'aging des cautions.**

Date	Solde	Commentaire
01/01/2016	5 060 000	Caution loyer siège
01/01/2016	450 000	Caution loyer DG
01/01/2016	300 000	Caution loyer responsable marketing Matteo
Non communiqué	550 000	Caution loyer siège rue la
Non communiqué	450 000	Caution bail DG
Non communiqué	450 000	Caution bail Ale
Non communiqué	300 000	Caution Hôtel

Source : Documentation interne de PwC

• **Conclusion :**

- ✓ Le test est satisfaisant.
- ✓ Nous n'avons pas reçu toutes les dates relatives aux cautions. Leur montant s'élève à 1,7 MDZD.

## 2.9 Validation des charges d'entretien

• **Procédures**

- a) Obtenir les détails des comptes d'entretien (comptes 615).
- b) Passer les détails en revue afin d'identifier des éléments significatifs à tester. Le cas échéant, valider le caractère de charge des montants comptabilisés.
- c) Conclusion.

• **Résultats et conclusion**

- a) Les détails des comptes d'entretien ont été obtenu et leurs montants rapprochés des soldes comptables :
  - ✓ Aucun élément en rapprochement.
- b) Les détails de comptes ont été revus :
  - ✓ Absence de montants significatifs nécessitant une validation détaillée.
- c) Charges d'entretien validées. Assertions Exactitude, Existence, Présentation validées.

• **Travaux effectués**

- ✓ Nous avons récupéré le GL et isolé le compte #615,

- ✓ Nous avons rapproché le solde du compte #615 figurants sur le GL à la BG au 31/10/2021.
- ✓ Nous avons fait un scanning du compte #615 à partir des libellés.
- ✓ Nous avons réalisé un TCD (accept reject) sur les types d'opérations passées au GL #615.
- ✓ Nous avons vérifié si les prestations fournies au client ne relèvent pas du caractère immobilisable.

**Tableau N°18 : Tableau de rapprochement des charges d'entretien.**

<b>N de compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Solde</b>
615100	Maintenance	1 620 512,61
615130	Hygiène & propreté	1 385 552,97
615140	Hygiène & propreté	2 547 201,03
615150	AGENT SECURITE-PS	5 805 600,00
615200	Rechargement extincteur	632 324,00
615300	Réparation véhicule	2 013 017,59
615310	Entretien véhicule	562 750,00
<b>Total général</b>		<b>14 566 958,20</b>
	<b>Solde BG</b>	<b>14 566 958,20</b>
	<b>Gap</b>	<b>0,00</b>

Source : Documentation interne de PWC

- **Conclusion :**
  - ✓ Le test est satisfaisant.

## 2.10 Point a remonté sur les immobilisations

Lors de l'audit, il a été constaté que le fichier des immobilisations de l'entreprise présente plusieurs immobilisations de même nature avec un seul numéro d'immobilisation.

Afin de remédier à cette situation, il est recommandé de procéder à une codification par article sur le fichier des immobilisations. Cette mesure permettra une identification précise et individuelle de chaque immobilisation, facilitant ainsi la gestion et le suivi des actifs de l'entreprise.

## **Conclusion**

La démarche d'audit externe du cycle des immobilisations de PwC comprend une planification et une stratégie détaillées, une identification des risques pertinents et l'élaboration d'une stratégie adaptée, ainsi que l'exécution d'un plan d'audit précis. L'utilisation de matérialités d'audit spécifiques, d'outils d'audit appropriés et la réalisation de travaux sur la section des immobilisations corporelles sont essentielles pour garantir la fiabilité et l'intégrité des informations financières des entreprises auditées.

# Conclusion Général

## Conclusion générale

En conclusion, notre étude a mis en évidence l'importance cruciale de l'audit externe dans la protection des immobilisations au sein des entreprises. Nous avons examiné la méthodologie utilisée par les auditeurs pour évaluer la qualité de la protection des actifs, en mettant l'accent sur les politiques et procédures de contrôle interne. Nous avons constaté que l'audit des immobilisations permet de garantir la fiabilité, la sécurité et la protection des actifs corporels et incorporels d'une entreprise, tout en assurant la conformité aux normes et réglementations en vigueur.

Nos hypothèses de recherche ont également été examinées. Premièrement, nous avons constaté que lors des travaux d'audit des immobilisations, l'examen de la dotation aux amortissements permet de vérifier sa conformité aux principes comptables et aux normes réglementaires. Cette étape essentielle permet de s'assurer que les immobilisations sont correctement évaluées et enregistrées dans les états financiers.

Deuxièmement, nous avons constaté que les recommandations émises par l'audit externe pour renforcer la sécurité des actifs ne sont pas toujours mises en œuvre de manière satisfaisante par l'entreprise. Cela souligne l'importance d'une collaboration étroite entre les auditeurs et l'entreprise afin d'assurer la mise en place effective des mesures de protection recommandées.

En somme, l'audit externe joue un rôle clé dans la protection des immobilisations en fournissant une assurance indépendante sur la véracité et la fidélité des états financiers. Les auditeurs évaluent les contrôles internes de l'entreprise pour minimiser les risques liés aux immobilisations et émettent des recommandations visant à renforcer la sécurité des actifs. Cependant, il est essentiel que ces recommandations soient effectivement mises en œuvre par l'entreprise pour assurer une protection optimale des immobilisations.

Cette étude souligne l'importance continue de l'audit externe dans un environnement économique en évolution, où la confiance des parties prenantes est essentielle. Les entreprises doivent reconnaître l'audit des immobilisations comme un outil précieux pour garantir la fiabilité des informations financières produites et la protection de leurs actifs. En poursuivant des pratiques d'audit rigoureuses et en collaborant de manière étroite avec les auditeurs, les entreprises peuvent renforcer leur gouvernance d'entreprise et assurer leur pérennité dans un monde des affaires complexe et exigeant.

# LA BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages :

1. ANTOINE.M, Audit et commissariat aux comptes 2015/2016 : Guide de l'auditeur et de l'audit, édition Francis LEFERVE, Paris, 2014.
2. B. ELISABETH, C. Grotowski, R. KHELASSI : Manuel Comptabilité et Audit, Edition BERTI, Alger, 2013.
3. Baratay, Christelle. 2018. DSCG 4 - Comptabilité et audit. France. Ed 6. Gualino, Liv 18 fiche 44.
4. BENAIBOUCHE MOHAND (C), " La comptabilité générale aux normes du nouveau système comptable financier (SCF) ", 2ème édition, office des publications universitaires, Algérie, 2012.
5. BENHAYOUN SADAFI M.A, " Audit interne : levier de performance dans les organisations publiques ", Mémoire de DCSG, ISCA Rabat, 2001.
6. BERTIN. E, GODOWSKI.C et KHELASSI.C, Manuel comptabilité et audit, Edition BERTI.
7. BRUN (S) (1), " Les normes comptables internationales IAS/IFRS ", Gualino Éditeur, EJA-Paris 2006.
8. FOSS.V, RANANJASONRALA.T, ROSIER.M.C, Comptabilité et audit ; édition EYROLLES, Paris, 2012.
9. FRIÉDÉRICH. Micheline, BENSADON. Didier, BURLAUD. Alain. 2017. DSCG 4 Comptabilité et audit manuel et applications 2017-2018. France. Ed 11. Foucher.
10. KASSAB. J : Évolution de l'audit, in revue expertise comptable, N°115, Mars, 2009.
11. Le JEUNE.G et EMMERICH.J P, Audit et commissariat aux comptes, édition GUAMINO, Paris, 2007.
12. LE MANH (A) et MAILLET (C), " Normes comptables internationales IAS/IFRS ", BERTI Edition. Paris, 2009.
13. LEJEUNE Gérard, EMMERICHE Jean Pierre, " audit et commissariat aux comptes ", édition Economica, 2007, Paris.
14. M.BELAIBOUD, guide pratique d'audit financier et comptable, La maison des livre, Alger, 1986.
15. MAESO (R), PHILLIPS (A) et ROULET (C), " comptabilité financière, manuel et corrigés ", 9 Edition, Dunod , Paris 2003.
16. MAILLET (C) et LE MANH (A), " Normes comptables internationales IAS/IFRS ", 3ème éditions, Edition Foucher, Paris 2005.
17. MAESO ROBERT, « Comptabilité Financière Opérations Courantes », 8 Editions, Dunod, Paris, 2007.
18. MEZDAD (KA), MOHAMED SEGHIR (K) et REGHADI (R), " Les immobilisations incorporelles et corporelles cas de l'ENIEM ", U.M.MT. O, année universitaire 2012-2013.

19. OBERT Robert, MAIRESSE Marie-Pierre, DESENFANS Arnaud, DSCG 4 - Comptabilité et audit-MANUEL, 2019, édition Francis Lefebvre -Dunod, Paris.
20. OBERT.R et MAIRESSE. M.P. : Comptabilité et Audit, édition Dunod, paris, 2009.
21. ONECCA est le normalisateur national de la profession de commissaires aux comptes.
22. RENARD, (J) : théorie et pratique de l'audit interne, 9ème édition, édition Eyrolles, paris, 2016.
23. Saby, Guillaume Rosier, Marie-Christine Rananjason Ralaza, Tokiniaina. Réussir le DSCG 4 - Comptabilité et audit. France, Liv21
24. Thiery-Dubuisson Stéphanie, « audit ».Édition la découverte, 2004, Paris, P18.
25. WHANNOU, (Serge) : Audit Comptable Et Financier, Support De Cours Master, ESGIS, Alger, 2013.

### **Travaux universitaires**

1. BARAKA, (Massil) : audit légal des comptes consolidés, Mémoire Master en sciences commerciales option Finance et Comptabilité, EHEC Alger, Juin 2016.
2. CHABANE (A) et DEBICHE (M), " Le traitement comptable des immobilisations selon SCF ", mémoire de licence, U.M.M.T.O, année universitaire 2012-2013.
3. DIALLO, (H) : Audit des immobilisations, Mémoire Master, Mars 2000, CESAG.
4. IKHIYATANE, (M) : Audit des immobilisations corporelles et leurs retraitements, Mémoire Master, en IFRS, ISCAE 2010/2011, P.33.
5. LAMARA et LEKHEL" Les immobilisations corporelles et incorporelles selon le Système Comptable Financier : Cas de l'ENIEM" , Mémoire de Master en finance , 2015/2016.
6. REKOUCHE, (Maya) : Étude d'une démarche d'audit, Mémoire Master en sciences commerciales option Management, EHEC Alger, Juin 2015.
7. SALHI (Z), SI HADJ MOHAND (S), " Les travaux de fin d'année des immobilisations cas de l'ENIEM", mémoire de licence, U.M.M.T.O, année universitaire 2012-2013.

### **Textes réglementaires**

1. ISA 200 : Objectifs généraux de l'auditeur.
2. Journal officiel de la république algérienne, n°19, 2009.
3. Journal officiel de la république algérienne, n°19, 2009.
4. NEP-200. Principes applicables à l'audit des comptes mis en œuvre dans le cadre de la certification des comptes.
5. ONECCA est le normalisateur national de la profession de commissaires aux comptes.

**Les sites web :**

1. [www.wikipédia.com](http://www.wikipédia.com)
2. [www.procomptable.com](http://www.procomptable.com)
3. [www.procomptable.com](http://www.procomptable.com)
4. <https://fr.scribd.com>
5. <https://comptabilite.ooreka.fr/astuce/voir/608867/revue-analytique>

## Annexes :

### Annexe N°01 : Tableau de Reperformance des dotations aux amortissements de l'exercice 2022

PBC										PwC Check						
Designation	N° compte	Valeur d'aquisition	Date d'aquisition	Durée d'amortissement ECO	Durée d'amortissement PRATIQUE	Amort 2022 Eco	Dot 12-22 Eco	Amort 2022 Prati	Amort cumulé Eco	Dotation Pwc	Date fin amort ECO	amort cumulé ECO 10-22	Ecart	amort cumulé ECO 2021	Dotation 2021	ECART
LOGICIEL GESTION STOCKS DLG	204000	115000	03/12/2019	3	3	19 994	0	115 000	115 000	19 994	04/12/2022	115 000	-	79 567	35 433	(15 439)
F/P INVERSEUR 4P/630A - PRODUCTION	215100	672500	03/11/2017	8	10	75 656	7 005	347 085	432 455	82 661	04/11/2025	433 455	(1 000)	349 479	83 976	(1 315)
MULTIFONCTION LASER COULEUR CANON	218600	59500	17/02/2019	3	3	2 534	0	59 500	59 500	2 534	18/02/2022	59 500	0	56 842	2 658	(123)
MULTIFONCTION LASER COULEUR CANON	218600	59500	19/02/2019	3	3	2 644	0	59 500	59 500	2 644	20/02/2022	59 500	0	56 734	2 766	(122)
LAPTOP DELL 5490 + DISQUE DUR	218600	148410	03/12/2019	3	3	45 348	275	148 410	148 410	45 622	04/12/2022	148 410	-	102 683	45 727	(105)
LAPTOP DELL 5490 + DISQUE DUR	218600	148410	03/12/2019	3	3	45 348	275	148 410	148 410	45 622	04/12/2022	148 410	-	102 683	45 727	(105)
LAPTOP DELL 5490 + DISQUE DUR	218600	148410	03/12/2019	3	3	45 348	275	148 410	148 410	45 622	04/12/2022	148 410	-	102 683	45 727	(105)
LAPTOP DELL 5490 + DISQUE DUR	218600	148410	03/12/2019	3	3	45 348	275	148 410	148 410	45 622	04/12/2022	148 410	-	102 683	45 727	(105)
LAPTOP DELL 5490 + DISQUE DUR	218600	148410	03/12/2019	3	3	45 348	275	148 410	148 410	45 622	04/12/2022	148 410	-	102 683	45 727	(105)
SWITCH CISCO	218600	210000	05/10/2017	5	5	31 967	0	210 000	210 000	31 967	06/10/2022	210 000	-	177 931	32 069	(102)

2960X24 POE - HAMMADI																
SWITCH CISCO 2960X24 POE - GIG 4	218600	190000	03/10/2017	5	5	28 711	0	190 000	190 000	28 711	04/10/2022	190 000	0	161 193	28 807	(96)
SWITCH CISCO 2960X24 POE - GIG 4	218600	190000	03/10/2017	5	5	28 711	0	190 000	190 000	28 711	04/10/2022	190 000	0	161 193	28 807	(96)
DESKTOP 3667 + ECRAN	218600	67500	04/09/2019	3	3	15 188	0	67 500	67 500	15 188	05/09/2022	67 500	-	52 240	15 260	(72)
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	36000	10/07/2019	3	3	6 233	0	36 000	36 000	6 233	11/07/2022	36 000	-	29 699	6 301	(67)
ECRAN DELL P2719H BLACK 27"	218600	46700	12/09/2019	3	3	10 853	0	46 700	46 700	10 853	13/09/2022	46 700	(0)	35 802	10 898	(45)
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	36000	04/11/2019	3	3	10 100	0	36 000	36 000	10 100	05/11/2022	36 000	-	25 860	10 140	(40)
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	36000	04/11/2019	3	3	10 100	0	36 000	36 000	10 100	05/11/2022	36 000	-	25 860	10 140	(40)
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	36000	09/07/2019	3	3	6 233	0	36 000	36 000	6 233	10/07/2022	36 000	-	29 732	6 268	(35)
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	34000	12/09/2019	3	3	7 902	0	34 000	34 000	7 902	13/09/2022	34 000	(0)	26 066	7 934	(33)
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	41000	03/12/2019	3	3	12 528	76	41 000	41 000	12 604	04/12/2022	41 000	0	28 367	12 633	(29)
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	41000	08/12/2019	3	3	12 528	266	41 000	41 000	12 794	09/12/2022	41 000	0	28 180	12 820	(26)
MULTIMETR E NUMIRIQUE 10 A- ATTACHE TECHNIQUE	215000	40336	03/12/2017	5	5	7 395	45	40 336	40 336	7 440	04/12/2022	40 336	0	32 874	7 462	(23)
ENSEMBLE BUREAU + RETOUR + RANGEMEN T + CAISSON	218500	65775	08/05/2012	10	10	2 320	0	65 775	65 775	2 320	09/05/2022	65 775	0	63 452	2 323	(2)

ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	36000	08/07/2019	3	3	6 233	0	36 000	36 000	6 233	09/07/2022	36 000	-	29 765	6 235	(2)
CHAISES PIVOTANTE CHROMÉ	218500	9200	03/07/2012	10	10	465	0	9 200	9 200	465	04/07/2022	9 200	0	8 734	466	(1)
CHAISES PIVOTANTE CHROMÉ	218500	9200	03/07/2012	10	10	465	0	9 200	9 200	465	04/07/2022	9 200	0	8 734	466	(1)
TABLE DE REUNION 1,2*1,2 PIETTEMENT BOIS	218500	16800	09/05/2012	10	10	597	0	16 800	16 800	597	10/05/2022	16 800	-	16 202	598	(1)
FAUTEUILS LUGE PIETTEMENT ET ACCOUD CHROMÉ	218500	14000	08/05/2012	10	10	494	0	14 000	14 000	494	09/05/2022	14 000	0	13 506	494	(0)
FAUTEUILS LUGE PIETTEMENT ET ACCOUD CHROMÉ	218500	14000	08/05/2012	10	10	494	0	14 000	14 000	494	09/05/2022	14 000	0	13 506	494	(0)
FAUTEUILS LUGE PIETTEMENT ET ACCOUD CHROMÉ	218500	14000	08/05/2012	10	10	494	0	14 000	14 000	494	09/05/2022	14 000	0	13 506	494	(0)
FAUTEUILS LUGE PIETTEMENT ET ACCOUD CHROMÉ	218500	14000	08/05/2012	10	10	494	0	14 000	14 000	494	09/05/2022	14 000	0	13 506	494	(0)
ARMOIRE MÉTALLIQUE	218500	20000	19/03/2011	10	10	0	0	20 000	20 000	0	20/03/2021	20 000	0	20 000	-	-
CHARIOT ELEVATEUR S ELECTRIQUE	218700	2919000	07/05/2013	8	8	0	0	2 919 000	2 919 000	0	08/05/2021	919 000 <sup>2</sup>	-	2 919 000	-	-
CHARIOT ELEVATEUR S ELECTRIQUE	218700	2919000	07/05/2013	8	8	0	0	2 919 000	2 919 000	0	08/05/2021	919 000 <sup>2</sup>	-	2 919 000	-	-
TRANSPAILE TTE MANUELLE	218700	36950	07/05/2013	8	8	0	0	36 950	36 950	0	08/05/2021	36 950	0	36 950	-	-

TRANSPALETTE MANUELLE	218700	36950	07/05/2013	8	8	0	0	36 950	36 950	0	08/05/2021	36 950	0	36 950	-	-
LAPTOP DELL 5480 N° DFHM3M2-HAMICHE	218600	190100	11/07/2018	3	3	0	0	190 100	190 100	0	12/07/2021	190 100	0	190 100	-	-
LAPTOP DELL 5480 - CHOUKRI ADLANE	218600	190100	11/07/2018	3	3	0	0	190 100	190 100	0	12/07/2021	190 100	0	190 100	-	-
LAPTOP DELL 5480 - AGGOUNE OMAR	218600	190100	11/07/2018	3	3	0	0	190 100	190 100	0	12/07/2021	190 100	0	190 100	-	-
LAPTOP DELL 5480 N° 7HDL3N2-ALMANI	218600	190100	11/07/2018	3	3	0	0	190 100	190 100	0	12/07/2021	190 100	0	190 100	-	-
LAPTOP DELL 5480 N° C9DL3M2-AKLI	218600	190100	11/07/2018	3	3	0	0	190 100	190 100	0	12/07/2021	190 100	0	190 100	-	-
LAPTOP DELL 5480 N°HUKL3M2-C/CENTR	218600	190100	11/07/2018	3	3	0	0	190 100	190 100	0	12/07/2021	190 100	0	190 100	-	-
LAPTOP DELL 5480 N°77DL3M2	218600	190100	11/07/2018	3	3	0	0	190 100	190 100	0	12/07/2021	190 100	0	190 100	-	-
LAPTOP DELL 5480 N°29DL3M2	218600	190100	11/07/2018	3	3	0	0	190 100	190 100	0	12/07/2021	190 100	0	190 100	-	-
LAPTOP DELL 5480 N° H LZB0N2-ROCHEDI	218600	177000	04/08/2018	3	3	0	0	177 000	177 000	0	05/08/2021	177 000	0	177 000	-	-
LAPTOP DELL 5480 N° FY2C0N2-CHERKI	218600	177000	04/08/2018	3	3	0	0	177 000	177 000	0	05/08/2021	177 000	0	177 000	-	-
LAPTOP DELL 5480 N°B49C0N2-BOUROUBA	218600	177000	04/08/2018	3	3	0	0	177 000	177 000	0	05/08/2021	177 000	0	177 000	-	-
LAPTOP DELL 5480 N°C8N20N2-LOUNIS	218600	177000	04/08/2018	3	3	0	0	177 000	177 000	0	05/08/2021	177 000	0	177 000	-	-

LAPTOP DELL 5480 N°B03C0N2- BABAZ	218600	177000	04/08/2018	3	3	0	0	177 000	177 000	0	05/08/2021	177 000	0	177 000	-	-
LAPTOP DELL 5480 N°8KZBON2	218600	177000	04/08/2018	3	3	0	0	177 000	177 000	0	05/08/2021	177 000	0	177 000	-	-
ECRAN DELL E2214H- CHAMESED DINE	218600	31000	12/12/2018	3	3	0	0	31 000	31 000	0	13/12/2021	31 000	(0)	31 000	-	-
ECRAN DELL P2414H- HASSEN	218600	41500	12/12/2018	3	3	0	0	41 500	41 500	0	13/12/2021	41 500	0	41 500	-	-
IPHONE 11 PRO MAX 256GB	218600	258000	13/09/2020	1	1	0	0	258 000	258 000	0	14/09/2021	258 000	-	258 000	-	-
SAMSUNG GALAXY NOTE ULTA	218600	235000	13/09/2020	1	1	0	0	235 000	235 000	0	14/09/2021	235 000	(0)	235 000	-	-
CAISSON MOBILE 3 TIROIRS	218500	7900	07/05/2013	10	10	724	66	7 623	7 623	790	08/05/2023	7 623	(0)	6 834	789	1
BUREAU 1,40*0,8 M PIETTEMENT S BOIS	218500	8200	07/05/2013	10	10	752	68	7 913	7 913	820	08/05/2023	7 913	(0)	7 093	819	1
CHAISE PIVOTANTE PIETTEMENT S ET ACCOUDOIR S CHROMÉS	218500	9200	07/05/2013	10	10	843	77	8 878	8 878	920	08/05/2023	8 878	1	7 958	919	1
ARMOIRE 1,80M PORTES PLEINES	218500	15000	07/05/2013	10	10	1 375	125	14 475	14 475	1 500	08/05/2023	14 474	1	12 976	1 499	1
ARMOIRE 1,80M PORTES PLEINES	218500	15000	07/05/2013	10	10	1 375	125	14 475	14 475	1 500	08/05/2023	14 474	1	12 976	1 499	1
TABLE DE RÉUNION 1,80*0,90M	218500	16800	09/06/2013	10	10	1 540	140	16 063	16 063	1 680	10/06/2023	16 060	3	14 381	1 679	1
TABLE CIRCULAIRE EN MDF AVEC	218500	30875	11/04/2016	10	10	2 830	257	20 755	20 755	3 087	12/04/2026	20 750	5	17 665	3 085	3

PIEtement EN CROIX																	
TABLE DE TRAVAIL EN BOIS 1.60*0.75*0.8 0	215100	32000	02/08/2017	10	10	2 933	267	17 307	17 307	3 200	03/08/2027	17 318	(11)	14 121	3 197	3	
Table térasse + 4 chaises	218500	53000	27/07/2021	10	10	4 858	442	7 567	7 567	5 300	28/07/2031	7 574	(6)	2 278	5 296	4	
CHAISE DIRECTIONN ELLE NOIR	218500	39916	02/05/2020	10	10	3 659	333	10 633	10 633	3 992	03/05/2030	10 632	1	6 644	3 988	3	
BUREAU AVEC RETOUR	218500	90000	22/03/2021	10	10	8 250	750	15 975	15 975	9 000	23/03/2031	15 990	(15)	6 997	8 993	7	
ARMOIRE TROIS PORTE EN MDF-ORAN	218500	35800	18/03/2018	10	10	3 282	298	17 134	17 134	3 580	19/03/2028	17 136	(2)	13 560	3 576	4	
TABLEAU BLANC A ROULETTE	218500	37098	12/09/2019	10	10	3 401	309	12 253	12 253	3 710	13/09/2029	12 244	8	8 538	3 706	4	
TABLEAU BLANC A ROULETTE	218500	37098	12/09/2019	10	10	3 401	309	12 253	12 253	3 710	13/09/2029	12 244	8	8 538	3 706	4	
TABLEAU BLANC A ROULETTE	218500	37098	01/05/2019	10	10	3 401	309	13 603	13 603	3 710	02/05/2029	13 605	(2)	9 899	3 706	4	
TABLE 06 CHAISE POUR PRODUCTIO N	218500	55000	03/11/2017	10	10	5 042	458	28 386	28 386	5 500	04/11/2027	28 366	20	22 870	5 495	4	
TRANSPAILE TTE MANUEL POUR PRODUCTIO N	218700	37872	08/04/2018	8	8	4 340	395	22 394	22 394	4 734	09/04/2026	22 389	5	17 660	4 729	5	
TRANSPAILE TTE 2.5T MANUEL- PORODUCTI ON	218700	37953	21/06/2018	8	8	4 349	395	21 480	21 480	4 744	22/06/2026	21 476	4	16 737	4 739	5	
TRANSPAILE TTE 2.5 LIFTER- DEPOT	218700	39000	16/09/2020	8	8	4 469	406	11 172	11 172	4 875	17/09/2028	11 154	18	6 284	4 870	5	
TRANSPAILE TTE 2.5	218700	39000	16/09/2020	8	8	4 469	406	11 172	11 172	4 875	17/09/2028	11 154	18	6 284	4 870	5	

LIFTER-DEPOT																	
TRANSPALETTE 2.5 LIFTER-DEPOT	218700	39000	16/09/2020	8	8	4 469	406	11 172	11 172	4 875	17/09/2028	11 154	<b>18</b>	6 284	4 870	<b>5</b>	
TRANSPALETTE 2.5 LIFTER-PROD	218700	42956	04/10/2018	8	8	4 922	447	22 776	22 776	5 370	05/10/2026	22 764	<b>12</b>	17 400	5 364	<b>5</b>	
CONFECTION TABLE EN INOX 200/90/71 CM	215100	80750	23/07/2017	10	10	7 402	673	43 919	43 919	8 075	24/07/2027	43 923	<b>(4)</b>	35 855	8 068	<b>7</b>	
ENSEMBLE DE BUREAU	218500	81717	20/02/2013	10	10	7 491	681	80 604	80 604	8 172	21/02/2023	80 553	<b>51</b>	72 388	8 165	<b>7</b>	
Concentrateur d'oxygene	218400	190000	01/09/2021	5	5	34 833	3 167	50 667	50 667	38 000	02/09/2026	50 542	<b>125</b>	12 583	37 958	<b>42</b>	
CLIMATISEUR POUR BUREAU-PRODUCTION	218200	40000	03/03/2018	5	5	7 333	667	38 622	38 622	8 000	04/03/2023	38 621	<b>2</b>	30 629	7 991	<b>9</b>	
JABRA SPEAKER 510	218600	32000	10/09/2020	3	3	9 778	889	24 622	24 622	10 667	11/09/2023	24 584	<b>38</b>	13 927	10 657	<b>10</b>	
JABRA SPEAKER 510	218600	32000	03/11/2020	3	3	9 778	889	23 052	23 052	10 667	04/11/2023	23 007	<b>45</b>	12 350	10 657	<b>10</b>	
BALANCE PORTABLE	215100	82103	03/10/2017	8	8	9 408	855	53 823	53 823	10 263	04/10/2025	53 790	<b>33</b>	43 538	10 252	<b>10</b>	
RE-ENROULEUR GODEX INTERNAL	215100	88000	13/02/2019	8	8	10 083	917	42 717	42 717	11 000	14/02/2027	42 660	<b>57</b>	31 672	10 989	<b>11</b>	
COFFRE FORT	218200	163600	17/02/2013	10	10	14 997	1 363	161 509	161 509	16 360	18/02/2023	161 406	<b>104</b>	145 059	16 347	<b>13</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	45000	06/04/2020	3	3	13 750	1 250	41 042	41 042	15 000	07/04/2023	41 017	<b>24</b>	26 031	14 986	<b>14</b>	
DATA SHOW EVRYCOM D018	218600	56000	01/03/2020	3	3	17 111	1 556	52 785	52 785	18 667	02/03/2023	52 883	<b>(98)</b>	34 234	18 650	<b>17</b>	
CLIMATISEUR HAIER ELEGANT-SHOW ROOM	218200	81169	03/02/2018	5	5	14 881	1 353	79 726	79 726	16 234	04/02/2023	79 614	<b>112</b>	63 398	16 216	<b>18</b>	
ASPIRATEUR EAU ET	215000	86772	04/10/2018	5	5	15 908	1 446	73 612	73 612	17 355	05/10/2023	73 569	<b>43</b>	56 233	17 335	<b>19</b>	

POUSSIÈRE- PROD																	
RÉFRIGÉRAT EUR LG 400L	218400	88996	02/01/2019	5	5	16 316	1 483	71 147	71 147	17 799	03/01/2024	71 070	<b>77</b>	53 290	17 780	<b>20</b>	
RÉFRIGÉRAT EUR LG 400L	218400	88996	02/01/2019	5	5	16 316	1 483	71 147	71 147	17 799	03/01/2024	71 070	<b>77</b>	53 290	17 780	<b>20</b>	
TABLETTE 64G 11"	218600	135000	04/04/2021	3	3	41 250	3 750	78 375	78 375	45 000	05/04/2024	78 268	<b>107</b>	33 350	44 918	<b>82</b>	
POINTEUSE DIGITALE SI- K40-HAMADI	218200	100000	08/03/2018	5	5	18 333	1 667	96 278	96 278	20 000	09/03/2023	96 278	<b>(0)</b>	76 300	19 978	<b>22</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	163000	29/11/2021	3	3	49 806	4 528	59 163	59 163	54 333	30/11/2024	58 989	<b>174</b>	4 755	54 234	<b>99</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	163000	29/11/2021	3	3	49 806	4 528	59 163	59 163	54 333	30/11/2024	58 989	<b>174</b>	4 755	54 234	<b>99</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	163000	29/11/2021	3	3	49 806	4 528	59 163	59 163	54 333	30/11/2024	58 989	<b>174</b>	4 755	54 234	<b>99</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	159000	30/04/2021	3	3	48 583	4 417	88 186	88 186	53 000	01/05/2024	88 414	<b>(228)</b>	35 510	52 903	<b>97</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	159000	30/04/2021	3	3	48 583	4 417	88 186	88 186	53 000	01/05/2024	88 414	<b>(228)</b>	35 510	52 903	<b>97</b>	
ARMOIRE ASPIRANTE DE REPARATIO N	215100	202209	03/10/2017	8	8	23 170	2 106	132 559	132 559	25 276	04/10/2025	132 477	<b>82</b>	107 227	25 250	<b>26</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	08/04/2021	3	3	11 306	1 028	21 344	21 344	12 333	09/04/2024	21 316	<b>27</b>	9 005	12 311	<b>23</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	08/04/2021	3	3	11 306	1 028	21 344	21 344	12 333	09/04/2024	21 316	<b>27</b>	9 005	12 311	<b>23</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	190500	19/12/2021	3	3	58 208	5 292	65 617	65 617	63 500	20/12/2024	65 468	<b>149</b>	2 084	63 384	<b>116</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	190500	19/12/2021	3	3	58 208	5 292	65 617	65 617	63 500	20/12/2024	65 468	<b>149</b>	2 084	63 384	<b>116</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	190500	19/12/2021	3	3	58 208	5 292	65 617	65 617	63 500	20/12/2024	65 468	<b>149</b>	2 084	63 384	<b>116</b>	
IMPRIMENT E CODE A BARE GODEX	215100	380000	13/02/2019	8	8	43 542	3 958	184 458	184 458	47 500	14/02/2027	184 215	<b>243</b>	136 764	47 451	<b>49</b>	
TRANSPA LE SEMI ELECTRIQUE -DEPOT	218700	393512	21/06/2018	8	8	45 090	4 099	222 717	222 717	49 189	22/06/2026	222 672	<b>45</b>	173 533	49 139	<b>50</b>	
MACHINE PALLETEUS E MH-	218700	546218	04/10/2018	8	8	62 588	5 690	289 610	289 610	68 277	05/10/2026	289 460	<b>150</b>	221 253	68 207	<b>70</b>	

FG1000A-DEPOT																	
DELL LATITUDE I5	218600	163000	29/11/2021	3	3	49 806	4 528	59 163	59 163	54 333	30/11/2024	58 989	<b>174</b>	4 755	54 234	<b>99</b>	
POUBELLES DECHETS SPECIAUX RX3	215100	537492	03/10/2017	7	7	70 386	6 399	402 693	402 693	76 785	04/10/2024	402 384	<b>309</b>	325 689	76 695	<b>90</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	159000	30/04/2021	3	3	48 583	4 417	88 186	88 186	53 000	01/05/2024	88 414	<b>(228)</b>	35 510	52 903	<b>97</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	159000	30/04/2021	3	3	48 583	4 417	88 186	88 186	53 000	01/05/2024	88 414	<b>(228)</b>	35 510	52 903	<b>97</b>	
DELL LATITUDE I5	218600	159000	30/04/2021	3	3	48 583	4 417	88 186	88 186	53 000	01/05/2024	88 414	<b>(228)</b>	35 510	52 903	<b>97</b>	
AMENAGEMENT INFORMATIQUE ORAN	218300	150500	06/06/2021	5	5	27 592	2 508	47 240	47 240	30 100	07/06/2026	47 201	<b>39</b>	17 134	30 067	<b>33</b>	
Table terrasse + 4 chaises	218500	53000	27/07/2021	10	10	4 858	442	7 567	7 567	5 300	28/07/2031	7 574	<b>(6)</b>	2 278	5 296	<b>4</b>	
Banquette sky 160H*45L*40 P	218500	44000	09/09/2021	10	10	4 033	367	5 769	5 769	4 400	10/09/2031	5 757	<b>11</b>	1 361	4 396	<b>4</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	42784	12/12/2021	3	3	13 073	1 188	15 014	15 014	14 261	13/12/2024	14 976	<b>38</b>	741	14 235	<b>26</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	42784	12/12/2021	3	3	13 073	1 188	15 014	15 014	14 261	13/12/2024	14 976	<b>38</b>	741	14 235	<b>26</b>	
IPHONE 12	218600	150000	04/05/2021	1	1	51 250	0	150 000	150 000	51 250	05/05/2022	150 000	-	98 770	51 230	<b>20</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	08/04/2021	3	3	11 306	1 028	21 344	21 344	12 333	09/04/2024	21 316	<b>27</b>	9 005	12 311	<b>23</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	08/04/2021	3	3	11 306	1 028	21 344	21 344	12 333	09/04/2024	21 316	<b>27</b>	9 005	12 311	<b>23</b>	
Banquette sky 130H*45L*40 P	218500	36000	09/09/2021	10	10	3 300	300	4 720	4 720	3 600	10/09/2031	4 711	<b>9</b>	1 114	3 597	<b>3</b>	
COFFRE FORT	218200	140000	28/05/2014	10	10	14 000	1 167	119 117	120 284	15 167	29/05/2024	120 268	<b>15</b>	106 284	13 985	<b>1 182</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	18/02/2021	3	3	11 306	1 028	23 057	23 057	12 333	19/02/2024	22 990	<b>67</b>	10 668	12 322	<b>11</b>	
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	08/04/2021	3	3	11 306	1 028	21 344	21 344	12 333	09/04/2024	21 316	<b>27</b>	9 005	12 311	<b>23</b>	

ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	04/01/2021	3	3	11 306	1 028	24 564	24 564	12 333	05/01/2024	24 509	<b>55</b>	12 187	12 322	<b>11</b>
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	04/01/2021	3	3	11 306	1 028	24 564	24 564	12 333	05/01/2024	24 509	<b>55</b>	12 187	12 322	<b>11</b>
ECRAN DELL P2419H BLACK	218600	37000	04/01/2021	3	3	11 306	1 028	24 564	24 564	12 333	05/01/2024	24 509	<b>55</b>	12 187	12 322	<b>11</b>
AUTOCAD LT 2021	204000	181500	01/05/2021	3	3	55 458	5 042	100 833	100 833	60 500	02/05/2024	100 760	<b>74</b>	40 370	60 390	<b>110</b>

**Annexe N°2 : Le grand livre :**

<b>Tiers</b>	<b>Date</b>	<b>Journal</b>	<b>N° pièce</b>	<b>Libellé</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Solde</b>
204000	01/01/22	REO	8	A.N. au 010122	1 576 500		1 576 500
204000	17/10/22	ACL	16	LOGICIEL AUTOCAD LT2023 Q:02	171 000		171 000
204000	01/12/22	ACL	44	Conception	3 394 000		3 394 000
215000	01/01/22	REO	9	A.N. au 010122	717 108		717 108
215000	19/01/22	ACL	1	Analyseur Reseau MESURELEC Q:01	333 000		333 000
215100	01/01/22	REO	10	A.N. au 010122	25 676 142		25 676 142
218100	01/01/22	REO	11	A.N. au 010122	44 888 999		44 888 999
218100	17/03/22	ACL	46	VEHICULE 208 GT Q:03	17 985 000		17 985 000
218100	12/04/22	ACL	29	Vehicule Rifter allure Q:01	5 970 000		5 970 000
218100	30/10/22	ACL	15	SANDERO STEPWEY 1.5 DCI Q:4	19 000 000		19 000 000
218200	01/01/22	REO	12	A.N. au 010122	3 451 618		3 451 618
218200	06/06/22	ACL	32	Climatiseur 12000btu ICOSIUM Q:1	104 202		104 202
218200	18/07/22	ACL	18	Pointeuses k40 zkteco Q:2	254 000		254 000
218200	18/07/22	ACL	18	Nano station pour pointeuse Q :2	136 000		136 000
218200	19/12/22	ACL	8	Clim 12000 btu smart LG	86 471		86 471
218300	01/01/22	REO	13	A.N. au 010122	43 350 123		43 350 123
218300	03/04/22	ACL	30	Installation réseau SIEGE IPS NET	3 816 400		3 816 400
218350	01/01/22	REO	14	A.N. au 010122	12 305 377		12 305 377
218400	01/01/22	REO	15	A.N. au 010122	935 520		935 520
218400	12/02/22	ACL	20	Table de cuisson Q:02 A	118 000		118 000
218500	01/01/22	REO	16	A.N. au 010122	2 292 699		2 292 699
218500	04/01/22	ACL	2	Table 6 chaise Q:01 MEUBLE SAT	225 000		225 000
218500	04/01/22	ACL	2	Table 8 chaise Q:01 MEUBLE SAT	580 000		580 000
218500	15/02/22	ACL	19	Table rectangulaire Q:02 MEUBLE SAT	450 000		450 000
218500	27/11/22	ACL	48	Comptoir long siege	85 000		85 000
218600	01/01/22	REO	17	A.N. au 010122	18 390 792		18 390 792
218600	06/03/22	ACL	31	Dell latitude 5420 Q:05 NETAXYS	1 002 875		1 002 875
218600	26/05/22	ACL	56	Ecran DELL P2419H Q:01 SARL DEY	46 000		46 000

218600	01/06/22	ACL	31	Smartphone S21 AKLI	189 000		189 000
218600	12/06/22	ACL	37	Dell latitude 5420 Q:02	494 474		494 474
218600	12/06/22	ACL	37	Dell latitude 5420 Q:03	692 190		692 190
218600	19/09/22	ACL	52	Smartphone IPHONE 13PRO	257 000		257 000
218600	30/09/22	ACL	42	SMARTPHONE SAMSUNG S22 ULTRA	203 000		203 000
218600	07/12/22	ACL	23	Portable DELL LATITUDE	206 000		206 000
218600	14/12/22	ACL	13	IPHONE 14 PRO MAX Q:04	1 460 000		1 460 000
218600	14/12/22	ACL	13	IPHONE 12 MINI Q:01	137 000		137 000
218600	19/12/22	ACL	39	Portable dell E5520 Q:2	412 000		412 000
218600	31/12/22	OPD	21	Sortie d'actif 12/21		918 000,00	-918 000
218700	01/01/22	REO	18	A.N. au 010122	5 060 000		13 862 412
275000	01/01/22	REO	19	A.N. au 010116	450 000		2 200 000
275000	01/01/22	REO	20	A.N. au 010116	300 000		5 060 000
275000	01/01/22	REO	21	A.N. au 010116	550 000		300 000
275000	30/03/22	BQR	81	CAUTION 1MOIS-CH6576051	450 000		250 000
275000	15/12/22	BQR	29	CAUTION LOY CH6113683	450 000		400 000
280400	01/01/22	REO	22	A.N. au 010122	300 000	1 370 931,74	-1 370 932
280400	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		14 347,22	-14 347
280400	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		14 347,22	-14 347
280400	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		14 347,22	-14 347
280400	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		14 347,22	-14 347
280400	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		14 347,22	-14 347
280400	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		14 347,22	-14 347
280400	11/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		11 980,32	-11 980
280400	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		6 671,30	-6 671
280400	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		5 041,67	-5 042
280400	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		11 691,67	-11 692
280400	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		19 291,67	-19 292
280400	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		113 569,45	-113 569

281500	01/01/22	REO	23	A.N. au 010122		471 670,52	-471 671
281500	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		14 171,81	-14 172
281500	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		17 501,81	-17 502
281500	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		17 501,81	-17 502
281500	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		17 501,81	-17 502
281500	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		17 501,81	-17 502
281500	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		17 501,81	-17 502
281500	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		17 501,81	-17 502
281500	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		17 501,81	-17 502
281500	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		17 501,81	-17 502
281500	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		17 501,81	-17 502
281500	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		17 501,81	-17 502
281500	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		16 874,36	-16 874
281510	01/01/22	REO	24	A.N. au 010122		13 566 858,32	-13 566 858
281510	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		268 024,75	-268 025
281510	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		268 024,75	-268 025
281510	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		268 024,75	-268 025
281510	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		268 024,75	-268 025
281510	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		268 024,75	-268 025
281510	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		268 024,75	-268 025
281510	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		268 024,75	-268 025
281510	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		268 024,75	-268 025
281510	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		268 024,75	-268 025
281510	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		268 024,75	-268 025
281510	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		266 623,71	-266 624
281510	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		268 024,75	-268 025
281810	01/01/22	REO	25	A.N. au 010122		3 264 589,54	-3 264 590
281810	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		748 150,01	-748 150
281810	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		748 150,01	-748 150
281810	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		888 033,35	-888 033

281810	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		1 110 916,69	-1 110 917
281810	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		1 147 400,02	-1 147 400
281810	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		1 147 400,02	-1 147 400
281810	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		1 147 400,02	-1 147 400
281810	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		1 147 400,02	-1 147 400
281810	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		1 147 400,02	-1 147 400
281810	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		1 157 955,58	-1 157 956
281810	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		1 464 066,70	-1 464 067
281810	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		1 464 066,70	-1 464 067
281820	01/01/22	REO	26	A.N. au 010122		1 296 256,78	-1 296 257
281820	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		47 199,48	-47 199
281820	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		47 199,48	-47 199
281820	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		47 199,48	-47 199
281820	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		47 199,48	-47 199
281820	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		47 199,48	-47 199
281820	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		48 646,73	-48 647
281820	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		55 003,02	-55 003
281820	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		55 436,17	-55 436
281820	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		55 436,17	-55 436
281820	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		55 436,17	-55 436
281820	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		55 436,17	-55 436
281820	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		56 012,64	-56 013
281830	01/01/22	REO	27	A.N. au 010122		14 478 146,84	-14 478 147
281830	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		546 698,61	-546 699
281830	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		546 698,61	-546 699
281830	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		546 698,61	-546 699
281830	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		572 484,83	-572 485
281830	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		572 994,17	-572 994
281830	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		572 994,17	-572 994
281830	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		572 994,17	-572 994

281830	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		572 994,17	-572 994
281830	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		572 994,17	-572 994
281830	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		572 994,17	-572 994
281830	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		605 683,27	-605 683
281830	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		572 994,17	-572 994
281835	01/01/22	REO	28	A.N. au 010122		10 724 083,09	-10 724 083
281835	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		212 424,71	-212 425
281835	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		212 424,71	-212 425
281835	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		212 424,71	-212 425
281835	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		34 344,61	-34 345
281835	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		21 624,60	-21 625
281835	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		21 624,60	-21 625
281835	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		21 624,60	-21 625
281835	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		21 624,60	-21 625
281835	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		21 624,60	-21 625
281835	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		21 624,60	-21 625
281835	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		17 299,68	-17 300
281835	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		21 624,60	-21 625
281840	01/01/22	REO	29	A.N. au 010122		253 481,13	-253 481
281840	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		14 801,41	-14 801
281840	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		16 046,97	-16 047
281840	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		16 768,07	-16 768
281840	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		16 768,07	-16 768
281840	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		16 768,07	-16 768
281840	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		16 768,07	-16 768
281840	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		16 768,07	-16 768
281840	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		16 768,07	-16 768
281840	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		16 768,07	-16 768
281840	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		16 768,07	-16 768
281840	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		16 768,07	-16 768

281840	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		16 768,07	-16 768
281850	01/01/22	REO	30	A.N. au 010122		1 792 800,19	-1 792 800
281850	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		20 174,37	-20 174
281850	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		22 845,20	-22 845
281850	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		24 595,20	-24 595
281850	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		18 785,68	-18 786
281850	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		17 290,10	-17 290
281850	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		16 934,99	-16 935
281850	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		16 791,87	-16 792
281850	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		16 781,65	-16 782
281850	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		16 781,65	-16 782
281850	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		16 781,65	-16 782
281850	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		16 876,09	-16 876
281850	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		17 489,98	-17 490
281860	01/01/22	REO	31	A.N. au 010122		13 369 962,29	-13 369 962
281860	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		334 799,98	-334 800
281860	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		291 559,24	-291 559
281860	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		311 463,29	-311 463
281860	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		316 107,08	-316 107
281860	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		290 820,04	-290 820
281860	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		325 678,03	-325 678
281860	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		335 464,41	-335 464
281860	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		333 481,09	-333 481
281860	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		296 029,02	-296 029
281860	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		289 556,64	-289 557
281860	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		280 797,76	-280 798
281860	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		343 992,74	-343 993
281860	31/12/22	OPD	21	Sortie d'actif 12/21	655 066,64		655 067
281870	01/01/22	REO	32	A.N. au 010122		10 267 714,46	-10 267 714
281870	31/01/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 01/2022		62 765,74	-62 766

281870	28/02/22	OPD	7	DOT AMORTISSEMENT 02/2022		62 765,74	-62 766
281870	31/03/22	OPD	14	DOT AMORTISSEMENT 03/2022		62 765,74	-62 766
281870	30/04/22	OPD	3	DOT AMORTISSEMENT 04/2022		62 765,74	-62 766
281870	31/05/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 05/2022		62 765,74	-62 766
281870	30/06/22	OPD	17	DOT AMORTISSEMENT 06/2022		62 765,74	-62 766
281870	31/07/22	OPD	11	DOT AMORTISSEMENT 07/2022		62 765,74	-62 766
281870	31/08/22	OPD	10	DOT AMORTISSEMENT 08/2022		62 765,74	-62 766
281870	30/09/22	OPD	8	DOT AMORTISSEMENT 09/2022		62 765,74	-62 766
281870	31/10/22	OPD	12	DOT AMORTISSEMENT 10/2022		62 765,74	-62 766
281870	30/11/22	OPD	15	DOT AMORTISSEMENT 11/2022		62 765,74	-62 766
281870	31/12/22	OPD	19	DOT AMORTISSEMENT 12/2022		62 765,74	-62 766
297000	01/01/22	REO	33	A.N. au 010122		450 000,00	-450 000
297000	31/12/22	OPD	3	PROV CAUTION ANCIEN SIEGE		5 060 000,00	-5 060 000

### Annexe N°3 : Bilan actif

<b>BILAN ACTIF</b>		Exercice clos le 31/12/2022			
<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>2022 Brut</b>	<b>2022 Amort-Prov</b>	<b>2022 Net</b>	<b>2021 Net</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE (NON-COURANT)</b>					
<b>Écart d'acquisition (ou goodwill)</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4</b>	5 141 500	1 625 261	3 516 239	205 568
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4</b>	219 195 399	98 780 310	120 415 089	96 385 225
<b>Immobilisations encours</b>	<b>4</b>			-	-
<b>Immobilisations financières</b>		134 770 480	5 510 000	129 260 480	146 649 451
Titres mis en équivalence — entreprises associées					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants	<b>2</b>	8 210 000	5 510 000	2 700 000	7 110 000
<b>Charges et impôts différés</b>	<b>5</b>	126 560 480		126 560 480	139 539 451
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>359 107 379</b>	<b>105 915 571</b>	<b>253 191 808</b>	<b>243 240 245</b>
<b>ACTIF COURANT</b>					
<b>Stocks et encours</b>	<b>6</b>	753 426 512	130 797 743	622 628 770	1 139 923 912
<b>Créances et emplois assimilés</b>		2 539 150 851	195 560 859	2 343 589 991	2 813 546 607
Clients	<b>7</b>	2 374 481 779	195 560 859	2 178 920 920	2 680 421 965
Autres débiteurs	<b>8</b>	70 094 558		70 094 558	77 174 142
Impôts	<b>9</b>	94 574 514		94 574 514	55 950 500
Autres actifs courants					
<b>Disponibilités et assimilés</b>		963 271 918	-	963 271 918	1 877 685 655
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie	<b>10</b>	963 271 918		963 271 918	1 877 685 655
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>4 255 849 281</b>	<b>326 358 602</b>	<b>3 929 490 679</b>	<b>5 831 156 174</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>4 614 956 660</b>	<b>432 274 173</b>	<b>4 182 682 487</b>	<b>6 074 396 419</b>

## Annexe N°4 : Bilan passif

<b>BILAN PASSIF</b>	Exercice clos le			
	31/12/2022			
<b>PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	<b>11</b>	20 000 000	20 000 000	
Capital non appelé				
Primes et réserves	<b>12</b>	2 000 000	2 000 000	
Ecart de réévaluation				
Résultat net	<b>12</b>	565 485 299	204 037 985	
Autres capitaux propres — Report à nouveau	<b>12</b>	2 267 36 586	2 063 324 601	
<b>TOTAL I</b>		<b>2 854 847 885</b>	<b>2 289 362 586</b>	
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Emprunts et dettes financières				
Impôts (différés et provisionnés)		154 088 648	133 255 756	
Autres dettes non courantes				
Provisions et produits comptabilisés d'avance	<b>3</b>	67 870 224	42 953 559	
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS II</b>		<b>221 958 872</b>	<b>176 209 315</b>	
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>13</b>	870 420 989	1 680 419 437	
Impôts	<b>9</b>	165 734 472	10 290 026	
Autres dettes	<b>14</b>	64 736 543	74 070 025	
Trésorerie Passif	<b>10</b>	4 983 726	1 844 045 031	
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS III</b>		<b>1 105 875 730</b>	<b>3 608 824 519</b>	
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>4 182 682 487</b>	<b>6 074 396 419</b>	

### Annexe N°5 : Walkthrough des immobilisations

Describe, in detail, the flow of transactions (end-to-end process), including how these transactions are initiated, authorized, processed, and recorded	Relevant control number/description	Nature of procedure(s) (inquiry combined with inspection, observation and/or reperformance)	Client personnel interviewed
<p><b>PP&amp;E</b></p> <p><b>- Expression du besoin d'achat :</b></p> <p>Au besoin, le demandeur renseigne la DED "Demande d'Engagement de Dépense" et y joint le bon de commande. La DED est signée par le demandeur.</p> <p><b>- Approbation de la demande d'achat :</b></p> <p>Après l'expression du besoin d'achat par le demandeur, son responsable hiérarchique direct, le Responsable Administratif et Financier - ainsi que le DG - Toutes les demandes d'achat sont alors centralisées pour traitement et envoi au niveau de l'assistante au management.</p> <p><b>- Choix des fournisseurs de biens et immobilisations corporelles et incorporelles :</b></p> <p>Un benchmark des FRS présents sur le marché algérien est réalisé par l'assistante principale.</p> <p><b>- Execution de la commande :</b></p> <p>Une fois la DED renseignée et signée par les responsables habilités, elle est transmise à l'assistante principale via e-mail ou par dépôt physique à son niveau.</p> <p><b>- Facturation :</b></p> <p>L'assistante principale réceptionne les factures définitives des FRS au moment de la livraison. Un rapprochement avec le bon de commande est effectué. Par la suite, le dossier d'achat est transmis au comptable principal</p>	<p>Property Plant &amp; Equipment</p>	<p>Inquiry combined with Inspection</p>	<p style="text-align: center;">Chef comptable &amp; Comptable principal</p>

**- Paiement :**

Le comptable principal effectue les paiements aux fournisseurs sous un délai de trente (30) jours. Les paiements sont effectués aux alentours du dix (10) de chaque mois.

## Table des matières :

Dédicaces .....	4
Remerciements .....	5
Liste des schémas.....	6
La liste des tableaux .....	7
La liste des abréviations : .....	8
Résumé .....	10
Sommaire .....	13
Introduction Générale : .....	I
Chapitre 1 : Cadre théorique de l'audit.....	1
Section 1 : Introduction à l'audit :.....	1
1.1 Définition et objectifs de l'audit :.....	1
1.1.1 Historique de l'audit : .....	1
1.1.2 Définition de l'audit : .....	2
1.1.3 Objectif de l'audit : .....	4
1.2 Les différents types d'audit :.....	6
1.2.1 Selon l'objectif de la mission :.....	7
1.2.2 Selon le statut de l'auditeur :.....	7
1.2.3 Selon la situation de l'auditeur par rapport à l'entreprise : .....	8
Section 2 : La démarche de l'audit légale.....	10
2.1 Définition de l'audit légal : .....	10
2.2 L'objectif de l'audit légal : .....	10
2.3 Les risques en audit légal : .....	11
2.4 Le déroulement d'une mission d'audit :.....	14
2.5 La normalisation de l'audit légale : .....	16
Conclusion : .....	26
Chapitre 2 : Cadre théorique des immobilisations .....	27

<b>Section 1 : Introduction aux immobilisations</b> .....	<b>28</b>
1.1 Définition des immobilisations : .....	28
1.2 Les types d'immobilisations : .....	29
1.2.1 Les immobilisations corporelle.....	29
1.2.2. Principes généraux : .....	29
1.2.3. Caractéristique des immobilisations corporelles : .....	29
1.2.4. Les comptes des immobilisations corporelles : .....	30
1.2.5. Les immobilisations incorporelles : .....	30
1.2.6. Caractéristiques des immobilisations incorporelles :.....	31
1.2.7. Les comptes des immobilisations incorporelles : .....	32
1.3 Évaluation et comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelle : .....	33
1.3.1. Évaluation et comptabilisation des immobilisations corporelles : .....	33
1.3.2. Évaluation et comptabilisation des immobilisations incorporelles :.....	39
<b>Section 2 : Audit du cycle immobilisation</b> .....	<b>47</b>
2.1. Principes et objectifs de l'audit des immobilisations .....	47
2.1.1. Principes de l'audit des immobilisations : .....	47
2.1.2. Objectif de l'audit des immobilisations : .....	48
2.2 Risque d'audit lié aux immobilisations : .....	49
2.3 La procédure d'audit des immobilisations : .....	53
<b>Conclusion : .....</b>	<b>59</b>
<b>Chapitre 3 : Audit du cycle immobilisations société DELTA .....</b>	<b>60</b>
Section 1 : Présentation du cabinet d'audit Price water house Coopers (PwC) .....	60
1.1 Histoire et fondation : .....	60
1.2 Portée des services offerts par PwC : .....	61
1.3 Les valeurs de PwC : .....	61
1.4 PwC France et Maghreb : .....	62
1.5 Présentation du cabinet PwC Algérie : .....	64
Section 2 : Étude de la démarche d'un Audit externe du cycle immobilisation. ....	66
2.1 La planification et la stratégie d'audit de PwC : .....	66
2.1.1 Procédures initiales : .....	68
2.1.2 Identification des risques et élaboration de la stratégie : .....	69
2.1.3 Développement de la stratégie et du plan d'audit, et exécution :.....	74

<b>2.2</b>	<b>Cas Pratique :</b> .....	<b>81</b>
2.2.1	Présentation de l'entreprise DELTA : .....	81
2.2.2	Les matérialités d'audit liées à la mission : .....	81
2.2.3	Les outils de l'audit utilisées : .....	82
2.2.4	Les travaux à réaliser sur la section immobilisations corporelles : .....	82
<b>2.3</b>	<b>Rapprochement du fichier des immobilisation à la Balance Générale (comptabilité) :</b> .....	<b>84</b>
<b>2.4</b>	<b>Tableau de variation :</b> .....	<b>86</b>
<b>2.5</b>	<b>Dotation test de détail :</b> .....	<b>88</b>
<b>2.6</b>	<b>Revue analytique :</b> .....	<b>89</b>
<b>2.7</b>	<b>Validation des acquisitions :</b> .....	<b>90</b>
<b>2.8</b>	<b>Validation des sorties d'actif :</b> .....	<b>93</b>
<b>2.9</b>	<b>Valider les cautions :</b> .....	<b>92</b>
<b>2.10</b>	<b>Validation des charges d'entretien :</b> .....	<b>93</b>
<b>2.11</b>	<b>Point a remonté sur les immobilisations :</b> .....	<b>94</b>
<b>Conclusion :</b> .....		<b>95</b>
<b>Conclusion générale :</b> .....		<b>96</b>
<b>LA BIBLIOGRAPHIE</b> .....		<b>97</b>
<b>Annexes :</b> .....		<b>100</b>